



GLOBEX

RAPPORT ANNUEL 2013

Table des matières

Message du président aux actionnaires	1
Rapport de gestion	3
Responsabilité des états financiers	35
Rapport de l'auditeur indépendant.....	36
États financiers consolidés	38
États consolidés du résultat net et du résultat global.....	38
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	39
États consolidés de la variation des capitaux propres	40
États consolidés de la situation financière	41
Notes aux états financiers consolidés	42
Annexe A	77
Renseignements sur la Compagnie	Annexe

Message du président aux actionnaires

En 2013, les investisseurs ont continué de présenter une aversion plus marquée pour le risque, ce qui a entraîné une chute significative de la valeur des actions de nombreux grands producteurs. Les effets de la conjoncture actuelle se sont traduits par une baisse du cours de nos actions, une diminution de la valeur de nos placements en actions, ainsi que des défis à relever pour arriver à conclure de nouveaux contrats d'options. En réponse à ces facteurs, nous cherchons activement différentes sources de financement, y compris des fonds de capital-investissement, afin de faire progresser nos projets les plus importants.

Le 10 décembre 2013, la nouvelle Loi sur les mines du Québec (le « projet de loi 70 ») a été promulguée. Cette loi aura une incidence défavorable sur l'efficacité et les coûts de nos efforts d'exploration. Le 20 décembre 2013, le ministère des Finances et de l'Économie a annoncé diverses mesures fiscales qui auraient pu limiter notre capacité à lever des fonds au moyen d'actions accréditatives donnant droit à des super déductions. Le 28 février 2014, le gouvernement a annoncé le report de ces mesures. Nous avons étroitement surveillé l'évolution de ces modifications et nous avons présenté des arguments défendant notre position en notre nom et au nom du secteur de l'exploration. Nous continuerons de surveiller ces modifications et tenterons d'influencer le résultat final lorsque possible.

Malgré les marchés financiers, la conjoncture économique et les modifications au régime réglementaire défavorables, Globex a continué d'aller de l'avant en procédant à l'acquisition de nouvelles propriétés et en élargissant ses propriétés actuelles, de même qu'en menant à terme des programmes d'exploration majeurs et en levant des fonds importants dédiés à l'exploration. Malheureusement, les marchés financiers ne nous ont pas récompensés pour nos accomplissements.

Toutes ces réalisations n'auraient pas été possibles sans la contribution de nos administrateurs, employés, consultants, conseillers professionnels, entrepreneurs et fournisseurs. Je tiens également à remercier nos actionnaires pour leur soutien indéfectible et leur appréciation de nos efforts pendant ces temps particulièrement difficiles.

Le rapport de gestion connexe fournit de plus amples détails quant à notre progression en lien avec ces objectifs et les états financiers audités fournissent des informations financières supplémentaires.

En 2013, nous avons engagé 1,4 M\$ sur le projet TMT et avons complété une campagne de forages totalisant 7 500 m afin : de reclassifier les ressources situées dans la zone d'exploitation à ciel ouvert proposée en tant que réserves; de mieux définir la distribution et la variabilité des principaux minéraux à valeur commerciale; et d'entreprendre des études géotechniques pour ultimement compléter une étude de préfaisabilité. L'équipe de projet a également étudié des solutions alternatives pour le traitement, le financement et la production dans le but de lancer une production limitée à court terme. Nous continuons de recevoir des manifestations d'intérêt en provenance d'un certain nombre d'acheteurs stratégiques intéressés par des contrats de soutirage pour un approvisionnement en oxyde de magnésium et en talc. Le projet a progressé plus lentement au cours du deuxième semestre de 2013; toutefois, les principaux membres de l'équipe demeurent impliqués dans le projet.

Au début de 2013, nous avons ciblé les activités liées aux ventes et aux conventions d'options afin de générer des fonds directement chiffrables. Nous avons généré des revenus nets d'options s'élevant à 680 687 \$, incluant une somme de 350 000 \$ pour la vente de propriétés à Mines indépendantes Chibougamau inc., comparativement à des revenus de 481 388 \$ en 2012. Malgré les défis actuels, nous estimons que la situation s'améliorera en 2014.

Nous avons été très actifs sur nos projets au Québec et avons complété 22 838 mètres de forages au diamant (70 trous de forage), ce qui s'est traduit par 3,3 M\$ de dépenses d'exploration (2012 – 1,9 M\$). Nous avons publié les succès techniques obtenus dans divers communiqués de presse. Au quatrième trimestre, nous avons levé 2,3 M\$ de fonds par l'entremise d'actions accréditatives, ce qui nous permettra de poursuivre nos activités d'exploration sur diverses propriétés en 2014.

Dans notre planification pour 2014, nous considérons que les incertitudes économiques, les défis posés par le marché et le cadre réglementaire défavorable se maintiendront. Toutefois, nous croyons dans la valeur à long terme de notre portefeuille de projets de qualité. Nous travaillons à lever le financement nécessaire pour exploiter les actifs et maintenir en poste les ressources humaines que nous avons réunies.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013

Le présent rapport de gestion (le « rapport ») vise à aider le lecteur à comprendre les résultats d'exploitations, la situation financière et le cadre commercial actuel d'Entreprises minières Globex inc. (« Globex », la « Compagnie » et « nous »). Le rapport, préparé en date du 8 mars 2014, devrait être lu conjointement avec les états financiers annuels consolidés et audités et les notes complémentaires y afférentes pour les deux exercices terminés le 31 décembre 2013 et le 31 décembre 2012.

Table des matières

Survol	3
Les priorités de Globex	5
Faits saillants de l'exercice	7
Énoncés prospectifs	8
Activités d'exploration et propriétés minières	8
Projet de talc-magnésite de Timmins	10
Projets au Québec	12
Personne qualifiée	14
Propriétés sous option	14
Résultats d'exploitation - Informations annuelles choisies	17
Opérations du quatrième trimestre	18
Principaux résultats trimestriels	19
Résultats d'exploitation pour l'exercice	20
Situation financière	22
Instruments financiers et gestion des risques	24
Principaux jugements et estimations comptables	27
Actions en circulation	29
Risques et incertitudes	29
Informations relatives aux parties liées	32
Contrôles et procédures de communication de l'information	33
Contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF)	33
Perspectives	34
Renseignements complémentaires	34
Approbation	34

Survol

Entreprises minières Globex inc. (« Globex ») est une société nord-américaine axée sur l'exploration, les redevances et la mise en valeur qui possède un portefeuille de plus de 120 propriétés minières qui en sont à l'étape initiale ou intermédiaire de leur exploration et de leur mise en valeur et qui contiennent des **métaux de base** (cuivre, nickel, zinc, plomb), des **métaux précieux** (or, argent, platine, palladium), des **métaux et minéraux de spécialité** (manganèse, fer, molybdène, uranium, lithium ainsi que des terres rares et des éléments associés) et des **minéraux industriels** (mica, apatite, ainsi que du talc, du titane et de la magnésie). La Compagnie tire actuellement des redevances ou des revenus provenant d'options sur des titres de propriété contenant de l'or, de l'argent, du cuivre et du zinc.

Les actions de Globex sont négociées à la Bourse de Toronto sous le symbole GMX, aux Bourses de Francfort, Munich, Stuttgart, Berlin et Xetra en Europe sous le symbole G1M, et sur l'OTCQX International aux États-Unis sous le symbole GLBXF.

Groupe minier de Chibougamau - Scission partielle d'actifs de Mines indépendantes Chibougamau inc.

Comme cela fut mentionné précédemment, Globex a acquis, au cours des dernières années, un important ensemble de propriétés dans la région de Chibougamau, au Québec, connu sous le nom de « camp minier de Chibougamau ». Le camp minier de Chibougamau comprend cinq anciennes mines cupro-aurifères, un gisement historique de cuivre et d'or non exploité, un gisement historique de cuivre, d'or et de zinc non exploité pour lequel deux rapports techniques conformes à la norme canadienne 43-101 ont été préparés, un gisement historique de fer et de titane ainsi qu'un vaste ensemble de zones aurifères et cuprifères partiellement délimitées, d'intersections aurifères isolées et de cibles de sulfures massifs volcanogènes.

Au cours de 2012, des dépenses d'exploration s'élevant à 221 615 \$ (2011 – 41 885 \$), lesquelles comprennent des coûts relatifs aux consultants, aux géologues et aux travaux de géophysique, ont été engagées sur les propriétés. Ces coûts ont été engagés dans le cadre de la préparation de la scission partielle prévue de ces propriétés.

Les propriétés suivantes forment le camp minier de Chibougamau et constituent les dix propriétés transférées à MIC en vertu du Plan d'arrangement :

- Mine Bateman Bay (y compris une partie de l'ancienne mine Jaculet), (or, cuivre);
- Propriété du lac Berrigan (Taché), (or, argent, zinc);
- Propriété Berrigan Sud, (or, argent, zinc);
- Propriété du lac Chibougamau (y compris les zones S-3 et Tommy, les prolongements en aval-pendage des mines Henderson 1 et 2 et de la mine Portage), (or, cuivre);
- Propriété Copper Cliff, (or, cuivre);
- Mine Grandroy, (or, cuivre);
- Mine Kokko Creek, (or, cuivre);
- Mine Québec Chibougamau Goldfields, (or, argent, zinc);
- Sulphur Converting (sulfures massifs)/Magnetite Bay (gisement historique de fer-titane); et
- Propriété Virginia, (or).

Les propriétés qui composent le « camp minier de Chibougamau » sont situées dans le district minier d'Abitibi-Chibougamau, dans les cantons de Lemoine, McKenzie, Obalski et Roy, au Québec. Les propriétés sont situées immédiatement à l'E-SE et au NO de la ville de Chibougamau, au Québec. En date du présent rapport, le camp minier de Chibougamau se compose de 367 claims miniers (CL) et cellules minières (CDC) couvrant une superficie d'environ 9 326 hectares (23 044 acres). Une importante portion de ces claims se trouve sous les eaux du lac Chibougamau et du lac Doré. Ces propriétés sont accessibles par des routes pavées et de gravier – et dans le cas des îles, par bateau – en été, ou encore par la glace en hiver.

Plan d'arrangement et actifs transférés

Au cours du troisième trimestre de 2012, la direction a travaillé avec ses conseillers juridiques et fiscaux ainsi que les auditeurs afin de préparer le Plan d'arrangement, la demande de décision, l'inscription à la Bourse de croissance TSX et la circulaire d'information de la direction, soit les documents nécessaires pour que le transfert de propriétés minières de Globex vers CIM soit une opération neutre sur le plan fiscal.

Le 10 septembre 2012, Globex et Mines indépendantes Chibougamau inc. (« MIC ») ont conclu un arrangement entraînant une réorganisation du capital de Globex et de MIC, le transfert de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de certains placements détenus par Globex ainsi que le transfert de dix propriétés de Globex vers MIC, lesquelles ont été décrites ci-avant et sont assujetties à une « redevance brute de métaux » de 3 % en faveur de Globex.

Le 19 octobre 2012, les actionnaires de Globex ont approuvé le Plan d'arrangement en vertu duquel, entre autres, Globex a accepté de procéder au déplacement des actifs transférés; en outre, chaque actionnaire de Globex a finalement été en droit de recevoir de nouvelles actions ordinaires de Globex et des actions ordinaires de MIC en contrepartie des actions ordinaires de Globex détenues par ces actionnaires.

Le 27 novembre 2012, MIC a reçu l'approbation pour son inscription conditionnelle de la part de la Bourse de croissance TSX et, le 17 décembre 2012, la Compagnie a annoncé qu'elle avait obtenu une ordonnance définitive de la Cour supérieure du Québec relativement à son Plan d'arrangement pour la scission partielle des actions de MIC. Les statuts modifiés ont été déposés et la date de prise d'effet de l'arrangement a été établie au 29 décembre 2012.

Le 29 décembre 2012, Globex a terminé la réorganisation selon un Plan d'arrangement établi en vertu de la Loi sur les sociétés par actions du Québec, ce qui a entraîné le transfert de liquidités s'élevant à 503 006 \$, d'investissements d'une valeur marchande de 72 903 \$ et de dix propriétés minières d'une valeur marchande de 6 429 175 \$ à MIC.

En vertu de l'arrangement, chaque actionnaire de Globex inscrit à la date de prise d'effet était en droit de recevoir une nouvelle action ordinaire de Globex et une action ordinaire de MIC, ce qui a entraîné l'émission de 27 896 018 actions ordinaires de MIC. La distribution a été inscrite à titre de remboursement de capital de Globex. Les actions de MIC ont commencé à être transigées à la Bourse de croissance TSX le 25 janvier 2013.

La note 6 afférente aux états financiers consolidés de Globex fournit de plus amples détails concernant la juste valeur des actifs transférés, les gains de 6 103 061 \$ réalisés par suite de la scission partielle des actifs, la réduction de 7 005 084 \$ du capital social et le dividende à payer de 575 909 \$ (trésorerie de 503 006 \$ et placements de 72 903 \$) au 31 décembre 2012. Le transfert des actifs à la juste valeur a été inscrit conformément aux directives des Normes internationales d'information financière (« IFRS ») stipulées dans l'interprétation IFRIC 17 - *Distribution d'actifs non monétaires aux propriétaires*. La juste valeur de ces dix propriétés minières a été déterminée à partir de transactions comparables survenues au cours des vingt-huit mois précédents, aussi similaires que possible, et couvrant des propriétés situées dans la même zone géographique et possédant un environnement géologique similaire.

Les priorités de Globex

Modèle d'affaires global

Globex cherche à accroître la valeur pour ses actionnaires par l'acquisition, le développement et la mise en valeur de propriétés dans le but de leur mise en production commerciale éventuelle pour son propre compte, en concluant des conventions d'option ou des coparticipations, ou en vendant les propriétés.

Les conventions d'option permettent à Globex d'effectuer la gestion de son vaste portefeuille de propriétés minières. Cette stratégie permet non seulement à la Compagnie de conserver des liquidités, mais cela génère également des revenus réguliers tout en s'assurant que les propriétés sont explorées en y conservant une participation dans le cas d'une mise en production future.

Le terme « option », tel qu'il est utilisé dans le contexte des propriétés de Globex, s'entend généralement comme suit : *en échange d'un certain nombre de paiements annuels en trésorerie ou en actions, ou les deux, et d'un engagement annuel à faire des travaux sur la propriété, Globex accorde au titulaire de l'option le droit d'acquérir une participation dans la propriété à laquelle se rattache l'option.*

En général, le titulaire de l'option doit respecter toutes les modalités de la convention avant de pouvoir acquérir les droits rattachés à l'option. Le contrat d'option est automatiquement résilié en cas de manquement à des paiements ou engagements annuels de travaux, ou les deux. En supposant que toutes les modalités de la convention d'option sont satisfaites, Globex pourra conserver une redevance brute de métaux (« RBM ») ou un autre intérêt passif dans la propriété. Les ventes pures et simples de propriétés minières peuvent aussi comprendre des paiements en espèces ou en actions, ou les deux, et une certaine forme de droits de redevance qui sont payables lorsque les projets atteignent l'étape de la production commerciale ou une autre étape clé ayant fait l'objet d'une négociation.

Effets des conditions actuelles du marché

Globex surveille, sur une base continue, les tendances des prix des métaux précieux et des métaux de base à court et à long terme. La Compagnie surveille également de près les marchés du talc et de la magnésie ainsi que les tendances économiques et des marchés qui s'y rattachent. Tous ces facteurs sont pris en compte lors de l'élaboration des stratégies d'exploration et des campagnes de travaux de la Compagnie.

Au cours de la dernière année, alors que les investisseurs démontrent une aversion plus marquée pour le risque, Globex a vu la valeur des actions de plusieurs grandes sociétés minières baisser de manière significative tandis qu'au même moment le cours des actions des sociétés minières juniors chutait. Les effets de la conjoncture actuelle se sont traduits par une baisse du cours de nos actions, une diminution de la valeur de nos placements en actions, ainsi que des défis à relever pour arriver à conclure de nouveaux contrats d'options. Nous avons également pu constater que l'annonce de succès d'exploration n'est pas récompensée par une augmentation de la valeur des actions. Globex estime que cette situation pourrait se maintenir sur une période prolongée.

Afin de poursuivre ses activités avec succès dans cette conjoncture d'affaires modifiée, Globex a reserré sa gestion axée sur les liquidités et a été forcée de prendre des décisions administratives difficiles tout en faisant progresser ses travaux d'exploration. Nous avons également fait des efforts déterminés afin de travailler efficacement avec nos partenaires d'option afin de préserver la valeur des propriétés. Nous examinons actuellement un certain nombre de possibilités afin de fournir des liquidités à la Compagnie, notamment : des placements privés d'actions ordinaires et accréditives; la monétisation d'un certain nombre d'actifs par des ventes directes ou par l'obtention de fonds en vertu d'une convention d'emprunt, ou les deux.

Priorités à long terme de la Compagnie

À long terme, la Compagnie se concentre sur un certain nombre d'objectifs spécifiques, dont :

- l'avancement du projet de talc-magnésite de Timmins jusqu'à l'étape de préfaisabilité;
- la poursuite des activités courantes, y compris :
 - les ventes de titres et l'octroi d'options sur des propriétés minières;
 - les programmes d'exploration ciblés additionnels; et
 - le repérage d'opportunités d'acquisition.

Faits saillants de l'exercice

- Le 18 décembre 2013, la Compagnie s'est vu octroyer un bail minier de 21 ans couvrant l'emplacement du site proposé pour le projet de mine de talc-magnésie. Il s'agit d'un jalon important vers la mise en production.
- Au quatrième trimestre de 2013, 4 610 930 actions accréditatives ont été émises en vertu d'un placement privé. Les actions ont été émises au prix de 0,50 \$ par action pour un produit total de 2 305 465 \$ (valeur marchande de 2 074 919 \$). Ces fonds seront utilisés à des fins d'exploration sur les projets de la Compagnie situés au Québec. De plus, 1 029 664 actions ordinaires ont été émises au prix de 0,45 \$ par action pour un produit total de 463 351 \$. Ces fonds seront utilisés à des fins de fonds de roulement. Dans le cadre de ces financements, la Compagnie a encouru des frais d'émission d'actions de 189 764 \$.
- La Compagnie a enregistré une perte nette et une perte globale pour l'exercice de 844 806 \$ (2012 – résultat net et global de 2 942 677 \$).
- Les revenus s'élèvent à 750 209 \$ (2012 – 884 654 \$) pour l'exercice. Les revenus de 2013 incluent une somme de 350 000 \$ provenant de la vente de propriétés à Mines indépendantes Chibougamau inc. et d'autres revenus d'option totalisant 330 687 \$. Les revenus d'option à la baisse reflètent les défis importants auxquels sont actuellement confrontées les sociétés minières juniors lors de leurs démarches pour l'obtention de financement afin de conclure des contrats d'option avec Globex.
- Les dépenses d'exploration pour l'exercice s'élèvent à 4 808 256 \$ (2012 – 3 058 245 \$) dont 1 485 018 \$ (30,8 % du total) a été consacré au projet TMT afin de compléter 53 trous de forage intercalaires et sur les prolongements de zones. Les dépenses sur ce projet se composent des éléments suivants : (a) des coûts de main-d'œuvre et de forage de 538 776 \$ liés à la campagne de forages intercalaires et géotechniques; (b) des honoraires de consultants et de géologues de 358 756 \$ engagés dans le cadre de l'évaluation des différents procédés et des études sur l'eau et l'environnement ainsi que de la demande de bail minier; (c) des analyses en laboratoire de 361 883 \$; et (d) d'autres coûts totalisant 225 603 \$.
- En ce qui concerne les projets au Québec, des dépenses d'exploration de 3 303 567 \$ (68,8 % du total) (2012 – 1 933 363 \$) ont été engagés. Ces coûts comprennent une somme de 2 135 376 \$ pour les coûts de main-d'œuvre et de forage afin de compléter une campagne de forages visant à réaliser 22 838 mètres de forage au diamant pour un total de 70 trous de forage sur dix (10) projets différents. En plus de ces coûts, des honoraires de consultants et de géologues de 345 688 \$, des coûts d'analyses de laboratoire de 114 816 \$, des frais de transport de 365 728 \$ ainsi que d'autres coûts totalisant 341 959 \$ ont été engagés.
- Au cours du mois d'octobre 2013, la Compagnie a rempli ses obligations liées aux fonds levés au moyen d'actions accréditatives en 2012.

Énoncés prospectifs

Certaines informations contenues dans le présent rapport de gestion, y compris l'information portant sur le rendement financier ou le rendement d'exploitation futur de la Compagnie et d'autres énoncés qui expriment les attentes ou les estimations de la direction sur le rendement futur, constituent des « énoncés prospectifs ». Les énoncés prospectifs comportent des termes comme « prévoir », « avoir l'intention de », « projeter » et « estimer », et d'autres expressions semblables. Ces énoncés sont nécessairement fondés sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien qu'elles soient considérées comme raisonnables par la direction, sont intrinsèquement assujetties aux incertitudes et aux éventualités qui touchent les entreprises, l'économie et la concurrence.

Le présent document peut contenir des énoncés prospectifs reflétant les attentes de la direction relativement à des événements à venir. Les résultats réels peuvent être différents des résultats prévus. La direction de la Compagnie n'assume aucune responsabilité relativement à la mise à jour ou à la révision de ces énoncés prospectifs pour rendre compte de nouvelles informations ou de nouveaux événements, sauf par obligation légale.

Activités d'exploration et propriétés minières

La Compagnie mène ses activités d'exploration conformément aux normes établies dans les « Exploration Best Practices Guidelines » (les lignes directrices sur les pratiques exemplaires d'exploration minérale) de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (« ICM »). En vertu de ces normes, une « personne qualifiée » doit prévoir et gérer les programmes d'exploration et s'assurer que les programmes d'assurance et de contrôle de la qualité sont conformes aux normes établies dans la norme canadienne 43-101. Dans le cadre de tous les projets, un géologue détermine les intervalles à échantillonner de la carotte de forage au diamant et la divise en deux par la suite. Une moitié de l'échantillon est analysée, dans le cas de l'or, par une pyroanalyse standard avec absorption atomique ou finition gravimétrique par un laboratoire d'essai commercial indépendant enregistré. L'autre moitié de l'échantillon de forage est conservée pour référence ultérieure. Les autres éléments sont analysés selon les pratiques acceptées dans l'industrie, soit pour déterminer les signatures géochimiques ou les teneurs commerciales.

Lorsque nous discuterons des calculs historiques des ressources de nos propriétés qui sont disponibles dans le domaine public, nous mentionnerons la source, l'auteur et la date et, au besoin, une mise en garde à l'effet que :

- une personne qualifiée n'a pas effectué suffisamment de travaux qui permettraient de classer les estimations historiques dans les ressources minérales ou les réserves minières actuelles;
- l'émetteur ne traite pas les estimations historiques comme des ressources minérales ou des réserves minières actuelles;
- les estimations historiques ne doivent pas être considérées comme fiables. De plus, la source et la date du calcul historique seront fournies.

Les dépenses d'exploration pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 s'élèvent à 4 808 256 \$ (2012 – 3 058 245 \$), ce qui comprend des dépenses admissibles à un financement accréditif s'élèvent à 4 518 218 \$ ainsi que des dépenses provenant de fonds non accréditifs s'élevant à 290 038 \$. Au cours de 2013, des dépenses d'exploration ont été engagées dans les projets majeurs, comme indiqué ci-après :

Région/Propriété/Canton	Dépenses d'exploration ¹	Pourcentage des dépenses totales
Ontario		
• Timmins, projet de talc-magnésite, Deloro	1 485 018 \$	30,8 %
• Autres projets	8 244	0,2 %
	1 493 262	31,0 %
Québec		
• Mine Eagle (Joutel)	138 965	2,9 %
• Lac Fecteau (Buteux)	304 075	6,3 %
• Lyndhurst (Destor)	128 615	2,7 %
• Ralleau (Quévillon)	38 102	0,8 %
• Sigma Est (Val-d'Or)	158 850	3,3 %
• Smith Zulapa (Tiblemont)	140 541	2,9 %
• Soisson (Soisson)	53 909	1,1 %
• Tavernier-Tiblemont (Tavernier)	529 685	11,0 %
• Turner Falls, propriété de terres rares (ÉTR) (Villedieu)	555 517	11,5 %
• Victoria Gold (Clericy)	41 044	1,0 %
• Projet Wood-Pandora (Cadillac)	612 142	12,7 %
• Autres projets	359 372	7,4 %
• Exploration générale au Québec	242 750	5,2 %
	3 303 567	68,8 %
Autres régions		
• Nouvelle-Écosse	2 799	0,1 %
• Nouveau-Brunswick	-	-
• Autres	8 628	0,1 %
Dépenses d'exploration totales	4 808 256 \$	100,0 %

Tableau 1

Note :

1. Les dépenses d'exploration représentent les dépenses les plus importantes d'un projet. Les dépenses régionales et les dépenses relatives à d'autres projets sont présentées à la note 15 afférente aux états financiers consolidés du 31 décembre 2013.

En 2013, des dépenses de 4 808 256 \$ ont été engagées comme suit : (a) consultation – 258 535 \$ (5 %); (b) forages – 1 855 208 \$ (39 %); (c) géologie – 445 909 \$ (9 %); (d) analyses de laboratoire et échantillonnage – 476 699 \$ (10 %); (e) main-d'œuvre – 818 944 \$ (17 %); (f) transport et accès routiers – 367 296 \$ (8 %); ainsi que (g) autres – 585 665 \$ (12 %). Les coûts relatifs aux travaux de géophysique représentent un crédit de 52 691 \$ pour 2013. En 2012, la Compagnie a encouru 146 967 \$ de coûts en travaux de géophysique sur la propriété Hematite Lake qui devait être vendue. L'Auteur de l'option n'a pas été en mesure d'obtenir du financement et a remboursé ces frais à Globex en 2013.

La Compagnie surveille, sur une base continue, les changements qui surviennent dans le contexte économique et les cours des produits de base et prend ces facteurs en considération lors de l'élaboration des campagnes de travaux pour les projets individuels. Ces informations, ainsi que les exigences de travaux futurs, sont également considérées lors de l'évaluation de la valeur comptable des dépenses d'exploration reportées.

La Compagnie revoit sur une base annuelle la valeur comptable de chacune des propriétés minières et des dépenses d'exploration reportées connexes en prenant en considération :

- si le droit de prospector les zones a expiré ou expirera dans un futur proche sans prévision de renouvellement;
- qu'il n'y a pas d'autres dépenses d'exploration ou d'évaluation prévues ou budgétées dans la région;
- qu'aucun gisement commercialement viable n'a été découvert, et que la décision a été prise de mettre fin à l'exploration dans la région; ou
- que suffisamment de travaux ont été effectués pour indiquer que la valeur comptable des dépenses comptabilisées en tant qu'actifs ne sera pas entièrement récupérée.

À la suite de cet examen, en 2013, la Compagnie a enregistré une provision pour dépréciation de 69 779 \$ (31 décembre 2012 – 35 970 \$) contre la valeur comptable des propriétés minières ainsi qu'une provision pour dépréciation de 1 013 190 \$ (31 décembre 2012 – 939 213 \$) contre les dépenses d'exploration reportées.

Conformément aux recommandations des directives comptables actuelles, puisque la capitalisation boursière de la Compagnie, laquelle s'élève à environ 10,7 M\$, est inférieure à la valeur comptable des propriétés minières et des dépenses d'exploration reportées d'environ 20,4 M\$, la direction a pris en considération les raisons de cet état de fait. En général, le cours des actions de la Compagnie a chuté d'une manière similaire à celles de l'ensemble des sociétés minières juniors du fait que depuis 2010, les investisseurs sont sélectifs et montrent une aversion extrême pour le risque. Les sociétés minières juniors où un seul actionnaire détient une part importante des actions ont également vu le cours de leurs actions chuter de manière significative. Même si Globex détient un portefeuille équilibré comprenant des propriétés de métaux de base, de métaux industriels et de métaux précieux, le cours de ses actions a suivi la baisse de l'indice aurifère mondial S&P/TSX.

Bien que Globex possède un vaste portefeuille de propriétés, un nombre limité de projets, notamment les projet de TMT, de la copropriété Cadillac Wood, de Lyndhurst, de Turner Falls, de Tavernier Tiblemont et de Tonnancour, représentent plus de 80 % de la valeur comptable de ces actifs d'exploration. La direction estime que ces projets présentent un intérêt significatif et que les coûts seront recouverts.

Projet de talc-magnésite de Timmins

Le projet de talc-magnésite de Timmins (« TMT ») fait l'objet d'une entente avec Drinkard Metalox inc. (« Drinkard ») et est détenu à 90 % par Globex et à 10 % par Drinkard. Le projet est situé 13 km au sud de Timmins, en Ontario, au Canada. Globex a engagé des ressources à une équipe composée de Jacobs Engineering Group inc. et d'autres consultants de l'industrie afin d'évaluer les divers procédés de traitement potentiels et de produire des estimations préliminaires des coûts. En outre, l'équipe a également investi des efforts considérables dans la réalisation d'essais et l'évaluation des procédés alternatifs.

Ainsi que cela fut annoncé dans le communiqué de presse du 8 janvier 2014, la Compagnie s'est vu octroyer, le 18 décembre 2013, un bail minier de 21 ans couvrant l'emplacement du site proposé pour le projet de mine de talc-magnésite. Il s'agit d'un jalon important vers la mise en production.

Au cours de 2013, la Compagnie a complété une campagne de forages qui se composait de 53 trous de forage totalisant 7 500 mètres. La campagne visait à : a) relever les ressources situées dans la zone d'exploitation à ciel ouvert proposée en tant que réserves; b) mieux définir la variabilité de la distribution des principaux minéraux à valeur commerciale; et c) entreprendre des études géotechniques afin de faciliter la conception de la fosse à ciel ouvert.

En 2013, Globex a investi 1 485 018 \$ (soit 30,8 % des dépenses d'exploration totales) sur ce projet afin de compléter 53 trous de forage intercalaires et sur les prolongements de zone. Les dépenses sur ce projet se composent des éléments suivants : (a) des coûts de main-d'œuvre et de forage de 538 776 \$ liés à la campagne de forages intercalaires et géotechniques; (b) des honoraires de consultants et de géologues de 358 756 \$ engagés dans le cadre de l'évaluation des différents procédés et des études sur l'eau et l'environnement ainsi que de la demande de bail minier, laquelle constitue une étape essentielle vers la mise en production; (c) des analyses en laboratoire de 361 883 \$; et (d) d'autres coûts totalisant 225 603 \$.

À ce jour, Globex a complété : (a) des travaux d'exploration grâce à des levés de géophysique au sol (magnétomètre, polarisation provoquée VLF-EM et résistivité); (b) des essais métallurgiques en laboratoire; (c) une étude sur une mini-usine pilote; (d) une étude économique interne; (e) des forages au diamant et des essais; (f) des études minéralogiques; et (g) plusieurs rapports conformes à la norme canadienne 43-101 qui sont disponibles sur SEDAR (www.sedar.com) et qui décrivent l'estimation actuelle des ressources du projet et fournissent une évaluation économique préliminaire.

Des études environnementales de base sont en cours, y compris la surveillance de la qualité des eaux de surface et des eaux souterraines. D'autres études de base ont été terminées, notamment en ce qui concerne : l'habitat terrestre, l'hydrogéologie, la caractérisation du drainage rocheux acide, l'habitat aquatique, l'hydrologie et la surveillance des eaux de surface, le milieu benthique, l'hydrogéologie et la surveillance des eaux souterraines ainsi que l'archéologie. Des consultations avec différentes parties intéressées ont été lancées, y compris avec les Premières nations, les Métis et la communauté.

Globex a reçu et continue de recevoir des manifestations d'intérêt en provenance d'un certain nombre d'acheteurs stratégiques intéressés par des contrats de soutirage pour un approvisionnement en oxyde de magnésium et en talc. Des échantillons aux fins de validation commerciale ont été produits et distribués à plusieurs clients potentiels afin qu'ils puissent évaluer le produit. Les essais réalisés sur les échantillons indiquent que l'ensemble de ceux-ci aurait été approuvés pour les applications auxquelles le produit était destiné. Au début de 2014, des essais relativement à une nouvelle application utilisant la magnésie ont été lancés.

Rapports techniques actuels conformes à la norme canadienne 43-101

Le 2 mars 2010, Globex a reçu le rapport technique de Micon conforme à la NC 43-101, lequel inclut une estimation des ressources minérales pour le gisement de talc-magnésite de Timmins. Les tonnages et les teneurs des ressources fournis ci-après en sont tirés :

Estimation des ressources minérales

Catégorie	Tonnes	MgO sol (%)	Magnésite (%)	Talc (%)
Noyau de la Zone A				
Indiquées	12 728 000	20,0	52,1	35,4
Inférées	18 778 000	20,9	53,1	31,7
Frange de la Zone A				
Inférées	5 003 000	17,6	34,2	33,4
MgO sol = Oxyde de magnésium soluble				

Tableau 2

Évaluation économique préliminaire

Le 2 mars 2012, Globex a annoncé une évaluation économique préliminaire (« ÉÉP ») conforme à la norme canadienne (« NC ») 43-101 pour le projet TMT. Le communiqué de presse mentionnait que l'ÉÉP reflétait les informations obtenues de l'équipe de consultants de Globex qui a travaillé en collaboration avec Jacobs Minerals

Canada (« Jacobs ») et Micon International Limited (« Micon »). Le rapport complet de l'ÉÉP a été déposé sur SEDAR le 17 avril 2012.

En se fondant sur l'estimation des ressources minérales précédente et le taux d'extraction de 500 000 tonnes par année utilisé dans l'ÉÉP, la mine proposée posséderait une durée de vie de mine de 60 ans à l'intérieur de la zone A qui a fait l'objet de forages au diamant au cours de la période entre 1999 et 2008. Des forages au diamant intercalaires supplémentaires ont été réalisés au cours de la période entre décembre 2012 et mars 2013. Nous recevons encore présentement des résultats d'analyses de l'échantillonnage effectué sur les tronçons de carottes provenant de ces travaux. La Compagnie prévoit mettre à jour l'estimation des ressources.

Le communiqué de presse daté du 2 mars 2012 fournit une liste détaillée des principales hypothèses d'exploitation ainsi qu'un résumé des revenus projetés, des coûts de fonctionnement et des immobilisations pour la période d'exploitation minière de 20 ans couverte par l'ÉÉP. Les résultats financiers indiquent une VAN positive après impôt de 258,0 M\$ à un taux d'actualisation de 8 %, un taux de rentabilité interne (« TRI ») après impôt d'environ 20 % et une période de récupération de 5,8 ans sur la valeur actualisée des flux de trésorerie. La marge opérationnelle atteint en moyenne 61 % au cours de la première période de 20 ans.

Engagement envers la communauté

En 2012 et en 2013, la Compagnie a poursuivi ses discussions avec les autorités provinciales et municipales ainsi qu'avec les Premières nations et la Nation Métis de l'Ontario, et ce, afin de travailler en collaboration au fur et à mesure que la portée, les impacts et les avantages du projet sont mieux compris à chacune des étapes menant à la production.

Projets au Québec

Le 18 février 2013, dans un communiqué de presse, Globex a souligné les résultats positifs des programmes d'exploration de 2012 et a précisé ses plans pour 2013. Le 19 juin 2013, dans un communiqué de presse, Globex a fourni une mise à jour additionnelle ainsi que des plans pour la fin de 2013 en ce qui concerne ses projets au Québec. En 2013, d'autres communiqués de presse, datés respectivement du 1^{er} octobre 2013 et du 4 novembre 2013, comprenaient des résultats de la campagne de forages en cours sur la propriété de Wood Pandora et la campagne de forages complétée sur la propriété Tiblemont-Tavernier.

En 2013, la Compagnie a complété un total de 22 838 mètres de forages au diamant répartis comme suit sur 70 trous sur dix projets différents :

- Eagle Mine (1 trou : 682 m)
- Lac Fecteau (6 trous : 2 229 m)
- Ralleau (1 trou : 201 m)
- Sigma Est (4 trous : 1 138 m)
- Smith Zulapa (4 trous : 1 398 m)
- Soissons (1 trou : 228 m)
- Tavernier - Tiblemont (12 trous : 3 990 m)
- Turner Falls (18 trous : 872 m)
- Victoria Gold (3 trous : 330 m)
- Wood Pandora (20 trous : 11 770 m)

À l'heure actuelle, tous les résultats des essais ont été reçus et traités. Une vue d'ensemble des activités et des résultats liés aux projets les plus significatifs suit immédiatement. Les renseignements présentés ci-dessous viennent compléter l'information technique contenue dans les communiqués de presse publiés au cours de l'exercice 2013 liés aux travaux d'exploration de la Compagnie.

Au cours de 2013, 3 303 567 \$ (2012 – 1 933 363 \$) ont été engagés sur les projets situés au Québec. Des observations concernant les projets sur lesquels les dépenses les plus importantes ont été engagées suivent ci-dessous.

- **Mine Eagle** – un seul trou de forage, modérément profond, n'a pas confirmé la continuité verticale vers le haut d'une intersection d'or historique profonde (10,2 g/t Au sur 10,2 m, profondeur verticale de 600 m) tout juste à l'ouest de l'ancienne mine Eagle. Le forage de 2013 a toutefois recoupé le prolongement ouest de la zone principale Eagle et a révélé une teneur anormale de 1,07 g/t Au sur 5,1 m, confirmant ainsi le potentiel d'exploration en profondeur dans ce secteur de la propriété.
- **Lac Fecteau** – une campagne de forage de 6 trous totalisant 2 229 mètres a été entreprise sur cette propriété de sulfures massifs volcanogènes (SMV). Toutes les anomalies géophysiques ont pu être expliquées par la présence de sulfures, mais aucunes teneurs significatives en métaux de base ou en métaux précieux n'ont été recoupées.
- **Lyndhurst** – l'intégration et l'analyse en 2013 des données historiques de forage, des travaux expérimentaux, de géophysiques de recherche en profondeur et de la cartographie ponctuelle révèlent un potentiel pour la découverte d'un important gisement de SMV à haute teneur en profondeur qui se trouverait à une distance verticale de 800 mètres sous la surface sur l'ensemble de la propriété. En 2014, des forages stratigraphiques profonds sont à l'étude pour la zone de SMV Moïse et le secteur est de la propriété qui est sous-exploré.
- **Ralleau** – un seul trou de forage pilote de 201 mètres dans l'anomalie géophysique a révélé une zone de sulfures disséminés sans minéralisation significative en métaux de base ou en métaux précieux.
- **Sigma Est** – un programme de 4 trous de forage de 1 138 mètres sur la propriété du secteur de Val-d'Or n'a révélé aucune teneur significative en or à l'intérieur de forages positionnés sous un indice aurifère connu à haute teneur et situé à proximité de trous de forage historiques pour lesquels des intersections aurifères historiques intéressantes avaient été rapportées.
- **Smith-Zulapa** – un programme de forage de 4 trous totalisant 1 398 mètres a été complété au cours du deuxième trimestre. Le dernier trou de forage, celui situé le plus à l'ouest, a recoupé un système filonien de quartz à haute teneur en pyrite, notamment une teneur de **4,94 g/t Au sur 3,2 m** à une profondeur de 130 mètres. Cette nouvelle intersection prolonge la zone aurifère Smith latéralement à l'ouest et en profondeur dans ce secteur.
- **Soissons** – un seul trou de forage de 228 m a recoupé suffisamment de sulfures dans des roches volcaniques hôtes pour expliquer l'anomalie géophysique ciblée sans toutefois déterminer la présence d'une minéralisation importante en métaux de base ou en métaux précieux.
- **Tavernier-Tiblemont** – une campagne de 12 trous de forage totalisant 3 990 m a été complétée au troisième trimestre et a confirmé la présence potentielle d'importantes intersections aurifères, comme le suggérait l'intersection de **4,78 g/t Au sur 8,8 m dont 6,15 g/t Au sur 4,3 m** (trou TIB-13-13), située à une profondeur de 225 mètres dans le prolongement latéral (6 km) minéralisé de la grande structure de cisaillement de Maufort. En 2014, les travaux de forage viseront à élargir les zones aurifères reconnues et à tester d'autres structures minéralisées ciblées sur la propriété.

- **Turner Falls** – à la suite des travaux de cartographie lithologique/structurelle sélective sur trois des quatre principaux indices d'ÉTR, une campagne de forages multiples (de faible profondeur) et rapprochés a été complétée à la fin du troisième trimestre. Dix-huit (18) trous totalisant 872 mètres de forage ont été complétés sur la zone à haute teneur de Camp Lake North, l'indice connu de Turner Falls et l'indice de West Horseshoe. Un échantillonnage préliminaire et limité des carottes provenant des forages sous l'indice de Camp Lake North ont révélé des teneurs anormales en TREO + Y2O3 variant entre 0,25 % et 0,70 % sur 2 m alors qu'aucun échantillon anormal n'avait été relevé à partir de l'échantillonnage sélectif provenant des autres endroits. Des études sont en cours afin de concilier les résultats d'analyse de surface de Globex ayant révélé de hautes teneurs (couramment jusqu'à plusieurs points de pourcentage de TREO + Y2O3, le tout confirmé par des analyses pétrographiques/à la microsonde) et les résultats montrant des teneurs plus faibles en ÉTR dans les carottes de forage.
- **Victoria Gold** – une campagne de forage de 3 trous rapprochés totalisant 330 m a été complétée au cours du premier trimestre sur une zone aurifère historique apparemment ponctuelle. La campagne avait pour but de confirmer la minéralisation à haute teneur précédemment rapportée, mais les meilleures teneurs recoupées atteignaient seulement **1,38 g/t Au sur 4,8 m** (trou Vic-13-01) et **1,65 g/t Au sur 7,5 m** (trou Vic-13-02).
- **Wood-Pandora** – constitue la propriété aurifère de première importance de Globex et est située quelques km à l'ouest de la mine d'or en production Lapa d'Agnico-Eagle, le long de la prolifique faille de Cadillac. Une campagne de forages de 20 trous totalisant 11 770 m avait été complétée à la fin du troisième trimestre. Les deux principales zones cibles comprenaient la zone Pandora #3 où une intersection plus large a recoupé **15,1 g/t Au sur 11,8 m** et la zone Central Cadillac où une intersection plus large a recoupé **4,8 g/t Au sur 10,65 m**. Une proposition de campagne de forages préliminaires comportant plusieurs trous pour 2014 a été préparée par Globex et présentée pour approbation à la minière Osisko, partenaire de coentreprise, en janvier. Le début de la campagne de forages de 2014 est planifié pour la fin du premier trimestre de 2014.

Personne qualifiée

Toutes les informations scientifiques et techniques contenues dans le présent rapport de gestion ont été préparées par les géologues de la Compagnie, sous la supervision de Jack Stoch, président et chef de la direction, qui est une personne qualifiée en vertu de la NC 43-101.

Propriétés sous option

Un certain nombre de partenaires de Globex ont effectué des travaux sur des propriétés sous option et ont publié des communiqués de presse décrivant leurs résultats. Les résultats les plus significatifs sont les suivants :

Lincoln Mining Corp

- Le 28 novembre 2012, Lincoln Mining Corporation (« Lincoln ») a conclu une convention d'achat avec Laurion Mineral Exploration inc. pour l'achat et la cession d'une option pour l'acquisition d'une participation de 100 % dans la propriété Bell Mountain de Globex située dans le comté de Churchill, au Nevada. Au cours de la période du 15 avril à la mi-juin 2013, des forages intercalaires à circulation inversée ont continué d'être réalisés sur la propriété afin de convertir la ressource. Dans un communiqué de presse daté du 18 juin 2013, Lincoln a annoncé que Procon Mining and Tunnelling Ltd. et certaines de ses filiales auxquelles le communiqué de presse réfère collectivement en tant que Procon (« PRI ») se sont engagés auprès du Comité sur les investissements étrangers aux États-Unis (le « Committee on Foreign Investment in the United States » ou « CFIUS ») à céder la totalité de son investissement à Lincoln. Dans le même communiqué de presse, Lincoln a annoncé des restrictions d'accès à ses propriétés aux États-Unis. Le 19 février 2014, Lincoln a publié un communiqué de presse annonçant que le CFIUS avait accordé une prolongation jusqu'au 7 mars 2014 pour que PRI effectue une transaction afin de disposer de ses actions. Le 3 mars 2014, Lincoln a annoncé que PRI avait conclu la vente de sa participation dans Lincoln Mining en vendant ses 46 millions d'actions ordinaires de

Lincoln, dans le cadre d'une vente privée, à M. Ronald K. Netolitzky, un entrepreneur minier canadien. En conséquence, il n'existe plus aucuns liens opérationnels ou financiers entre Procon et Lincoln.

Mag Copper Limited

- En 2013, Mag Copper Limited a effectué un certain nombre de changements au sein de sa direction et de son conseil d'administration. Ils ont également obtenu un certain nombre de financements limités afin de compléter une campagne de forages et d'autres projets visant à faire progresser vers la production le gisement de cuivre-zinc-or-argent de la Rivière Magusi qu'ils ont optionné de Globex. Globex est en droit de recevoir un paiement d'option de 400 000 \$ le ou avant le 28 avril 2014.

Rocmec Mining inc.

- Le 25 janvier 2013, Rocmec Mining inc. a annoncé les résultats d'un programme d'exploration de surface sur la propriété Russian Kid (Rocmec 1). Les travaux réalisés comprenaient un levé de surface au magnétomètre et une réinterprétation des résultats d'exploration antérieurs à la lumière des observations géologiques interprétées et compilées.
- D'autres nouvelles de Rocmec, publiées le 9 avril et le 23 mai 2013, ont souligné un changement de contrôle de Rocmec et l'obtention d'un prêt de Nippon Dragon Resource, lequel sera utilisé entre autres pour la mise en production du gisement aurifère Rocmec 1 (Russian Kid). Globex détient une redevance nette de métaux (RNM) de 5 % sur les 25 000 premières onces d'or produites par cette propriété et une RNM de 3 % sur toute la production subséquente.

Viking Gold Exploration inc.

- Viking Gold Exploration inc. (« Viking ») a complété une campagne de forages initiale de 13 trous sur sept claims optionnés de Globex situés dans le canton de Guyenne, au Québec. Plusieurs intersections d'or ayant recoupé des teneurs atteignant jusqu'à 5,29 g/t Au sur 3 mètres ont été rapportées. Voir le communiqué de presse de Viking daté du 11 février 2013. Le 7 août 2013, Viking a informé Globex qu'elle résiliait la convention d'option.

Xmet inc.

- En 2012, Xmet inc. (« Xmet ») explorait activement son projet principal, la propriété Duquesne-Ottoman, située dans la province de Québec. Malgré les progrès significatifs réalisés sur les propriétés, Xmet n'était pas en mesure de lever les fonds nécessaires pour racheter la participation de Globex dans la propriété Duquesne Ouest. Le 3 juillet 2013, Xmet a annoncé l'expiration de sa convention d'achat de la participation de 75 % dans le projet de la propriété Duquesne Ouest puisqu'elle n'était pas en mesure de financer l'acquisition dans le marché actuel du secteur des ressources pour les sociétés juniors; la propriété a donc été rendue à Globex.

Acquisitions de propriétés, ventes et options

Acquisitions de propriétés

Au cours de 2013, la Compagnie a déboursé 41 581 \$ (2012 – 136 844 \$) pour l'acquisition de propriétés minières situées principalement dans la province de Québec. Globex travaillait à l'acquisition potentielle de certains actifs à l'extérieur de l'Amérique du Nord.

Ventes et options

Revenus d'options nets 31 décembre 2013

Propriété, sommaire des conventions d'option	Revenus d'options nets	Recouvrement des coûts d'acquisition de la propriété	Recouvrement des dépenses d'exploration
Ventes et options			
Propriété Hematite – Cleghorn Minerals Ltd.	7 545 \$	-	17 455 \$
<ul style="list-style-type: none"> Le 9 octobre 2012 (modifié le 31 janvier 2013, expiré le 30 avril 2013) Paievements d'option - 1 000 000 \$ sur 12 mois à partir de la date de prise d'effet Émission de 2 000 000 actions ordinaires trois jours ouvrables après la date de prise d'effet RBM de 2 % 			
Mines indépendantes Chibougamau inc.	350 000	-	-
<ul style="list-style-type: none"> Le 9 mai 2013, Globex a vendu d'importants blocs de claims adjacents aux gisements Grandroy et Berrigan en contrepartie d'un paiement en espèces et d'une RBM de 2 %. 			
Canadian Metals Inc.	16 053	22 855	3 092
<ul style="list-style-type: none"> Le 12 février 2013, Globex a signé une convention d'option liée à la propriété Charlevoix. Le 7 juillet 2013, Globex a reçu 200 000 actions. 			
Grupo Moje Ltd.	-	-	5 000
<ul style="list-style-type: none"> Le 24 septembre 2013, Globex a signé une convention d'option liée à la propriété aurifère du canton de Rousseau, laquelle requiert un paiement initial de 5 000 \$ à la date de prise d'effet et, par la suite, 5 000 \$ chaque trimestre. La convention a pris fin en janvier 2014. 			
Paievements d'option et de vente découlant d'ententes des années précédentes			
<ul style="list-style-type: none"> Sementiou inc., propriété Duvay Tres-Or, propriété Fontana Integra Gold Corp, propriété Farquharson¹ Mag Copper Limited, propriété Fabie Bay/Magusi Knick Explorations, propriété Raymor 	9 350 (1 411) - 286 650 12 500	- - - -	650 1 411 36 000 13 350 -
	680 687 \$	22 855 \$	76 958 \$
Premier trimestre – 2013	71 000 \$	-	-
Deuxième trimestre – 2013	462 500 \$	-	-
Troisième trimestre – 2013	142 000 \$	-	-
Quatrième trimestre – 2013	5 187	22 855	76 958 \$
	680 687 \$	22 855 \$	76 958 \$

Notes :

1. La propriété a été renommée « Propriété Donald » par Integra Gold Corp.

En 2013, la Compagnie a généré des revenus d'options nets de 680 687 \$ (2012 – 481 388 \$). Les revenus d'options nets se composaient de 664 634 \$ de trésorerie (2012 – 461 272 \$) et de 16 053 \$ d'actions (2012 – 20 116 \$). En 2013, la Compagnie a reçu des actions d'Integra Gold dont la juste valeur à la réception s'élevait à 11 000 \$ et des actions de Canadian Metals dont la juste valeur à la réception s'élevait à 42 000 \$ (2012 – 134 500 \$) dont une somme de 36 947 \$ (2012 – 92 989 \$) a été comptabilisée en tant que recouvrement de coûts d'acquisition et d'exploration des propriétés.

Les revenus d'options nets de 680 687 \$ sont plus élevés que ceux de l'année précédente principalement du fait de la vente des propriétés situées à proximité des gisements Grandroy et Berrigan à MIC en contrepartie d'un versement de 350 000 \$ et d'une RBM de 2 %. Ces propriétés ont été acquises par Globex après que le Plan d'arrangement avait été approuvé.

Globex continue à éprouver des difficultés à optionner des propriétés en raison des défis auxquels sont actuellement confrontées les sociétés minières juniors pour le financement de leurs projets.

Redevances

La notice annuelle et le site Web www.globexmining.com de la Compagnie fournissent les descriptions des propriétés, ainsi qu'une liste des droits de redevance et des détenteurs d'options pour les différentes propriétés.

Résultats d'exploitation

Informations annuelles choisies

	2013		2012		2011
			<i>Redressé</i>		<i>Redressé</i>
			<i>Note 1</i>		<i>Note 1</i>
Revenus totaux	1 432 874	\$	934 521	\$	3 703 145
Revenus de coentreprises	1 379		246 763		41 500
Dépenses totales	2 753 438		4 670 302		3 032 648
Gain sur scission partielle d'actifs	-		6 103 061		-
Résultat net (perte nette) avant impôts	(1 319 185)		2 614 043		711 997
Impôts sur le revenu (recouvrement) et impôts miniers	(474 379)		(328 634)		353 229
Résultat net (perte nette) et résultat global (perte globale) de l'exercice	(844 806)		2 942 677		358 768
Résultat net (perte nette) par action					\$
- De base et dilué(e)	(0,03)	\$	0,12	\$	0,02
Actifs totaux	24 565 333	\$	24 235 500	\$	21 697 284
Autres passifs	209 075	\$	836 144	\$	234 693

Note :

I. Redressé par suite de l'adoption de l'IFRS 11 effectif au 1^{er} janvier 2013. Voir la note 3 aux états financiers pour plus de détails.

Évolution des résultats

En 2013, Globex a enregistré une perte nette de 844 806 \$ comparativement à un résultat net de 2 942 677 \$ en 2012, principalement en raison du gain résultant de la scission partielle d'actifs à MIC au cours de l'exercice précédent.

En 2013, les revenus totaux s'élevaient à 1 432 874 \$, contre 934 521 \$ en 2012. Les revenus de l'exercice en cours se composent de 680 687 \$ (2012 – 481 388 \$) de revenus nets tirés d'option, de 69 522 \$ (2012 – 403 266 \$) de revenus de redevances de métaux, de 342 716 \$ (2012 – Néant) de services de gestion et de 339 949 \$ (2012 – 49 867 \$) d'autres revenus.

Les revenus d'options nets pour 2013 totalisent 680 687 \$ et comprennent également les 350 000 \$ provenant de la vente de trois importants blocs de claims à Mines indépendantes Chibougamau inc. tel que cela est décrit à la note 23 afférente aux états financiers. Cette réduction reflète les difficultés rencontrées par les sociétés minières juniors à accéder au marché des capitaux pour financer des conventions d'option sur des propriétés ou des acquisitions de propriétés. De plus amples informations sur les revenus d'options nets en 2013 sont disponibles à la page 14 du présent rapport de gestion.

En 2013, les revenus tirés des redevances de métaux se sont élevés à 69 522 \$, contre 403 266 \$ en 2012. Les revenus en 2013 furent inférieurs à ceux enregistrés en 2012 principalement en raison de la baisse des prix moyens du zinc en 2013 comparativement à 2012. Au cours de 2013, Nyrstar a produit 113 millions de livres de zinc contre 107 millions de livres en 2012.

En 2013, les dépenses totales s'élevaient à 2 753 438 \$, contre 4 670 302 \$ en 2012. L'écart est principalement attribuable à la diminution de la juste valeur des actifs financiers de 1 699 299 \$ en 2012 ainsi que d'une réduction des autres dépenses de 217 565 \$.

En 2012, Globex a comptabilisé un résultat net de 2 942 677 \$, contre un résultat net de 358 768 \$ en 2011; l'écart s'explique principalement par le gain réalisé lors de la scission partielle d'actifs ainsi que par la diminution des revenus d'option qui a eu un effet compensatoire (2012 – 481 388 \$; 2011 – 3 262 620 \$).

En 2012, les revenus d'options nets s'élevaient à 481 388 \$, contre 3 262 620 \$ en 2011. Les revenus de 2011 comprenaient les actions des Compagnies titulaires d'options dont la valeur s'élevait à 1 781 000 \$ au moment de la comptabilisation initiale. En 2012, les revenus tirés des redevances de métaux se sont élevés à 403 266 \$, contre 490 525 \$ en 2011.

En 2012, les dépenses totales s'élevaient à 4 670 302 \$, contre 3 032 656 \$ en 2011. L'augmentation de 1 637 646 \$ pour les dépenses de 2012 par rapport à celles de 2011 s'explique par l'augmentation de la provision pour la dévaluation des propriétés minières et les dépenses d'exploration reportées de 625 648 \$ (2012 – 1 001 140; 2011 – 375 492 \$), l'augmentation de la diminution de la juste valeur des placements de 1 541 462 \$ et une diminution des honoraires professionnels, de la rémunération à base d'actions et d'autres éléments de 529 464 \$.

Actifs totaux

La croissance des actifs totaux de 329 833 \$, actifs qui sont passés de 24 235 500 \$ au 31 décembre 2012 à 24 565 333 \$ au 31 décembre 2013, reflète l'augmentation des propriétés minières et des dépenses d'exploration reportées de 3 667 055 \$, la diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que de la trésorerie réservée pour l'exploration de 2 641 869 \$ et la réduction des débiteurs de 946 445 \$ ainsi que l'augmentation combinée de tous les autres actifs de 251 092 \$.

Autres passifs

Les autres passifs représentent l'excédent du produit de l'émission d'actions accréditives sur leur juste valeur à la date d'émission. La réduction des autres passifs, qui sont passés de 836 144 \$ au 31 décembre 2012 à 209 075 \$ au 31 décembre 2013, reflète la diminution du nombre d'actions accréditives émises en 2013 (2013 – 4 610 930; 2012 – 4 722 677) et la réduction de la prime par action.

Opérations du quatrième trimestre

Au quatrième trimestre de 2013, 4 610 930 actions accréditives ont été émises en vertu d'un placement privé. Les actions ont été émises au prix de 0,50 \$ par action pour un produit total de 2 305 465 \$ (valeur marchande de 2 074 919 \$). Ces fonds seront utilisés à des fins d'exploration sur les projets de la Compagnie situés au Québec.

De plus, 1 029 664 actions ordinaires ont été émises au prix de 0,45 \$ par action pour un produit total de 463 351 \$. Ces fonds seront utilisés à des fins de fonds de roulement. Dans le cadre de ces financements, la Compagnie a encouru des frais d'émission d'actions de 189 764 \$.

Au cours du quatrième trimestre de chaque exercice, dans le cadre de la planification et du budget de l'exercice à venir pour l'ensemble de la Compagnie, la direction a examiné la valeur comptable des dépenses d'exploration reportées et des propriétés minières. Au cours du quatrième trimestre de 2013, la Compagnie a constaté une dévaluation des propriétés minières et des dépenses d'exploration reportées de 920 884 \$ (2012 – 811 699 \$).

Principaux résultats trimestriels

Le tableau ci-dessous présente les principaux résultats pour les huit derniers trimestres :

	2013				2012 (Redressé, Note 1 ci-dessous)			
	4 ^e trimestre	3 ^e trimestre	2 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	4 ^e trimestre	3 ^e trimestre	2 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre
Revenus totaux	5 187 \$	142 000 \$	462 500 \$	140 522 \$	302 916 \$	48 721 \$	255 006 \$	278 011 \$
Dépenses totales	1 232 339	535 287	455 060	530 752	1 190 820	560 154	566 695	653 334
Autres revenus (dépendances)	263 260	233 044	194 883	(7 143)	5 826 784	(384 926)	(426 418)	(315 048)
Résultat net (perte nette) ⁽²⁾	(1 231 200)	338 623	358 299	(310 528)	4 952 406	(672 135)	(713 403)	(624 191)
Résultat net (perte nette) par action ordinaire								
- De base et dilué(e)	(0,04)	0,01	0,01	(0,01)	0,21	(0,03)	(0,03)	(0,03)

Note :

- Comme il est mentionné à la note 3 afférente aux états financiers consolidés, Globex a adopté les révisions de la norme IFRS 11 à compter du 1^{er} janvier 2013, et conformément aux dispositions de transition, elle a retraité l'information comparative de 2012.
- Attribuable aux actionnaires ordinaires de la Compagnie.

La perte nette de 1 231 200 \$ pour le quatrième trimestre terminé le 31 décembre 2013 se compare au résultat net de 338 623 \$ pour le troisième trimestre de 2013. L'écart entre la perte nette du quatrième trimestre et le résultat net du troisième trimestre est principalement attribuable à la réduction des revenus au cours du trimestre ainsi qu'à la provision pour dévaluation de 920 884 \$ comptabilisée contre les propriétés minières et les dépenses d'exploration reportées.

Le résultat net de 338 623 \$ pour le troisième trimestre terminé le 30 septembre 2013 se compare au résultat net de 358 299 \$ pour le deuxième trimestre terminé le 30 juin 2013. Au troisième trimestre de 2013, la Compagnie a enregistré des revenus de 142 000 \$. La Compagnie a enregistré un recouvrement d'impôts et d'impôts miniers de 498 866 \$ (2012 – 224 224 \$).

Le résultat net de 358 299 \$ pour le deuxième trimestre terminé le 30 juin 2013 se compare à la perte nette de 310 528 \$ pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2013. Au deuxième trimestre de 2013, la Compagnie a enregistré des revenus de 462 500 \$, lesquels comprennent les revenus de 350 000 \$ provenant de la vente de propriétés à Mines indépendantes Chibougamau inc. (« MIC »). La Compagnie a enregistré un recouvrement d'impôts et d'impôts miniers de 155 976 \$ (2012 – 24 704 \$).

La perte nette de 310 528 \$ pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2013 se compare à un résultat net de 4 952 406 \$ pour le quatrième trimestre terminé le 31 décembre 2012. Au quatrième trimestre de 2012, la Compagnie a enregistré un gain provenant de la scission partielle d'actifs à MIC.

Le résultat net de 4 952 406 \$ pour le quatrième trimestre terminé le 31 décembre 2012 se compare à une perte nette de 672 135 \$ pour le troisième trimestre terminé le 30 septembre 2012. L'augmentation des revenus reflète le gain résultant de la scission partielle d'actifs à MIC, compensés par l'augmentation de la provision pour dévaluation des propriétés minières et pour les dépenses d'exploration reportées, de même que le recouvrement d'impôts et d'impôts miniers.

La perte nette de 672 135 \$ pour le troisième trimestre terminé le 30 septembre 2012 se compare à la perte nette de 713 403 \$ pour le deuxième trimestre terminé le 30 juin 2012. La diminution de la perte nette reflète l'effet conjugué des redevances de métaux réduites, d'une diminution moindre de la juste valeur des actifs financiers et d'une augmentation du recouvrement des impôts et des impôts miniers.

La perte nette de 713 403 \$ pour le deuxième trimestre terminé le 30 juin 2012 se compare à la perte nette de 624 191 \$ pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2012. L'écart s'explique principalement par une diminution de 520 253 \$ de la juste valeur des actifs financiers contre une diminution de 370 247 \$ au premier trimestre de 2012. L'augmentation a été compensée par une réduction des autres dépenses d'exploitation d'environ 87 000 \$ au cours du deuxième trimestre.

La perte nette de 624 191 \$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2012 se compare à la perte nette de 346 571 \$ pour le trimestre terminé le 31 décembre 2011. L'écart s'explique principalement par une diminution de 370 247 \$ de la juste valeur des actifs financiers au cours du trimestre courant contre une diminution de 69 466 \$ au quatrième trimestre de 2011. Au cours de ce trimestre, la dévaluation des propriétés minières et les dépenses d'exploration reportées totalisaient 115 317 \$ de moins qu'au quatrième trimestre de 2011, ce qui est également inclus dans le total des dépenses.

Résultats d'exploitation pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013

Revenus (31 décembre 2013 – 750 209 \$; 31 décembre 2012 – 884 654 \$)

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2013, les revenus ont totalisé 750 209 \$, ce qui correspond à une diminution de 134 445 \$ comparativement aux revenus de 884 654 \$ qui ont été rapportés pour la période correspondante en 2012.

Revenus d'options (31 décembre 2013 – 680 687 \$; 31 décembre 2012 – 481 388 \$)

En 2013, la Compagnie a généré des revenus d'options nets de 680 687 \$ (2012 – 481 388 \$). Les revenus d'options nets se composaient de 664 634 \$ (2012 – 461 272 \$) de trésorerie et de 16 053 \$ (2012 – 20 116 \$) d'actions. En 2013, la Compagnie a reçu des actions d'Integra Gold dont la juste valeur à la réception s'élevait à 11 000 \$ et des actions de Canadian Metals dont la juste valeur à la réception s'élevait à 42 000 \$ (2012 – 134 500 \$) dont une somme de 36 947 \$ (2012 – 92 989 \$) a été comptabilisée en tant que recouvrement de coûts des propriétés minières et des dépenses d'exploration reportées.

Les revenus d'options nets de 680 687 \$ sont plus élevés que ceux de l'exercice précédent principalement du fait de la vente des propriétés situées à proximité des gisements Grandroy et Berrigan à MIC en contrepartie d'une somme de 350 000 \$ et d'une RBM de 2 %. Ces propriétés ont été acquises par Globex après que le Plan d'arrangement avait été approuvé.

Revenus de redevances de métaux (31 décembre 2013 – 69 522 \$; 31 décembre 2012 – 403 266 \$)

La Compagnie a droit à une redevance brute sur la valeur des métaux extraits de l'exploitation minière zincifère Mid-Tennessee de Nyrstar. Si le prix moyen du zinc au LME est supérieur à 0,90 \$US la livre à la date finale de paiement qui survient un mois après la période de production, alors Globex a droit au versement d'une redevance.

En 2013, les revenus tirés des redevances de métaux se sont élevés à 69 522 \$, contre 403 266 \$ en 2012. Les revenus en 2013 ont été inférieurs à ceux enregistrés en 2012 principalement du fait que les cours moyens du zinc au LME ont excédé 0,90 \$US la livre seulement pendant le mois de janvier. En 2012, la moyenne au LME dépassait 0,90 \$US pendant six mois (janvier, février, mars, août, novembre et décembre). Au cours de 2013, Nyrstar a produit 113 millions de livres de zinc contre 107 millions de livres en 2012.

Total des dépenses (31 décembre 2012 – 2 753 438 \$; 31 décembre 2012 – 2 971 003 \$)

En 2013, les dépenses totales s'élevaient à 2 753 438 \$, contre 2 971 003 \$ en 2012. La diminution de 217 565 \$ s'explique par une diminution des salaires, des frais d'administration, des honoraires professionnels et des coûts des services contractuels de 445 901 \$ qui est compensée par une augmentation de la rémunération et paiements à base d'actions de 156 256 \$ et une augmentation des autres dépenses de 72 080 \$.

Salaires

- En 2013, les salaires totalisaient 592 480 \$, contre 774 709 \$ en 2012. La diminution de 182 229 \$ s'explique par une diminution des salaires de la direction de 90 000 \$ et d'une proportion plus importante des salaires alloués aux projets d'exploration en se basant sur le temps travaillé en 2013.

Administration

- Les frais d'administration représentent une combinaison des frais de bureau, de conventions et de réunion, de la publicité et des informations aux actionnaires ainsi que d'autres frais d'administration qui sont détaillés dans la note 20 afférente aux états financiers.
- En 2013, les frais d'administration totalisaient 380 851 \$, comparativement à 540 893 \$ l'année dernière. La diminution de 160 042 \$ s'explique principalement par une réduction des frais de bureau de 68 065 \$ (2012 comprenait des frais de bureau non-récurrents d'environ 40 000 \$), une réduction des frais de conventions et de réunion de 76 931 \$, de la publicité et des informations aux actionnaires de 25 805 \$ qui est compensée par une augmentation des autres frais d'administration de 10 759 \$.

Honoraires professionnels et services contractuels

- Les honoraires professionnels et les services contractuels comprennent les coûts engagés pour les relations avec les investisseurs, les frais légaux, les frais d'audit et de comptabilité, ainsi que d'autres honoraires.
- En 2013, les honoraires professionnels et les services contractuels ont totalisé 394 910 \$ contre 498 540 \$ en 2012, ce qui correspond à une diminution totale de 103 630 \$.
- La réduction des frais de relations avec les investisseurs de 45 580 \$, qui sont passés de 185 301 \$ en 2012 à 139 721 \$ en 2013, est le résultat d'une diminution des activités et d'économies sur les coûts qui ont été négociées auprès des fournisseurs. La diminution des frais légaux, qui sont passés 113 660 \$ en 2012 à 63 725 \$ en 2013, reflète la réduction des activités de la Compagnie pour l'exercice en cours. Les frais d'audit et de comptabilité ont enregistré une baisse en 2013, passant de 125 209 \$ en 2012 à 111 357 \$ pour l'exercice en cours, principalement en limitant le recours à des services supplémentaires. Les autres honoraires totalisent 80 107 \$ et correspondent à des droits d'inscription, à des frais de dépôt, ainsi qu'à d'autres honoraires professionnels. L'augmentation de 74 370 \$ en 2012 à 80 107 \$ en 2013 s'explique principalement par une augmentation des services contractuels.

Dévaluation et amortissement

- L'augmentation des frais d'amortissement, qui sont passés de 50 052 \$ en 2012 à 67 061 \$ en 2013, reflète les acquisitions effectuées vers la fin de 2012.

Rémunération et paiements à base d'actions

- En 2013, la rémunération et les paiements à base d'actions totalisaient 255 195 \$, contre 98 939 \$ en 2012. L'augmentation de 156 256 \$ de ces coûts est une conséquence de l'émission de 800 000 options (dont 710 000 ont été acquises immédiatement et ont donc été inscrites en tant que coûts), comparativement à 140 000 options émises (dont 50 000 acquises immédiatement) en 2012.

Dévaluation des propriétés minières et des dépenses d'exploration reportées

- La provision pour dévaluation se rapporte aux propriétés dans le cas desquelles les titres miniers ont expiré ou pour lesquelles aucune dépense future n'est prévue pour le moment. En 2013, la Compagnie a enregistré une provision de 1 082 969 \$, contre 1 001 140 \$ en 2012.

Autres revenus (dépenses)

- Les autres revenus (dépenses) reflètent les revenus d'intérêts, les revenus de coentreprises, l'augmentation (diminution) de la juste valeur des actifs financiers, les services de gestion lesquels comprennent du soutien administratif et du soutien en matière de conformité, de secrétariat d'entreprise et de gestion des risques, ainsi que des services consultatifs fournis à MIC en 2013.
- En 2013, la Compagnie a enregistré des autres revenus de 684 044 \$, contre 4 700 392 \$ en 2012, lesquels comprenaient un gain de 6 103 061 \$ résultant d'une scission partielle d'actifs. En 2013, la Compagnie a également engagé des revenus pour des services de gestion totalisant 342 716 \$ (2012 – Néant) pour les services de gestion fournis à MIC dans le cadre d'une entente de services de gestion. En 2013, une augmentation de la juste valeur des actifs financiers de 288 127 \$ a été comptabilisée, contre une diminution de 1 699 299 \$ en 2012.

Provision pour impôts et impôts miniers (recouvrement)

- En 2013, La Compagnie a enregistré un recouvrement d'impôts et d'impôts miniers de 474 379 \$ (2012 – 328 634 \$). Le recouvrement global pour 2013 reflète l'effet conjugué : (a) d'un recouvrement d'impôts engagés de 287 438 \$ (2012 – charge de 323 540 \$); et (b) d'une provision pour impôts et de droits miniers différés de 670 674 \$ (2012 – (108 377 \$)) ainsi que d'un recouvrement d'impôts et d'impôts miniers relatif à des avantages fiscaux liés aux actions accréditatives de 857 615 \$ (2012 – 543 797 \$) auxquels la Compagnie a renoncé en faveur des souscripteurs.
- Les provisions pour impôts et impôts miniers différés pour l'exercice courant correspondent à la meilleure estimation de la direction quant aux taux d'imposition futurs qui seront pratiquement en vigueur et aux stratégies fiscales courantes. Elle reflète également l'incidence d'éléments non déductibles (paiements à base d'actions, provisions pour dévaluation d'actifs non financiers et diminution de la juste valeur d'actifs financiers), ainsi que les stratégies fiscales en vue de minimiser le revenu imposable pour les actions reçues aux termes d'options exercées relativement à des propriétés minières de Globex.

Situation financière

Actifs totaux

La croissance des actifs totaux de 329 833 \$, actifs qui sont passés de 24 235 500 \$ au 31 décembre 2012 à 24 565 333 \$ au 31 décembre 2013, reflète l'augmentation de la valeur des propriétés minières et des dépenses d'exploration reportées de 3 667 055 \$, la diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que de la trésorerie réservée pour l'exploration de 2 641 869 \$ et la réduction des débiteurs de 946 445 \$ ainsi que l'augmentation combinée de tous les autres actifs de 251 092 \$.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements ainsi que les débiteurs totalisaient 1 223 323 \$ (31 décembre 2012 – 2 221 350 \$), soit 5,0 % des actifs totaux. La trésorerie réservée pour l'exploration s'élevait à 2 090 732 \$ au 31 décembre 2013 (31 décembre 2012 – 4 375 485 \$). L'écart s'explique par les activités d'exploration au cours de 2013.

Au 31 décembre 2013, les dépenses d'exploration reportées ont totalisé 17 382 627 \$ (31 décembre 2012 – 13 664 519 \$), soit une augmentation de 3 718 108 \$.

Total des passifs

Au 31 décembre 2013, les passifs courants s'élevaient à 644 625 \$ contre 1 988 871 \$ au 31 décembre 2012. Cette diminution reflète le paiement du dividende à payer à MIC et l'effet des activités de forage réduites au cours du quatrième trimestre de 2013.

Les autres passifs représentent l'excédent du produit de l'émission d'actions accréditives sur leur juste valeur à la date d'émission. La réduction des autres passifs, qui sont passés de 836 144 \$ au 31 décembre 2012 à 209 075 \$ au 31 décembre 2013, reflète la diminution du nombre d'actions accréditives émises en 2013 (2013 – 4 610 930; 2012 – 4 722 677) et la réduction de la prime par action.

Passif d'impôts différés

Les passifs d'impôts différés ont été comptabilisés à 3 966 050 \$ au 31 décembre 2013 comparativement à 3 346 423 \$ au 31 décembre 2012. L'augmentation s'explique principalement par l'effet des avantages fiscaux liés aux conventions d'actions accréditives auxquels la Compagnie a renoncé en faveur des souscripteurs.

Ce passif représente la meilleure estimation de la direction quant aux taux d'imposition futurs à payer si des revenus sont gagnés, en fonction de la loi pratiquement en vigueur ainsi que des plans opérationnels et des stratégies fiscales actuelles. La majorité du passif résulte des frais d'exploration admissibles au Canada, auxquels la Compagnie a renoncé en faveur des souscripteurs aux termes de conventions d'actions accréditives, ce qui fait en sorte qu'ils ne peuvent servir à réduire les revenus imposables.

Capitaux propres

La totalité des capitaux propres, qui se composent du capital émis, du déficit et des réserves, totalisaient 19 468 382 \$ (31 décembre 2012 – 17 658 441 \$). L'écart s'explique par l'effet des pertes attribuables aux actionnaires et aux rémunérations et paiements à base d'actions. Les détails concernant cet écart sont fournis dans les États consolidés de la variation des capitaux propres.

Capital émis

Au 31 décembre 2013, le capital émis de la Compagnie s'établissait à 50 677 905 \$ (31 décembre 2012 – 48 278 353 \$) représentant 33 536 612 actions ordinaires en circulation (31 décembre 2012 - 27 896 018).

Liquidités, fonds de roulement et flux de trésorerie

Au 31 décembre 2013, la Compagnie détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie totalisant 164 380 \$ (31 décembre 2012 – 521 496 \$) ainsi qu'une trésorerie réservée pour l'exploration totalisant 2 090 732 \$ (31 décembre 2012 – 4 375 485 \$). Les placements de 942 801 \$ (31 décembre 2012 – 637 267 \$) sont principalement constitués d'actions, comptabilisées à leur juste valeur, d'entreprises titulaires d'options qui ont été reçues à titre de contrepartie en vertu de conventions d'options minières.

Au 31 décembre 2013, le fonds de roulement de la Compagnie (c'est-à-dire les actifs courants moins les passifs courants) s'établissait à 2 765 352 \$ (31 décembre 2012 – 4 710 430 \$). Compte tenu de la situation actuelle de ses liquidités et de son fonds de roulement ainsi que de son accès à des sources de liquidités, la Compagnie considère qu'elle dispose de ressources suffisantes immédiatement accessibles pour honorer ses engagements actuels en ce qui a trait aux dépenses d'exploration et aux besoins corporatifs et administratifs pour les douze prochains mois.

Globex n'a pas de dette à long terme ou d'engagements contractuels similaires.

Au cours de 2013, les activités d'exploitation ont généré des liquidités de 18 085 \$ (31 décembre 2012 – liquidités utilisées de 1 176 853 \$) et les activités de financement ont généré 2 579 052 \$ (31 décembre 2012 – 5 918 133 \$).

Les activités d'investissement en 2013 ont été de 5 239 006 \$ (2012 – 2 830 172 \$). Les activités d'investissement comprennent l'acquisition d'immobilisations corporelles pour un total de 10 001 \$ (2012 – 89 437 \$), des paiements aux parties liées de 5 499 \$ (2012 – Néant), le dividende en espèces relatif à la scission partielle d'actifs de 503 006 \$ (2012 – Néant), l'investissement dans la coentreprise de 122 921 \$ (2012 – recouvrement de 339 970 \$), des dépenses d'exploration reportées de 4 808 256 \$ (2012 – 3 058 245 \$), l'acquisition de propriétés minières pour un total de 41 581 \$ (2012 – 136 844 \$), un produit de la vente de placements de 175 300 \$ (2012 – Néant) ainsi qu'un produit d'options sur les propriétés minières de 76 958 \$ (2012 – 114 384 \$).

Les activités d'exploitation, de financement et d'investissement pour l'exercice se sont traduites par une diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 2 641 869 \$ (2012 – augmentation nette de 1 911 108 \$).

Instruments financiers et gestion des risques

Gestion des risques du capital

La Compagnie gère ses actions ordinaires, ses options d'achat d'actions et ses bénéfices non répartis (déficit), ainsi que ses réserves, en tant que capital.

Pour poursuivre ses activités, la Compagnie doit, au cours des prochaines années, mobiliser des capitaux en vue de financer l'acquisition, l'exploration et le développement de projets majeurs. La disponibilité de capitaux pour financer les entreprises dépend du prix des marchandises et de la conjoncture économique mondiale. Le marché des capitaux est présentement défavorable aux sociétés d'exploration juniors. Ces facteurs ne peuvent être influencés par la direction et pourront avoir un effet direct sur la capacité de la Compagnie de mobiliser des capitaux propres.

Les objectifs de la Compagnie en matière de gestion du capital sont de préserver sa capacité d'évaluer ou de mettre en valeur des projets ou des propriétés ou de développer des propriétés au profit de tous les actionnaires.

En tant que compagnie canadienne d'exploration, ses principales sources de fonds se composent : a) de revenus d'options sur les propriétés; b) de produits tirés de redevances sur métaux; c) de revenus de placements; d) de produits d'émission d'actions ordinaires et accréditives; et e) d'autres éléments du fonds de roulement.

La Compagnie gère la structure de son capital et la modifie en tenant compte des résultats d'exploitation, de l'évolution de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Dans le but de maintenir ou de modifier sa structure du capital, la Compagnie pourrait émettre des actions, conclure des ententes de copropriétés ou vendre des propriétés.

En matière de placement, la Compagnie a pour politique d'investir ses liquidités dans des placements à court terme à faible risque portant intérêt, qui sont très liquides, et qu'elle choisit en fonction du calendrier de dépenses prévues.

Afin de faciliter la gestion de ses besoins en capitaux, la Compagnie établit des budgets annuels de dépenses qui sont mis à jour au besoin. Les budgets annuels ainsi que les mises à jour sont approuvés par le conseil d'administration. À des fins de gestion du capital, la Compagnie a développé deux objectifs comme suit :

- maintenir la trésorerie et équivalents de trésorerie, la trésorerie réservée à l'exploration et les débiteurs qui sont égaux ou supérieurs aux dépenses d'exploration engagées;
- maintenir les placements en actions et instruments de dettes ayant une juste valeur marchande combinée supérieure à douze mois de dépenses d'exploitation et d'administration prévues.

La Compagnie pourrait avoir besoin de ressources en capital supplémentaires pour compléter ou poursuivre ses plans d'exploration et de développement pour les douze prochains mois. Présentement, la Compagnie examine activement un certain nombre d'options, y compris celle d'optionner ou de vendre des propriétés, de même que d'autres activités de financement.

La Compagnie n'est assujettie à aucune restriction externe en matière de gestion du capital. La stratégie globale de la Compagnie demeure inchangée par rapport à 2012.

Objectifs de gestion des risques financiers

Les instruments financiers de la Compagnie sont exposés à certains risques financiers, y compris le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

(a) Risque de crédit

La Compagnie disposait de trésorerie et d'équivalents de trésorerie ainsi que de trésorerie réservée à l'exploration totalisant 2 255 112 \$ au 31 décembre 2013 (31 décembre 2012 – 4 896 981 \$). Ces fonds sont soumis à une combinaison de la garantie maximale de 100 000 \$ par institution individuelle prévue par la Société d'assurance-dépôts du Canada (« SADC »), une société de la couronne fédérale, et de la garantie de 1 000 000 \$ du Fonds canadien de protection des épargnants (« FCPE »).

La Compagnie ne croit pas être exposée à une concentration importante du risque de crédit. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détenus dans de grandes institutions financières ou leurs Compagnies affiliées.

L'exposition maximale au risque de crédit s'établit comme suit :

	31 décembre 2013	31 décembre 2012	1 ^{er} janvier 2012
Trésorerie et équivalents de trésorerie	164 380 \$	521 496 \$	2 074 901 \$
Trésorerie réservée à l'exploration	2 090 732	4 375 485	910 972
Placements	942 801	637 267	2 202 066
Débiteurs ⁽ⁱ⁾	116 142	1 062 587	518 270
Taxes et droits miniers à recevoir	-	-	81 794
	3 314 055 \$	6 596 835 \$	5 788 003 \$

- (i) Les débiteurs de 116 142 \$ (31 décembre 2012 – 1 062 587 \$; 1^{er} janvier 2012 – 518 270 \$) se composent de créances de clients de 22 758 \$ (31 décembre 2012 – 229 363 \$; 1^{er} janvier 2012 – 398 004 \$), d'une somme nulle à recevoir de MIC (31 décembre 2012 – 484 204 \$; 1^{er} janvier 2012 – Néant) et d'impôts recouvrables de 93 384 \$ (31 décembre 2012 – 349 020 \$; 1^{er} janvier 2012 – 120 266 \$). Les créances commerciales sont garanties par les ententes de propriété.

(b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la Compagnie ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations financières au moment où celles-ci deviennent exigibles. Elle atténue le risque de liquidité à travers sa structure de capital et en surveillant continuellement les flux de trésorerie réels et projetés. La Compagnie finance ses activités d'exploration minière au moyen d'actions accréditatives, de ses flux de trésorerie d'exploitation et de ses réserves de liquidités.

Le conseil d'administration révisé et approuve les budgets d'exploitation et d'investissement de la Compagnie, ainsi que toutes les opérations importantes menées hors du cours normal des affaires.

Les échéances contractuelles des passifs financiers sont toutes en deçà d'un an.

(c) Risque du marché des actions

Le risque du marché des actions s'entend de l'effet potentiel que peuvent avoir les variations des cours des titres individuels ou les variations générales du marché sur le résultat de la Compagnie. La Compagnie surveille de près les tendances générales sur les marchés des actions et les variations des titres individuels et détermine les mesures appropriées à prendre dans les circonstances.

La Compagnie détient des placements pour un montant de 942 801 \$ (31 décembre 2012 – 637 267 \$) dans diverses entreprises titulaires d'options, lesquels sont sujets à une fluctuation de leur juste valeur en fonction des changements qui surviennent dans les marchés du secteur minier canadien et des actions. Selon le solde courant au 31 décembre 2013, une augmentation ou une diminution de 10 % aurait un effet de 94 280 \$ (31 décembre 2012 – 63 000 \$) sur le résultat net (perte nette).

(d) Évaluations à la juste valeur comptabilisées dans l'état de la situation financière

Le tableau suivant fait l'analyse des instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur subséquemment à l'évaluation initiale. Les instruments financiers sont regroupés en niveaux de 1 à 3, selon le degré dans lequel la juste valeur est observable.

- Niveau 1 : évaluation à la juste valeur fondée sur les prix cotés (non rajustés) dans des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 : évaluation à la juste valeur fondée sur des données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 : évaluation à la juste valeur fondée sur des techniques d'évaluation incluant une part importante de données relatives à l'actif ou au passif et qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

31 décembre 2013	Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3		Total des actifs financiers à la juste valeur
Actifs financiers							
Placements en titres de capitaux propres	267 801	\$	675 000	\$	-	\$	942 801 \$
Bons de réhabilitation	-		127 039		-		127 039
	267 801	\$	802 039	\$	-	\$	1 069 840 \$

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1 et 2 au cours de l'exercice.

Les actifs financiers de niveau 2 ont été calculés à l'aide du prix du marché des actions liées non actives.

Pour tous les autres actifs et passifs financiers, la juste valeur correspond à la valeur comptable.

31 décembre 2012	Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3		Total des actifs financiers à la juste valeur
Actifs financiers							
Placements dans des titres de capitaux	434 767	\$	202 500	\$	-	\$	637 267 \$
Bons de réhabilitation	-		119 256		-		119 256
	434 767	\$	321 756	\$	-	\$	756 523 \$

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1 et 2 au cours de l'exercice.

1 ^{er} janvier 2012	Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3		Total des actifs financiers à la juste valeur
Actifs financiers							
Placements dans des titres de capitaux	514 566	\$	1 687 500	\$	-	\$	2 202 066 \$
Bons de réhabilitation	-		121 680		-		121 680
	514 566	\$	1 809 180	\$	-	\$	2 323 746 \$

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1 et 2 au cours de l'exercice. .

Principaux jugements et estimations comptables

La préparation d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction exerce son jugement, qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur l'application des méthodes et les valeurs comptables d'actifs, de passifs, de revenus et de dépenses. Ces estimations et hypothèses sous-jacentes se fondent sur l'expérience passée et d'autres facteurs considérés pertinents dans les circonstances dont les résultats constituent la base de prise de décisions pour établir la valeur des actifs et passifs qui ne sont pas disponibles selon d'autres sources. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont révisées régulièrement. La révision des estimations comptables est comptabilisée dans les périodes au cours desquelles les estimations sont révisées, si la révision n'a d'incidence que sur ces périodes, ou dans la période de révision et dans les périodes ultérieures, si la révision a une incidence sur les périodes considérées et sur les périodes ultérieures.

Les jugements critiques et estimations posés par la direction, lors de l'application des méthodes comptables de la Compagnie, sont présentés dans les conventions comptables ou par voie de notes aux états financiers, ou les deux, et un résumé des principaux éléments est fourni ci-dessous. Les éléments qui ont eu l'incidence la plus importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers sont les suivants :

(a) Dévaluation des propriétés minières et dépenses d'exploration reportées

À la fin de chaque période de présentation, la Compagnie juge s'il y a eu dévaluation de ses propriétés minières et des dépenses d'exploration et de développement reportées. Si la Compagnie détermine qu'il y a eu une dépréciation, elle doit en estimer le montant net recouvrable qui se définit comme étant le montant recouvrable diminué des frais de ventes afférents. En raison de la disponibilité limitée de l'information, la direction doit faire preuve d'un jugement important lorsqu'elle détermine le montant net recouvrable.

(b) Estimation de la rémunération et des paiements à base d'actions

L'estimation des coûts de la rémunération et des paiements à base d'actions nécessite la sélection d'un modèle d'évaluation approprié. Il faut aussi porter une attention particulière aux données requises par le modèle choisi. La Compagnie a établi les estimations de la volatilité de ses propres actions, la durée de vie probable des options octroyées, les taux d'intérêt et le moment de l'exercice de ces options. La Compagnie utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour calculer la juste valeur des coûts de la rémunération et des paiements à base d'actions.

(c) Estimation de la valeur marchande des placements

Globex a conclu des conventions d'options pour ses propriétés. En vertu de ces conventions, la Compagnie reçoit généralement une série de paiements en espèces sur une période de temps et elle reçoit fréquemment des actions de la Compagnie ayant conclu la convention d'option. Au moment de la réception des actions, Globex tente de déterminer la juste valeur sur la base des prix publiés sur un marché actif. Toutefois, dans certains cas, les actions ne peuvent être négociées sur un marché actif lors de leur réception et Globex doit alors utiliser une technique d'évaluation pour déterminer leur juste valeur. Dans certains cas, compte tenu de la nature stratégique de la transaction ou du volume de transactions sur le marché, le prix indiqué peut ne pas être représentatif du prix que ces actions pourraient être vendues à un tiers non lié. Ces questions d'évaluation pourraient également avoir une incidence sur la mesure de la juste valeur des actifs financiers à chaque fin de période.

(d) Durée de vie utile des immobilisations corporelles

La Compagnie revoit la durée de vie utile des immobilisations corporelles à la fin de chaque exercice. Au cours de l'exercice, la direction a déterminé que la durée de vie utile de l'équipement était appropriée.

(e) Crédit d'impôts et d'impôts miniers remboursables

Les estimations sont fondées sur une interprétation de la législation pratiquement en vigueur et sur l'application de l'interprétation de la direction quant au traitement des divers éléments qui pourraient avoir un impact sur l'évaluation.

(f) Solde d'impôts différés

La Compagnie utilise la méthode de l'actif et du passif fiscal pour la comptabilisation des impôts sur le revenu et impôts miniers différés. Selon cette méthode, des impôts différés sont comptabilisés pour tenir compte des incidences fiscales futures. Dans la préparation de ces estimations, la direction se doit d'interpréter les lois pratiquement en vigueur, les conditions économiques et commerciales ainsi que la structure corporative et fiscale prévue afin de déterminer quels pourraient être les impacts sur les revenus imposables des périodes futures.

(g) Estimation des actifs transférés à la valeur marchande

Afin de déterminer la juste valeur des propriétés minières transférées en vertu du Plan d'arrangement, la direction a embauché un consultant indépendant qui a identifié des transactions comparables survenues au cours des vingt huit mois précédents, aussi similaires que possible, et couvrant des propriétés situées dans la même zone géographique et possédant un environnement géologique similaire. Les valeurs pour les propriétés de Bateman Bay, de Lac Berrigan et de Berrigan Sud ainsi que la propriété de Lac Chibougamau ont été déterminées en fonction de la rétroaction de la tierce partie indépendante. Les valeurs restantes ont été élaborées par la direction en appliquant une approche cohérente.

Pour l'estimation de la juste valeur de l'ensemble des propriétés de Globex, qui a été utilisée pour déterminer la « proportion papillon » afin d'allouer des liquidités et des placements à Mines indépendantes Chibougamau, la direction a estimé la juste valeur en fonction d'approches standard de l'industrie et qui sont similaires à celles appliquées par la tierce partie indépendante.

Bien que la direction croie que ces estimations soient raisonnables, les résultats futurs peuvent varier.

Actions en circulation

Au 31 décembre 2013 et au 8 mars 2014, la Compagnie avait 33 536 612 actions ordinaires émises et en circulation (31 décembre 2012 – 27 896 018) et aux mêmes dates, la Compagnie avait 1 300 000 options en circulation (31 décembre 2012 – 1 927 900) pour un capital-actions ordinaire totalement dilué de 34 836 612 (31 décembre 2012 – 29 823 918).

Au 31 décembre 2012, 1 927 900 options étaient en circulation et le 1^{er} février 2013, 50 000 options acquises immédiatement ont été octroyées à un consultant à un prix d'exercice de 1,40 \$ par action. Le 22 avril 2013, 90 000 options ont été octroyées à trois administrateurs indépendants à un prix d'exercice de 0,40 \$ par action. Ces options deviennent acquises sur une période d'un an. Le 27 juin 2013, 42 500 options avec un prix d'exercice moyen pondéré de 1,66 \$ par action ont été annulées, le titulaire de ces options ayant quitté la Compagnie. Le 12 août 2013, des titulaires d'options qui détenaient 1 350 400 options avec un prix d'exercice moyen pondéré de 1,43 \$ par action ont accepté d'annuler leurs options du fait qu'elles étaient substantiellement « hors du cours ». Au cours de l'année, 35 000 options avec un prix d'exercice moyen pondéré de 1,07 \$ par action n'ont pas été exercées par leurs titulaires et ont naturellement expiré. Le 3 septembre 2013, 660 000 options ont été octroyées à trois non-initiés à un prix d'exercice de 0,54 \$ par action. Ces options sont immédiatement acquises.

Au 31 décembre 2013 et au 8 mars 2014, 1 767 500 options pourraient être octroyées en plus des options d'achat d'actions présentement en circulation (31 décembre 2012 – 1 139 600).

Risques et incertitudes

La Compagnie, comme toutes les autres sociétés d'exploration minière, est exposée à divers risques financiers et environnementaux de même qu'à des risques opérationnels et à des risques de sécurité, lesquels sont inhérents à ses activités de par leur nature même. Elle est également soumise à des risques liés à d'autres facteurs, tels que les cours des métaux et les conditions des marchés financiers. Les risques principaux auxquels la Compagnie est exposée sont les suivants :

(a) Risques liés au financement

La Compagnie doit périodiquement obtenir de nouveaux fonds afin de poursuivre ses activités. Bien qu'elle ait toujours réussi à obtenir le financement requis à ce jour, rien ne garantit que la Compagnie sera en mesure de continuer de le faire dans le futur.

Le 20 décembre 2013, le ministère des Finances et de l'Économie du Québec a publié son Bulletin d'information 2013-14 (le « Bulletin ») annonçant diverses mesures fiscales. En particulier, il apparaît que si le présent Bulletin avait été adopté, alors des Compagnies telles que Globex qui reçoivent des revenus de redevances n'auraient plus été en mesure d'obtenir du financement par l'émission d'actions accréditatives donnant droit à des « super » déductions à leurs souscripteurs. Nous étions conscients que cette interprétation avait rencontré une forte opposition de la part des sociétés d'exploration. Le 28 février 2014, le gouvernement a annoncé que cette proposition du Bulletin d'information 2013-14 avait été reportée.

Si cette proposition était mise en œuvre, trouver du financement dans la province de Québec deviendrait très difficile pour Globex. Nous allons continuer de surveiller l'évolution de cette proposition.

La Compagnie estime que la qualité de ses propriétés et leur potentiel géologique lui permettront d'obtenir le financement requis pour la poursuite de l'exploration et des développements potentiels.

(b) Risques des marchés financiers

En vertu de son modèle d'affaires actuel où Globex agit à titre de générateur de projets, la Compagnie acquiert des propriétés et tente de les optionner ou de les vendre à d'autres sociétés minières juniors ou producteurs. Afin que les sociétés minières juniors puissent satisfaire aux obligations prévues dans le cadre de leurs ententes d'options avec Globex, elles doivent, dans de nombreux cas, lever des fonds sur les marchés de capitaux, ce qui s'avère actuellement très difficile.

(c) Volatilité des cours boursiers et liquidité limitée

Les actions ordinaires de Globex sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole GMX. De plus, la Compagnie est intercotée en Europe sur les Bourses de Francfort, Munich, Stuttgart, Xetra et Berlin sous le symbole G1M, et se transigne sous le symbole GLBXF sur l'OTCQX International aux États-Unis.

Les actions ordinaires de Globex ont connu une volatilité importante des prix, mais aussi du volume des transactions au cours des dernières années. Rien ne garantit une liquidité adéquate des actions ordinaires de Globex dans le futur.

(d) Permis et licences

Les opérations de la Compagnie peuvent nécessiter l'obtention de permis et de licences auprès de différentes autorités gouvernementales. Rien ne garanti que la Compagnie obtiendra tous les permis et licences nécessaires à la poursuite de l'exploration et du développement de ses propriétés.

(e) Réglementation gouvernementale

La majorité des projets d'exploration de la Compagnie sont situés au Québec et ont été touchés par les révisions à la Loi sur les mines du Québec. Après plusieurs mois de délibérations et d'incertitude, le gouvernement du Québec a adopté, le 10 décembre 2013, la nouvelle proposition de Loi sur les mines du Québec, le projet de loi 70 (Québec) (« le projet de loi 70 »). Le projet de loi 70 est considéré comme le remplacement de l'actuelle Loi sur les mines, 1987 (Québec) et maintient plusieurs des règles qu'elle contient présentement en matière de droits et de propriété. Il y a, cependant, un certain nombre de modifications importantes proposées dans le projet de loi 70, notamment :

- 1) des changements en ce qui concerne les droits des municipalités et des titulaires des droits de surface de superviser les activités minières;
- 2) une augmentation des obligations financières et des obligations en matière de divulgation pour les titulaires de droits miniers dans le but de créer davantage de responsabilité et de transparence;
- 3) des obligations environnementales et économiques accrues;
- 4) des exigences de consultations accrues avec les Premières Nations;
- 5) une augmentation des pouvoirs du ministre; et
- 6) un accroissement significatif des coûts.

Il est trop tôt pour connaître précisément les effets de ces modifications. Globex estime toutefois que ces modifications auront une incidence défavorable sur la rentabilité et l'efficacité de ses activités d'exploration et elle continuera de surveiller l'impact général de celles-ci.

(f) Risques environnementaux

Les activités de la Compagnie sont et seront assujettis aux réglementations environnementales fédérale, provinciale et locale. Ces règlements prescrivent, entre autres, le maintien de normes de qualité pour l'air et l'eau, de normes d'utilisation des terres, de même que des normes de remise en état des terres et des normes du travail. Ils énoncent également des limites en ce qui a trait à la production, au transport, à l'entreposage et à l'élimination des déchets liquides et solides.

La législation environnementale évolue vers l'adoption et l'application de normes plus strictes, une augmentation des amendes et des pénalités pour non-conformité, des évaluations environnementales plus rigoureuses des projets proposés ainsi qu'une responsabilité accrue pour les compagnies et leurs dirigeants, administrateurs et employés. À l'heure actuelle, il n'y a aucune certitude à l'effet que ces modifications n'affecteront pas les activités de la Compagnie. Les coûts à engager afin de se conformer à ces législations devraient augmenter.

Des risques environnementaux peuvent exister sur les propriétés de la Compagnie, lesquels ne sont pas, à l'heure actuelle, connus de la direction et qui auraient pu être causés par des propriétaires ou exploitants précédents des propriétés.

(g) Droits fonciers

Les concessions minières jalonnées dans lesquelles la Compagnie détient une participation n'ont pas été prospectées et, par conséquent, l'emplacement précis des limites des claims et la propriété des droits miniers sur certaines bandes de terre compromettant les claims peuvent être mis en doute. Même si la Compagnie a pris toutes les mesures possibles pour s'assurer que les titres de toutes les propriétés qu'elle possède et pour lesquelles elle détient des droits de redevances sont valables, notamment en s'assurant du dépôt des documents et du versement des paiements requis aux autorités réglementaires locales, rien ne garantit qu'un titre quelconque de l'une de ses propriétés ne sera pas contesté. Des tiers pourraient, à l'insu de la Compagnie, avoir des réclamations valides concernant des portions des intérêts de la Compagnie, bien que cela soit hautement improbable.

(h) Prix des métaux

Même si les programmes d'exploration de la Compagnie sont couronnés de succès, des facteurs hors du contrôle de la Compagnie peuvent affecter la commercialisation des minéraux trouvés. L'offre et la demande pour les métaux à l'échelle mondiale déterminent les cours des métaux, lesquels sont affectés par de nombreux facteurs, y compris les tendances internationales, économiques et politiques, les prévisions d'inflation, les fluctuations des taux de change, les taux d'intérêt, les niveaux de consommation mondial et régional, les activités spéculatives et les niveaux de production à travers le monde. Il est impossible de prédire avec précision l'incidence de ces facteurs.

(i) Personnel clé

La gestion de la Compagnie repose sur certains membres clé au sein de son personnel, mais surtout sur son président et chef de la direction. Le départ du président et chef de la direction pourrait avoir une incidence négative sur le développement et le succès de ses opérations. Le succès de la Compagnie est également lié à sa capacité d'attirer et de retenir du personnel qualifié.

Informations relatives aux parties liées

	31 décembre 2013	31 décembre 2012	1 ^{er} janvier 2012
Sommes dues à des parties liées		<i>(Retraité Note 3)</i>	<i>(Retraité, Note 3)</i>
Géoconseils Jack Stoch limitée	(6 700 \$)	- \$	- \$
Solutions réfractaires Eco inc.	748	-	-
Corporation de magnésium mondiale	453	-	-
Duparquet Assets limitée	282 700	405 621	345 650
	277 201 \$	405 621 \$	345 650 \$

Mines indépendantes Chibougamau inc.

La Compagnie est considérée comme étant une partie liée à MIC puisque la direction (président et chef de la direction, le vice-président exécutif et le chef des finances) est la même pour les deux entités. De plus, le président et chef de la direction détient un nombre important d'actions des deux entités et peut donc influencer de façon significative les opérations des deux entités.

Services de gestion

Le 29 décembre 2012, Globex a conclu une entente de services de gestion avec MIC pour l'exercice 2013 sous laquelle la Compagnie rend des services de gestion incluant : administration, conformité, secrétariat corporatif, gestion des risques et services conseils.

Les revenus de services de gestion de 342 716 \$ (2012, néant) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 représentent l'estimé de Globex des coûts spécifiques des services rendus plus une majoration, tel que stipulé dans l'entente de services de gestion.

Vente des propriétés

Le 9 mai 2013, Globex a vendu trois blocs majeurs de claims à MIC en considération d'un paiement comptant de 350 000 \$ et d'une royauté de 2 %. Les blocs de claims sont situés dans le camp minier de Chibougamau ((a) gisement Grandroy et (b) dépôt Berrigan). Les claims ont été acquis par Globex une fois le Plan d'arrangement terminé et par conséquent n'avaient pas été inclus dans celui-ci. Ces propriétés ont été acquises à la juste valeur basée sur des propriétés de taille similaire au stade d'exploration et ont donc été réalisées à des conditions équivalentes à celles qui prévaudraient dans des conditions de pleine concurrence. La transaction a été approuvée par le conseil d'administration indépendant de MIC.

Duparquet Assets Ltd. - Coentreprise

Le 18 février 2010, une convention d'options a été signée entre les vendeurs, Globex et Géoconseils Jack Stoch Ltée (« GJSL »), (compagnie détenue par Jack Stoch, président, chef de la direction et administrateur de Globex) et Duparquet Assets Ltd. (« DAL ») et Xmet Inc. (« Xmet » et/ou « acquéreur »). L'accord porte sur la propriété Duquesne West Gold (20 titres miniers) située dans les cantons de Duparquet et de Destor, au Québec, détenue à 50 % par Globex et à 50 % par GJSL (acquise avant l'inscription en bourse de Globex en 1987). L'accord porte également sur la propriété faille Ottoman détenue à 100 % par GJSL (40 titres miniers). Le 17 décembre 2012, la convention d'options a été modifiée. Le 16 février 2010, DAL a conclu une entente de coentreprise avec GJSL et Globex. Les produits de la convention d'options sont ainsi partagés également entre les vendeurs.

Le 3 juillet 2013, Xmet a informé Globex et GJSC qu'elle abandonnait son intérêt dans la propriété Duquesne Ouest. Celui-ci a été retourné à DAL.

Rémunération des dirigeants

Le tableau ci-dessous résume, pour les périodes respectives, la rémunération totale versée aux administrateurs et aux principaux dirigeants ayant l'autorité et la responsabilité de planifier, diriger et contrôler les activités de la Compagnie (le personnel de direction comprend le président et chef de la direction, la vice-présidente directrice ainsi que le chef des finances, trésorier et secrétaire général) :

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Dépense salariale		
Salaires et avantages sociaux	373 000 \$	444 295 \$

En 2013, le président et chef de la direction (Jack Stoch) ainsi que la vice-présidente directrice (Dianne Stoch) ont réduit leurs salaires et avantages sociaux combinés de 275 690 \$ en 2012 à 186 100 \$ en 2013, soit une réduction de 89 590 \$.

Contrôles et procédures de communication de l'information

La direction est responsable de l'information communiquée dans le présent document et elle a mis en place des systèmes, des procédures et des contrôles de communication de l'information appropriés afin d'assurer que l'information qui est utilisée à l'interne par la direction et communiquée à l'externe est, à tous égards importants, complète et fiable. Le chef de la direction et le directeur financier ont évalué la conception et l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Compagnie, telles qu'elles sont définies dans les règles des Autorités canadiennes en valeurs mobilières en date du 31 décembre 2013.

Se fondant sur cette évaluation, ils ont conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information de la Compagnie au 31 décembre 2013 étaient adéquats et fonctionnaient efficacement.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF)

Il incombe à la direction de la Compagnie de mettre en place et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne de la Compagnie à l'égard de l'information financière est un processus qui est élaboré de façon à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la communication de l'information financière, conformément aux PCGR.

Le contrôle interne de la Compagnie à l'égard de l'information financière comprend des conventions et des procédures qui : (i) concernent la tenue de dossiers raisonnablement détaillés qui donnent une image fidèle et exacte des opérations et des cessions visant les actifs de la Compagnie; (ii) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour permettre la préparation des états financiers conformément aux IFRS et que les encaissements et les décaissements de la Compagnie ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et des administrateurs de la Compagnie; et (iii) fournissent une assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de la Compagnie qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers de la Compagnie est soit évitée, soit décelée à temps.

Étant donné ses limites intrinsèques, le CIIF peut ne pas éviter ou déceler des inexactitudes en temps opportun. En outre, les projections quant à l'évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière dans des périodes subséquentes sont assujetties au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements dans les conditions ou que le degré de conformité aux conventions ou aux procédures change.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 et en date de la fin de cet exercice, le chef de la direction et le directeur financier ont participé à l'évaluation de la conception du CIIF en se fondant sur les critères énoncés en vertu du Internal Control over Financial Reporting – Guidance for Smaller Public Companies issued by the Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO).

L'efficacité du CIIF a également été évaluée à la fin de l'exercice. Se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction et le directeur financier ont conclu que le CIIF est conçu adéquatement et fonctionne efficacement de manière à assurer qu'aux fins de la communication de l'information financière, les états financiers sont préparés adéquatement, conformément à l'application des IFRS par la Compagnie. Au cours du trimestre terminé le 31 décembre 2013, aucun changement important n'a été apporté ou ne risque d'être apporté au CIIF de la Compagnie qui pourrait modifier le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Perspectives

Malgré la publication d'une évaluation économique préliminaire positive relativement à notre projet de talc-magnésite de Timmins, lever des fonds pour entreprendre la première phase de construction du projet s'avère un défi.

Nous continuons à chercher une propriété ou un partenaire approprié ou encore un instrument de financement afin d'exploiter notre technologie brevetée de récupération de l'or à partir de minerais aurifères réfractaires et de résidus. Nous avons signé un certain nombre d'ententes de confidentialité avec des parties intéressées.

Malgré le défi que pose la rareté des ressources disponibles pour le financement, ce qui affecte les sociétés minières juniors et donc nos opportunités d'optionner des propriétés, Globex estime être positionnée pour atteindre les objectifs stratégiques énoncés dans l'orientation de notre Compagnie grâce à une combinaison d'actifs de première classe ainsi que les ressources humaines et les ressources d'entreprise nécessaires.

Renseignements complémentaires

Le présent rapport de gestion doit être lu conjointement avec les états financiers comparatifs pour les exercices terminés le 31 décembre 2013 et le 31 décembre 2012. On pourra également obtenir de l'information complémentaire sur la Compagnie, y compris sa notice annuelle, sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com. En outre, la Compagnie affiche en temps utile tous les documents à destination du public, y compris sa notice annuelle et son rapport de gestion, sur son site Web, au www.globexmining.com.

Si vous souhaitez obtenir, sans frais, un exemplaire du rapport de gestion de 2013 ou de 2012, veuillez en faire la demande à l'adresse suivante :

Entreprises minières Globex inc.
86, 14e Rue, Rouyn-Noranda, Québec J9X 2J1
Téléphone : 819.797.5242 Télécopie : 819.797.1470
Courriel : info@globexmining.com

Approbation

Le conseil d'administration de la Compagnie a approuvé le contenu et l'envoi du présent rapport de gestion le 8 mars 2014.

Responsabilité des états financiers

La direction de la Compagnie est responsable de la préparation des états financiers consolidés ainsi que des renseignements contenus dans le rapport annuel. Les états financiers consolidés ci-joints des Entreprises minières Globex inc. ont été préparés par la direction et approuvés par le conseil d'administration de la Compagnie. L'information financière qui figure dans d'autres sections du présent rapport est conforme aux états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière et, le cas échéant, reflètent les meilleures estimations et jugements de la direction basés sur l'information actuellement disponible.

Globex maintient des systèmes adéquats relativement à la comptabilité et aux contrôles administratifs afin de présenter des états financiers fiables et de fournir une assurance raisonnable quant à la protection des actifs.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., comptables professionnels agréés, ont été nommés par les actionnaires pour effectuer un audit indépendant des états financiers de la Compagnie. Leur rapport décrit la nature de leur vérification et exprime leur opinion sur les états financiers de la Compagnie.

Le conseil d'administration de la Compagnie a la responsabilité de s'assurer que la direction remplit ses obligations en ce qui a trait à la présentation de l'information financière. Le conseil d'administration s'acquitte de cette tâche au moyen de son comité de vérification qui se compose uniquement d'administrateurs indépendants. Le comité de vérification est également responsable de faire des recommandations au sujet de la nomination, de la rémunération et des termes de la mission de l'auditeur de la Compagnie. Le comité de vérification rencontre périodiquement la direction, ainsi que l'auditeur indépendant, afin de discuter des contrôles internes, des questions de vérification et de présentation de l'information financière, et de s'assurer que chaque partie remplit correctement ses fonctions. Le comité de vérification examine également les états financiers consolidés, le rapport de gestion, le rapport de l'auditeur indépendant ainsi que les honoraires et les frais relatifs aux services de vérification et étudie la nomination de l'auditeur indépendant ou le renouvellement de leur mandat. Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., auditeur indépendant, a librement et pleinement accès au comité de vérification. Le comité de vérification communique ses résultats au conseil d'administration pour son appréciation lors de l'approbation de la publication des états financiers aux actionnaires.

« Jack Stoch »

Jack Stoch
Président et chef de la direction

« James Wilson »

James Wilson
Chef des finances, trésorier et secrétaire général

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'intention des actionnaires de
Entreprises minières Globex inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Entreprises minières Globex inc., qui comprennent les états consolidés de la situation financière au 31 décembre 2013, au 31 décembre 2012 et au 1er janvier 2012 et les états consolidés du résultat net (perte nette) et du résultat global (perte globale), les états consolidés de la variation des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Entreprises minières Globex inc. au 31 décembre 2013, au 31 décembre 2012 et au 1er janvier 2012, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Observations

Sans assortir notre opinion d'une réserve, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers qui décrit les faits et circonstances indiquant l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 3 des états financiers, qui explique que certaines informations comparatives aux 31 décembre 2012 et 1er janvier 2012, ainsi que pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 ont été retraitées.

 Deloitte S.E.N.C.R.L. / s.r.l. ¹

Le 8 mars 2014

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A116207

ENTREPRISES MINIÈRES GLOBEX INC.
États consolidés du résultat net (perte nette)
et du résultat global (perte globale)
(en dollars canadiens)

	Notes	31 décembre 2013	31 décembre 2012
<i>(Retraité, Note 3)</i>			
Activités poursuivies			
Revenus	19	750 209 \$	884 654 \$
Dépenses			
Salaires		592 480	774 709
Administration	20	380 851	540 893
Honoraires et services contractuels	20	394 910	498 540
Amortissement		67 061	50 052
Rémunération et paiements à base d'actions		255 195	98 939
Dévaluation des propriétés minières et des dépenses d'exploration reportées	14, 15	1 082 969	1 001 140
Perte (gain) de change		(20 028)	6 730
		2 753 438	2 971 003
Perte opérationnelle		(2 003 229)	(2 086 349)
Autres revenus (dépendances)			
Revenus d'intérêts		18 259	16 845
Revenus de coentreprises		1 379	246 763
Augmentation (diminution) de la juste valeur des actifs financiers		288 127	(1 699 299)
Perte sur disposition de placements		(30 400)	-
Services de gestion	23	342 716	-
Autres		63 963	33 022
Gain sur scission partielle d'actifs	6	-	6 103 061
		684 044	4 700 392
Résultat net (perte nette) avant impôts		(1 319 185)	2 614 043
Recouvrement d'impôts sur le revenu et d'impôts miniers	18	(474 379)	(328 634)
Résultat net (perte nette) et résultat global (perte globale) de l'exercice		(844 806) \$	2 942 677 \$
Résultat net (perte nette) par action			
De base et dilué(e)	21	(0.03) \$	0.12 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		28 927 893	24 013 516
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice		33 536 612	27 896 018

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ENTREPRISES MINIÈRES GLOBEX INC.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(en dollars canadiens)

	Notes	31 décembre 2013	31 décembre 2012
			<i>(Retraité, Note 3)</i>
Activités opérationnelles			
Résultat net (perte nette) et résultat global (perte globale) de l'exercice		(844 806) \$	2 942 677 \$
Ajustements pour :			
Disposition de propriétés minières en contrepartie d'actions		(30 145)	(134 500)
Diminution (augmentation) de la juste valeur des actifs financiers		(288 127)	1 699 299
Amortissement	13	67 061	50 052
Variation du taux de change des bons de réhabilitation		(7 783)	2 424
Dévaluation des propriétés minières et des dépenses d'exploration reportées	14, 15	1 082 969	1 001 140
Perte sur disposition de placements		30 400	-
Gain sur scission partielle d'actifs		-	(6 103 061)
Impôts exigibles (recouvrement)		(287 438)	323 540
Impôts différés et impôts miniers		(186 941)	(593 950)
Impôts sur le revenu et impôts miniers payés		(127 788)	(15 025)
Rémunération et paiements à base d'actions		255 195	98 939
		507 403	(3 671 142)
Quote-part des résultats de participation dans une coentreprise	12	(1 379)	(246 763)
Variation des éléments hors-caisse du fonds de roulement	24	356 867	(201 625)
		18 085	(1 176 853)
Activités de financement			
Émission d'actions		2 768 816	6 375 935
Frais d'émission d'actions		(189 764)	(457 802)
		2 579 052	5 918 133
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	13	(10 001)	(89 437)
Sommes dues à des parties liées	23	(5 499)	-
Dividende en espèces relatif aux à la scission partielle d'actifs	6	(503 006)	-
Récupération (investissement) dans la coentreprise	23	(122 921)	339 970
Dépenses d'exploration reportées	15	(4 808 256)	(3 058 245)
Acquisitions de propriétés minières	14	(41 581)	(136 844)
Produit de la vente de placements		175 300	-
Produit d'options sur propriétés minières		76 958	114 384
		(5 239 006)	(2 830 172)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(2 641 869)	1 911 108
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		4 896 981	2 985 873
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		2 255 112 \$	4 896 981 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie		164 380 \$	521 496 \$
Trésorerie réservée pour l'exploration		2 090 732	4 375 485
		2 255 112 \$	4 896 981 \$

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 24)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ENTREPRISES MINIÈRES GLOBEX INC.**États consolidés de la variation des capitaux propres**

(en dollars canadiens)

	Notes	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Actions ordinaires			
Solde au début de l'exercice		48 278 353 \$	50 288 153 \$
Émises suite à l'exercice d'options		-	207 500
Juste valeur des actions émises par placements privés		2 538 270	5 122 437
Distribution liée à la scission partielle d'actifs	6	-	(7 005 084)
Frais d'émission d'actions, net d'impôts de 51 046 \$ (31 décembre 2012, 123 149 \$)		(138 718)	(334 653)
Solde à la fin de l'exercice		50 677 905 \$	48 278 353 \$
Réserves - règlement en instruments de capitaux propres			
Solde au début de l'exercice		3 614 903 \$	3 615 214 \$
Coûts de la rémunération à base d'actions		229 305	60 289
Coûts des paiements à base d'actions		25 890	38 650
Juste valeur des options d'achats d'actions exercées		-	(99 250)
Solde à la fin de l'exercice		3 870 098 \$	3 614 903 \$
Déficit			
Solde au début de l'exercice		(34 234 815) \$	(37 177 492) \$
Résultat net (perte nette) et résultat global (perte globale) de l'exercice		(844 806)	2 942 677
Solde à la fin de l'exercice		(35 079 621) \$	(34 234 815) \$
Total des capitaux propres		19 468 382 \$	17 658 441 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ENTREPRISES MINIÈRES GLOBEX INC.

États consolidés de la situation financière

(en dollars canadiens)

	Notes	31 décembre 2013	31 décembre 2012	1er janvier 2012
			<i>(Retraité, Note 3)</i>	<i>(Retraité, Note 3)</i>
Actif				
Courant				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	164 380 \$	521 496 \$	2 074 901 \$
Trésorerie réservée pour l'exploration	8	2 090 732	4 375 485	910 972
Placements	9	942 801	637 267	2 202 066
Débiteurs	10	116 142	1 062 587	518 270
Crédits d'impôts et impôts miniers remboursables		-	-	81 794
Frais payés d'avance et dépôts		95 922	102 466	130 258
		3 409 977	6 699 301	5 918 261
Bons de réhabilitation	11	127 039	119 256	121 680
Participation dans une coentreprise	12	142 819	141 440	174 676
Immobilisations corporelles	13	507 993	565 053	525 668
Propriétés minières	14	2 994 878	3 045 931	3 049 515
Dépenses d'exploration reportées	15	17 382 627	13 664 519	11 907 484
		24 565 333 \$	24 235 500 \$	21 697 284 \$
Passif				
Courant				
Créditeurs et charges à payer	16	401 615 \$	1 141 300 \$	564 301 \$
Dividende à payer	6	243 010	575 909	-
Passifs d'impôts exigibles		-	271 662	307 038
		644 625	1 988 871	871 339
Sommes dues à des parties liées	23	277 201	405 621	345 650
Autres passifs	17	209 075	836 144	234 693
Passifs d'impôts différés	18	3 966 050	3 346 423	3 519 727
Capitaux propres				
Capital émis	22	50 677 905	48 278 353	50 288 153
Déficit		(35 079 621)	(34 234 815)	(37 177 492)
Réserves - règlement en instruments de capitaux propres		3 870 098	3 614 903	3 615 214
		19 468 382	17 658 441	16 725 875
		24 565 333 \$	24 235 500 \$	21 697 284 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

"Jack Stoch"

Jack Stoch, administrateur

"Dianne Stoch"

Dianne Stoch, administratrice

Notes aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

1. Description générale de l'entreprise

Entreprises minières Globex inc. (« Globex ») est une entreprise canadienne axée sur l'exploration, les redevances et la mise en valeur qui possède un portefeuille de plus de 110 biens miniers en Amérique du Nord. Ces biens sont à l'étape initiale ou intermédiaire de leur exploration et de leur mise en valeur, et contiennent des **métaux de base** (cuivre, nickel, zinc, plomb), des **métaux précieux** (or, argent, platine, palladium), des **métaux de spécialité** (manganèse, fer, uranium, lithium et terres rares) et des **minéraux industriels** (mica, ainsi que du talc et de la magnésite). La Compagnie tire actuellement des redevances et des revenus provenant d'options sur des biens contenant de l'or, de l'argent et du zinc.

Globex est incorporée dans la province de Québec et son siège social est situé au 86, 14e Rue, Rouyn-Noranda, Québec, J9X 2J1, Canada.

Le 10 septembre 2012, Globex et Mines indépendantes Chibougamau inc. (« MIC ») ont conclu un arrangement entraînant une réorganisation du capital de Globex et de MIC, le transfert de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de certains placements détenus par Globex ainsi que le transfert de dix propriétés de Globex vers MIC et sont assujetties à une « redevance brute de métaux » de 3 % en faveur de Globex.

Le 29 décembre 2012, (la « date de prise d'effet »), Globex a terminé la réorganisation selon un Plan d'arrangement établi en vertu de la Loi sur les sociétés par actions du Québec, ce qui a entraîné le transfert à MIC de liquidités s'élevant à 503 006 \$, de placements d'une valeur marchande de 72 903 \$ et de dix propriétés minières d'une valeur marchande de 6 429 175 \$, pour une valeur totale de 7 005 084 \$.

Le Plan d'arrangement a été conçu de manière à maximiser la valeur pour les actionnaires sur les actifs d'exploration et d'évaluation du camp minier de Chibougamau. Globex conservera ses autres propriétés minières.

Les actions de Globex sont inscrites à la Bourse de Toronto et se négocient sous le symbole GMX. Elles sont aussi cotées en Europe aux bourses de Francfort, Munich, Stuttgart, Xetra et Berlin sous le symbole G1M et sous GLBXF à la bourse OTCQX Internationale aux États-Unis.

La Compagnie cherche à accroître la valeur pour ses actionnaires par l'acquisition et la mise en valeur de propriétés dans le but de leur mise en production commerciale éventuelle, en concluant des conventions d'options ou des coparticipations, ou en vendant les propriétés.

2. Mode de présentation

(a) Déclaration de conformité

Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière, tel qu'émisses par l'« International Accounting Standards Board » (« IASB »).

(b) Mode de présentation

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base de continuité de l'exploitation et en appliquant le principe du coût historique, tel que modifié par la réévaluation des actifs et passifs financiers à la juste valeur dans l'état du résultat net (perte nette) et du résultat globale (perte globale). Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens à moins d'indication contraire.

La préparation des états financiers, conformément aux IFRS, nécessite l'utilisation de certaines estimations comptables critiques. Elle exige également de la direction qu'elle fasse preuve de jugement dans l'application des méthodes comptables de la Compagnie. Les endroits impliquant un degré plus élevé de jugement ou de complexité, ou les endroits dans lesquels des hypothèses et estimations ont un impact important sur les états financiers, sont présentés à la note 5.

2. Mode de présentation (suite)

La capacité de la Compagnie à poursuivre son exploitation dépend de son habilité à réaliser ses actifs et à obtenir du financement supplémentaire. Même si elle a réussi à le faire dans le passé, il n'y a aucune assurance que la Compagnie sera en mesure de le faire dans le futur. Comme il existe un doute sur l'hypothèse de continuité d'exploitation, l'application des IFRS sur une base continue peut être inappropriée.

Le recouvrement des montants indiqués au titre des propriétés minières et des dépenses reportées connexes dépend de la découverte de réserves économiquement exploitables, de la confirmation de l'intérêt par la Compagnie dans ces claims miniers, de la capacité de la Compagnie à obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur, de la rentabilité de la production future ou du produit de la cession de tels biens.

Les présents états financiers consolidés ont été préparés en se fondant sur l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, selon laquelle la Compagnie poursuivra ses activités dans un avenir prévisible et sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal de ses activités. Cette hypothèse est fondée sur l'actif net à court terme de la Compagnie et sur les plans d'exploitation courants de la direction.

(c) Approbation des états financiers

Le 8 mars 2014, le conseil d'administration de la Compagnie a approuvé ces états financiers consolidés annuels pour les exercices se terminant le 31 décembre 2013 et le 31 décembre 2012.

3. Nouvelles normes internationales d'information financière révisées

(a) Nouvelles normes internationales d'information financière révisées, adoptées

En 2013, les normes suivantes sont entrées en vigueur et ont été appliquées dans ces états financiers consolidés tel que décrit ci-dessous :

IFRS 10 - *État financiers consolidés* - établit le contrôle comme base pour déterminer si les entités doivent être consolidées. Le contrôle est défini comme étant le pouvoir de l'investisseur sur l'entreprise détenue par rapport à son exposition, ses droits, aux rendements variables de l'entité et selon sa capacité à influencer le rendement de l'investisseur à trouver ses droits sur l'entité. La Compagnie a appliqué IFRS 10 sur une base rétrospective à compter du 1er janvier 2013. L'adoption de IFRS 10 n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés de la Compagnie.

IFRS 11 – *Partenariats* – Conformément à IFRS 11, les partenariats sont classés en deux catégories : 1) les opérations conjointes et 2) les coentreprises. La Compagnie détient une participation de 50 % dans la propriété Duparquet Assets Limited (« DAL »), une entité juridique distincte. Selon cette nouvelle norme, l'investissement de la Compagnie dans DAL est considéré comme une coentreprise. En conséquence, la norme exige que la Compagnie comptabilise sa participation dans DAL, rétrospectivement, en utilisant la méthode de mise en équivalence, par rapport à la méthode précédente de la consolidation proportionnelle. Conformément aux dispositions de transition, la « Participation dans une coentreprise » est réputée être l'actif net de la coentreprise DAL au 1er janvier 2012 (note 12).

IFRS 12 - *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* - est une norme complète sur les exigences relatives aux informations à fournir pour tous les types de participations dans d'autres entités, y compris les partenariats, les entreprises associées, les entités ad hoc et les autres véhicules hors bilan. La Compagnie a appliqué IFRS 12 sur une base prospective à partir du 1er janvier 2013. L'adoption de IFRS 12 n'a pas eu d'impact sur les états financiers consolidés de l'entité, autre que les informations additionnelles fournies dans les notes afférentes.

3. Nouvelles normes internationales d'information financière révisées (suite)

IFRS 13 – *Évaluation de la juste valeur* – définit la juste valeur et établit un cadre de travail unique pour mesurer la juste valeur qui est applicable à toutes les IFRS qui exigent ou permettent des mesures ou des informations en juste valeur. IFRS 13 exige que lors de l'utilisation d'une technique d'évaluation pour mesurer la juste valeur, l'utilisation de données observables pertinentes devrait être maximisée tandis que les données non observables devraient être réduites au minimum. La Compagnie a appliqué IFRS 13 sur une base prospective à partir du 1er janvier 2013. L'adoption de IFRS 13 n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés de la Compagnie, autre que les informations additionnelles fournies dans les notes afférentes.

Le tableau suivant permet de faire un rapprochement des données comparatives présentées dans les états financiers consolidés de 2012 :

Au 1er janvier 2012	Tel que présenté antérieurement	Ajustements selon IFRS 11	Tel que présenté
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 074 901 \$	- \$	2 074 901 \$
Trésorerie réservée pour l'exploration	910 972	-	910 972
Débiteurs	486 805	31 465	518 270
Investissement dans une coentreprise	-	174 676	174 676
Autres actifs	18 018 465	-	18 018 465
Total des actifs	21 491 143 \$	206 141 \$	21 697 284 \$
Passif courant	1 010 848 \$	(139 509) \$	871 339 \$
Partie liée - Duparquet Assets Limited	-	345 650	345 650
Autres passifs	3 754 420	-	3 754 420
	4 765 268	206 141	4 971 409
Capitaux propres	16 725 875 \$	- \$	16 725 875 \$

Au 31 décembre 2012	Tel que présenté antérieurement	Ajustements selon IFRS 11	Tel que présenté
Trésorerie et équivalents de trésorerie	521 496 \$	- \$	521 496 \$
Trésorerie réservée pour l'exploration	4 375 485	-	4 375 485
Débiteurs	1 062 587	-	1 062 587
Investissement dans une coentreprise	-	141 440	141 440
Autres actifs	18 134 492	-	18 134 492
Total des actifs	24 094 060 \$	141 440 \$	24 235 500 \$
Passif courant	2 253 052 \$	(264 181) \$	1 988 871 \$
Partie liée - Duparquet Assets Limited	-	405 621	405 621
Autres passifs	4 182 567	-	4 182 567
	6 435 619	141 440	6 577 059
Capitaux propres	17 658 441 \$	- \$	17 658 441 \$

Exercice terminé le 31 décembre 2012	Tel que présenté antérieurement	Ajustements selon IFRS 11	Tel que présenté
Revenus	1 189 654 \$	(305 000) \$	884 654 \$
Dépenses	2 971 018	(15)	2 971 003
Perte opérationnelle	(1 781 364)	(304 985)	(2 086 349)
Autres revenus (dépenses)	4 453 629	-	4 453 629
Revenu de coentreprise	-	246 763	246 763
Recouvrement sur le revenu et impôts miniers	(270 412)	58 222	(328 634)
Résultat net et résultat global de l'exercice	2 942 677 \$	- \$	2 942 677 \$

Ces ajustements n'ont pas d'impacts significatifs sur les flux de trésorerie consolidés.

3. Nouvelles normes internationales d'information financière révisées (suite)

(b) Nouvelles normes internationales d'information financière révisées, mais non adoptées

Certaines nouvelles normes, interprétations, amendements et améliorations aux normes existantes ne sont pas encore entrées en vigueur et n'ont pas été appliquées dans la préparation des états financiers consolidés.

IFRS 9 - *Instruments Financiers* - les amendements à l'IFRS 9 sont les premiers d'un projet à phases multiples afin de remplacer l'IAS 39 - *Instruments Financiers : comptabilisation et évaluation*. Il simplifie l'évaluation et le classement des actifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation et en supprimant les règles complexes sur les instruments dérivés incorporées dans l'IAS39 - *Instruments Financiers : comptabilisation et évaluation*. La nouvelle norme comprend une option de juste valeur pour la désignation d'un instrument financier non dérivé, son classement et son évaluation. La direction ne croit pas adopter cette norme par anticipation. L'application de l'IFRS 9 a été reportée à une date indéterminée.

En mai 2013, l'IASB a publié l'interprétation IFRIC 21 – *Droits ou taxes* (« IFRIC 21 »), une interprétation de la norme IAS 37 - *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels* (« IAS 37 »), sur la comptabilisation des redevances imposées par les gouvernements. IAS 37 établit des critères pour la reconnaissance d'une responsabilité, dont l'un est l'obligation pour l'entité d'avoir une obligation actuelle résultant d'un événement passé (« générateur d'obligation »). IFRIC 21 précise que la créance qui donne lieu à une obligation de payer un prélèvement est l'activité décrite dans la législation pertinente qui déclenche le paiement de la redevance. IFRIC 21 s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2014. La Compagnie évalue actuellement l'incidence que l'interprétation finale devrait avoir sur ses états financiers.

4. Sommaire des principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées dans la préparation des états financiers consolidés sont présentées ci-après.

(a) Principes de consolidation

Les états financiers consolidés de Globex regroupent les comptes de la Compagnie ainsi que ceux de ses filiales, Globex Nevada Inc., Corporation de magnésium mondiale et Solutions réfractaires Eco inc. Toutes les transactions importantes intercompagnies ainsi que les soldes ont été éliminés par consolidation. Le tableau suivant illustre la participation de Globex dans chaque entité :

Entité	Relation	31 décembre	31 décembre
		2013	2012
Globex Nevada, Inc.	Filiale	100 %	100 %
Corporation de magnésium mondiale	Filiale	90 %	90 %
Solutions réfractaires Eco inc.	Filiale	75 %	75 %
Mines indépendantes Chibougamau inc.	Filiale ⁽ⁱ⁾	S/O	0 %

(i) Capital-actions annulé le 24 septembre 2012 en lien avec la mise en œuvre du Plan d'arrangement.

4. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

Le contrôle existe lorsque la Compagnie a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir les avantages de ses activités. Les filiales sont incluses dans les états financiers consolidés à partir de la date de début du contrôle jusqu'à la date de cessation du contrôle. Toutes les transactions intercompagnies, les soldes, les revenus et les dépenses sont intégralement éliminés lors de la consolidation.

La participation sans contrôle dans les actifs nets des filiales consolidées est identifiée séparément du déficit de la Compagnie. La participation sans contrôle est composée de la participation sans contrôle à la date du regroupement d'entreprise plus la portion de la participation sans contrôle dans le déficit, depuis la date du regroupement d'entreprise. Les pertes applicables à la participation sans contrôle, qui sont supérieures à la participation dans les capitaux propres de la filiale, sont imputées à la participation dans la Compagnie, sauf dans la mesure où la participation sans contrôle a une obligation irrévocable et est capable de faire une mise de fonds supplémentaire pour couvrir les pertes.

(b) Conversion de devises

La monnaie de présentation et la monnaie fonctionnelle de l'ensemble des opérations de la Compagnie est le dollar canadien (Cdn), puisqu'il est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Compagnie exerce ses activités. Les transactions conclues en devises étrangères sont initialement enregistrées en monnaie fonctionnelle de la Compagnie au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les éléments d'actif et de passif monétaires en devises étrangères sont convertis au taux de change fonctionnel en vigueur à la fin de chaque période considérée. Les éléments non monétaires évalués initialement en monnaie étrangère sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère, évalués à la juste valeur, sont convertis au cours de change à la date à laquelle la juste valeur a été déterminée. Tous les gains et pertes de change résultant de ces transactions sont comptabilisés au résultat net.

Aux fins de la présentation des états financiers consolidés, les actifs et les passifs provenant d'opérations étrangères sont exprimés en dollars canadiens en utilisant les taux de change prévalant à la fin de la période considérée. Les produits et charges sont convertis aux taux de change moyen de l'exercice. Les différences de change résultantes, le cas échéant, sont constatées dans les autres éléments du résultat global.

(c) Participation dans une coentreprise

Une coentreprise peut prendre la forme d'une entité contrôlée conjointement, d'activités contrôlées conjointement ou d'actifs contrôlés conjointement. Une coentreprise est un accord contractuel en vertu duquel la Compagnie et d'autres parties conviennent d'exercer une activité économique sous contrôle conjoint (c'est-à-dire lorsque les décisions concernant les politiques financières stratégiques et opérationnelles relatives aux activités de la coentreprise requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle).

Lorsque la Compagnie mène ses activités en vertu d'accords de coentreprise, sa part des actifs contrôlés conjointement et tout passif encouru conjointement avec d'autres coentrepreneurs sont comptabilisés dans les états financiers et classés selon leur nature. Les passifs et charges engagés directement dans le cadre des actifs contrôlés conjointement sont comptabilisés sur une base d'exercice.

Les accords de coentreprise qui impliquent la création d'une entité séparée, dans laquelle chaque entreprise a un intérêt, sont désignés comme des entités contrôlées conjointement. La Compagnie comptabilise sa participation dans une entité contrôlée conjointement en utilisant la méthode de la valeur de consolidation.

4. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

(d) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, les soldes bancaires et les dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins, qui sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu.

(e) Trésorerie réservée pour l'exploration

La trésorerie réservée pour l'exploration comprend l'encaisse, les soldes bancaires et les dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins, qui sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu. Ces liquidités sont affectées au financement des dépenses prescrites relatives aux ressources.

(f) Crédits d'impôt et impôts miniers remboursables

La Compagnie a droit à un crédit d'impôt remboursable de 35 % sur les dépenses d'exploration admissibles engagées dans la province de Québec. En plus, la Compagnie a droit à un remboursement sur les impôts miniers, au moins de 16 % sur 50 % des dépenses d'exploration admissibles et des pertes d'exploitation de l'exercice, déduction faite du crédit d'impôt remboursable.

Le crédit ou le remboursement est comptabilisé en fonction des meilleures estimations de la direction, une fois que les informations nécessaires sont disponibles et que la direction estime que les montants sont recouvrables.

(g) Actifs financiers

Les actifs financiers sont classés dans les catégories déterminées suivantes : actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (JVBRN), placements détenus jusqu'à leur échéance, actifs financiers disponibles à la vente et prêts et créances. La classification dépend de la nature et de l'objet des actifs financiers et elle est déterminée au moment de la comptabilisation initiale. Les achats ou les ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés ou décomptabilisés à la date de transition. Les achats ou les ventes normalisés sont des achats ou des ventes d'actifs financiers qui exigent la livraison d'actifs dans le délai défini par la réglementation ou par une convention sur le marché.

Actifs financiers à la JVBRN

Les actifs financiers sont classés comme des actifs financiers à la JVBRN lorsqu'ils sont détenus à des fins de transaction ou qu'ils sont désignés comme étant à la JVBRN.

Un actif financier est classé comme étant détenu à des fins de transaction :

- s'il est acquis principalement en vue d'être vendu à court terme;
- si, au moment de la comptabilisation initiale, il fait partie d'un portefeuille d'instruments financiers déterminés qui sont gérés ensemble par la Compagnie et qui présentent un profil récent de prise de bénéfices à court terme;
- s'il est un dérivé qui n'est pas un instrument de couverture désigné et efficace.

Un actif financier autre qu'un actif détenu à des fins de transaction peut être désigné comme étant à la JVBRN au moment de la comptabilisation initiale :

- si cette désignation élimine ou réduit sensiblement une incohérence d'évaluation ou de comptabilisation qui autrement surviendrait;

4. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

- si l'actif financier fait partie d'un groupe d'actifs financiers, de passifs financiers ou les deux qui est géré et dont la performance est évaluée, d'après la méthode de la juste valeur, conformément à une stratégie de gestion de risques ou d'investissement documentée de la Compagnie et les informations sur le groupe sont fournies en interne sur cette base;
- s'il fait partie d'un contrat contenant un ou plusieurs dérivés incorporés, et si IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, permet que l'intégralité du contrat composé (actif ou passif) soit désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

La Compagnie a désigné tous ses placements à la JVBRN.

Les actifs financiers inscrits à la JVBRN sont évalués à leur juste valeur et les gains ou pertes résultant de la réévaluation sont comptabilisés au résultat net. La juste valeur est déterminée de la manière décrite à la note 25.

Le revenu d'intérêt relatif aux instruments de dettes à la JVBRN est inclus dans le résultat net décrit ci-dessus. Les revenus de dividendes sur les investissements en instruments de capitaux propres à la JVBRN sont reconnus au résultat net lorsque le droit de la Compagnie de recevoir des dividendes est établi.

Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que la Compagnie a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Après la comptabilisation initiale, les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont les actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente ou ne sont pas classés comme a) des prêts et des créances, b) des placements détenus jusqu'à leur échéance, ou c) des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les billets remboursables cotés détenus par la Compagnie et négociés sur un marché actif sont classés comme disponibles à la vente et sont comptabilisés à la juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. La méthode de détermination de la juste valeur est décrite à la note 25. Les variations de la valeur comptable des actifs financiers monétaires disponibles à la vente découlant des variations des taux de change, les produits d'intérêts calculés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif et les dividendes sur les placements en capitaux propres disponibles à la vente sont comptabilisés en résultat net. Les autres variations de la valeur comptable des actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global et cumulées dans la réserve au titre de la réévaluation de placements. Si le placement est cédé ou s'il est déterminé comme étant déprécié, le profit ou la perte cumulé(e) précédemment et comptabilisé(e) dans la réserve au titre de la réévaluation de placements est reclassé(e) au résultat net.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les prêts et créances (y compris les débiteurs et crédits d'impôts et impôts miniers remboursables) sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés par application du taux d'intérêt effectif, sauf en ce qui concerne les créances à court terme pour lesquelles la comptabilisation des intérêts n'aurait pas d'incidence importante.

4. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

Méthode du taux d'intérêt effectif

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif/passif financier et d'affectation des produits/charges financières au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les encaissements/décaissements de trésoreries futures sur la durée de vie prévue de l'actif/passif financier ou, selon les cas, sur une période plus courte.

Dépréciation des actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers autres que ceux évalués à la JVBRN, y compris les prêts et créances, sont évalués avec des indicateurs de dépréciation à la fin de chaque période. Les actifs financiers doivent être dépréciés lorsqu'il y a des indications objectives de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif et que les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier ont été affectés. Si la dépréciation diminue, alors la dépréciation est renversée dans le résultat net jusqu'à ce que la valeur comptable du placement soit renversée, mais n'excède pas le coût amorti, si ce dernier n'avait pas fait l'objet d'une dépréciation.

Décomptabilisation des actifs financiers

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés aux actifs arrivent à expiration ou lorsque les actifs financiers sont transférés et que la Compagnie a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs financiers.

Classification des actifs financiers

Le tableau ci-dessous illustre la classification et l'évaluation des actifs financiers selon l'IAS 39 :

Actifs financiers	Catégorie d'évaluation selon l'IAS 39
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Prêts et créances
Trésorerie réservée pour l'exploration	Prêts et créances
Placements dans des capitaux propres	Actifs financiers à la JVBRN
Titres de créances	Actifs financiers à la JVBRN
Débiteurs	Prêts et créances
Crédit d'impôts et impôts miniers remboursables	Prêts et créances
Bons de réhabilitation	Disponible à la vente

(h) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, diminution faite de l'amortissement cumulé et de la dépréciation.

Lorsqu'un élément des immobilisations corporelles comprend des composantes majeures avec différentes durées de vie utile, les composantes sont comptabilisées comme des éléments distincts des immobilisations corporelles. Les dépenses engagées pour remplacer une composante d'un élément d'immobilisations corporelles qui sont comptabilisées séparément, y compris l'inspection majeure et les dépenses de révision, sont capitalisées. Les frais directement attribuables engagés pour des projets d'immobilisations majeures et la préparation du site sont capitalisés jusqu'à ce que l'actif soit amené à un état de fonctionnement pour l'usage prévu. Ces coûts comprennent les coûts de démantèlement et de restauration de site dans la mesure où ils sont reconnus comme une provision.

4. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

La direction révise les durées de vie utile estimatives, les valeurs résiduelles et les méthodes d'amortissement des immobilisations corporelles de la Compagnie à la fin de chaque exercice et lors d'événements et de circonstances indiquant que cette révision devrait être faite. Les modifications de durées de vie utile estimatives, les valeurs résiduelles ou les méthodes d'amortissement résultant de cette révision sont comptabilisées prospectivement.

(i) Propriétés minières

Tous les coûts directs liés à l'acquisition de propriétés minières sont capitalisés par propriété à leurs coûts, à la date d'acquisition.

(j) Dépenses d'exploration et d'évaluation reportées

Tous les coûts engagés avant l'obtention des droits juridiques d'entreprendre des activités d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés au résultat net lorsqu'ils sont encourus. Les coûts d'exploration et d'évaluation découlant de l'acquisition du droit d'exploration sont capitalisés projet par projet, jusqu'à la détermination de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale du projet. Les coûts encourus comprennent les coûts techniques appropriés et les frais d'exploration reportés et sont comptabilisés au coût historique diminué des pertes de valeur comptabilisées. La Compagnie classe les actifs d'exploration et d'évaluation en immobilisations corporelles ou incorporelles selon la nature des actifs acquis.

Les frais généraux d'exploration qui ne sont pas liés à des propriétés spécifiques et les frais généraux administratifs d'exploration sont imputés à l'état consolidé du résultat net et du résultat global de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Si un projet d'exploration est réussi, alors les dépenses connexes sont transférées en actifs miniers et amorties sur la durée de vie estimée des réserves de minerai sur une base d'unité de production.

La recouvrabilité des coûts d'exploration et d'évaluation reportés dépend de la découverte de réserves de minerai économiquement exploitables, de la capacité de la Compagnie d'obtenir le financement nécessaire pour compléter le développement des réserves de minerai et de la rentabilité future de la production ou du produit de la cession de celles-ci.

(k) Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile des actifs connexes. Les catégories importantes et leurs vies utiles estimatives sont les suivantes :

Bâtiments	20 ans
Équipement minier	5 ans
Matériel de bureau	2 à 5 ans
Matériel roulant	5 ans
Systèmes informatiques	3 ans

(l) Dépréciation des actifs non financiers

Lorsque des événements ou changements de circonstances indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable, l'actif est révisé pour dépréciation. La valeur comptable d'un actif est dévaluée à sa valeur recouvrable estimée (soit le plus élevé de la juste valeur, diminué des coûts de la vente ou la valeur d'utilité) si celle-ci est inférieure à la valeur comptable de l'actif.

4. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

Des tests de dépréciation des propriétés minières, des frais d'exploration et d'évaluation reportés sont effectués projet par projet, chaque projet représentant une seule unité génératrice de trésorerie. Un test de dépréciation est effectué lorsque les indicateurs de dépréciation surviennent, mais généralement lorsque l'une de ces circonstances survient :

- le droit d'exploration dans la zone spécifique expire ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;
- aucune dépense d'exploration et d'évaluation ultérieure dans la zone spécifique n'est prévue au budget ni planifiée;
- aucune découverte de ressources n'est commercialement viable et la Compagnie a décidé de cesser l'exploration dans la zone spécifique;
- un travail suffisant a été réalisé afin d'indiquer que la valeur comptable de la dépense comptabilisée en actif ne sera pas entièrement récupérée.

Des reprises de pertes de valeur sont comptabilisées au titre des dépenses d'exploration et d'évaluation lorsque des changements dans les circonstances les justifient.

(m) Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque la Compagnie a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant comptabilisé en provision équivaut à la meilleure estimation de la contrepartie qui sera nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle. La provision est estimée à la fin de chaque période de présentation de l'information financière en tenant compte des risques et des incertitudes entourant l'obligation, de sa valeur comptable et de la valeur actuelle de ses flux de trésorerie. Lorsque tout ou partie des avantages économiques nécessaires pour éteindre une provision est censé être recouvré auprès d'un tiers, la créance est reconnue à titre d'actif s'il est pratiquement certain que le remboursement sera reçu et que le montant à recevoir peut être évalué de façon fiable.

(n) Constatation des produits

Les revenus comprennent la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir pour la vente de marchandises ou découlant de l'utilisation, par des tiers, d'actifs de la Compagnie produisant un revenu d'options, de redevances, d'intérêts et de dividendes. La Compagnie constate ses produits lorsque le montant des recettes peut être mesuré de manière fiable, qu'il est probable qu'elle en retire des avantages économiques futurs et lorsque les critères spécifiques ont été respectés pour chaque activité de l'entreprise, tel que décrit ci-dessous.

(i) Vente de propriétés minières

Les produits de la vente de propriétés minières sont comptabilisés initialement à titre de crédit contre le coût de la propriété et des dépenses d'exploration reportés, jusqu'à ce qu'ils soient complètement recouverts. Tout montant supplémentaire est comptabilisé comme revenu d'option.

4. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

(ii) Revenus d'options

Les revenus d'options sont comptabilisés sur une base d'exercice en conformité avec la substance des accords pertinents. Les actions reçues en vertu des conventions d'options sont évaluées à la juste valeur déterminée au cours du marché si les actions sont cotées sur un marché actif. Si le marché des actions n'est pas actif, la juste valeur est établie en utilisant une technique de valorisation.

Les revenus provenant d'options sont initialement comptabilisés à titre de crédit sur les coûts de possession de la propriété et les dépenses d'exploration reportées jusqu'à ce qu'ils soient entièrement imputés.

(iii) Revenus de redevances

Les redevances sont comptabilisées sur une base d'exercice en conformité avec le contenu des accords pertinents.

(iv) Revenus d'intérêts et de dividendes

Les revenus d'intérêts provenant d'actifs financiers sont comptabilisés lorsqu'il est probable que la Compagnie en retire des avantages économiques et que le montant du revenu peut être mesuré de manière fiable. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés en fonction du temps, en référence au taux d'intérêt effectif applicable.

Le revenu de dividendes provenant de placements est comptabilisé lorsque le droit de l'actionnaire à recevoir le paiement a été établi (à condition qu'il soit probable que la Compagnie en retire des avantages économiques et que le montant du revenu puisse être mesuré de manière fiable).

(o) Rémunération et paiements à base d'actions

Paiements à base d'actions à des non-salariés

Les paiements à base d'actions accordés aux non-salariés sont évalués à la juste valeur des biens ou services reçus. Dans le cas où la Compagnie ne peut estimer raisonnablement la juste valeur des biens ou services reçus, la transaction est comptabilisée à la valeur estimée de l'instrument de capitaux propres sous-jacent, mesurée à la date à laquelle la Compagnie obtient les biens ou celle à laquelle l'autre partie fournit le service.

Rémunération à base d'actions

La Compagnie octroie des options d'achat d'actions sur ses actions ordinaires à des administrateurs, des dirigeants et des employés. Le conseil d'administration octroie ces options pour des périodes allant jusqu'à cinq ans, avec des périodes d'acquisition des droits qui sont déterminées, à leur discrétion, au cours de clôture du TSX le jour précédant l'octroi des options.

La juste valeur des options est mesurée à la date d'attribution, en utilisant le modèle d'évaluation de Black-Scholes et est constatée sur la période d'acquisition des droits sur lesquels les options sont acquises. La juste valeur est comptabilisée en dépense avec une augmentation correspondante des capitaux propres. Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre d'options devant être acquis.

4. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

Lorsque les conditions d'une option d'achat d'actions sont modifiées, la Compagnie doit comptabiliser, au minimum, la dépense comme s'il n'y avait pas eu cette modification. Une dépense supplémentaire est reconnue pour toute modification qui augmente la juste valeur totale de la rémunération à base d'actions, ou qui est autrement bénéfique pour l'employé, tel que mesuré à la date de modification au cours de la période d'acquisition restante.

Lorsque les options sont levées, la juste valeur applicable imputée aux capitaux propres est transférée au capital émis.

(p) Impôts exigibles et différés

Les impôts, incluant les impôts sur le revenu et impôts miniers, sont comptabilisés dans l'état du résultat net ou directement dans les capitaux propres, sauf s'ils sont relatifs aux éléments comptabilisés dans le résultat global. Dans ce cas, les impôts sont comptabilisés dans le résultat global ou dans les capitaux propres. Les impôts sur le revenu sont comptabilisés en utilisant le taux d'impôt qui serait applicable au revenu annuel imposable.

La dépense d'impôts exigibles sur le revenu est basée sur le revenu imposable de la période. Ce dernier diffère du résultat net de l'état consolidé du résultat global puisqu'il exclut certains éléments des revenus ou dépenses qui sont imposables ou déductibles dans des périodes différentes et certains autres éléments qui sont non imposables ou non déductibles.

Les impôts différés sont comptabilisés, selon la méthode de l'actif et du passif fiscal, sur les différences temporelles entre les valeurs fiscales des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Toutefois, les impôts différés ne sont pas comptabilisés lors de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice ou la perte fiscale. Les impôts différés sont évalués aux taux d'impôts dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts (et des lois) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de l'état de la situation financière.

Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il est probable qu'un revenu imposable pourra permettre d'utiliser les écarts temporaires. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Compagnie réévalue les actifs d'impôts différés non comptabilisés. Elle comptabilise un actif d'impôts différés qui ne l'avait pas été jusqu'à présent dans la mesure où il est devenu probable qu'un revenu imposable futur permettra de recouvrer l'actif d'impôts différés. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Compagnie réduit la valeur comptable d'un actif d'impôts différés dans la mesure où il n'est plus probable qu'un revenu imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser en tout ou en partie cet actif d'impôts différés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsque ces derniers concernent des impôts sur le revenu prélevés par la même entité imposable fiscale et que la Compagnie a l'intention de régler les passifs et les actifs d'impôts exigibles sur la base de leur montant net.

(q) Actions accréditives

La Compagnie lève des fonds au moyen d'émissions « d'actions accréditives » qui permettent aux investisseurs de profiter d'avantages fiscaux liés aux ressources, auxquels la Compagnie a renoncé conformément à la législation fiscale. La Compagnie considère la substance de l'émission d'actions accréditives comme a) l'émission d'une action ordinaire et b) la vente d'une déduction fiscale. La vente de la déduction fiscale est mesurée selon la méthode de la juste valeur.

4. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

Au moment de l'émission des actions accréditatives, la vente de déductions fiscales est reportée et présentée dans les autres passifs. Lorsque la Compagnie s'acquitte de son obligation, le passif est réduit et la vente est comptabilisée à l'état du résultat net en réduction de la charge d'impôts différés. De plus, un passif d'impôts différés est comptabilisé conformément à IAS 12, *Impôts sur le résultat*, pour les différences temporelles imposables entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées à titre d'actif dans l'état de la situation financière et la valeur fiscale.

(r) Résultat (perte) par action ordinaire

Le résultat (perte) de base par action est calculé en divisant le résultat net (perte nette) attribuable aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions au cours de la période de présentation.

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat (perte) attribuable aux porteurs d'actions ordinaires ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes options d'achat d'actions potentiellement dilutives.

Le calcul du nombre d'actions additionnelles s'effectue en considérant que les options d'achat d'actions potentiellement dilutives ont été converties en actions ordinaires au prix moyen du marché pendant les périodes de présentation.

(s) Capital-actions

Les actions ordinaires de la Compagnie sont classées dans les capitaux propres. Les coûts directement attribuables à l'émission de nouvelles actions sont présentés dans les capitaux propres, net d'impôts, comme une déduction du produit d'émission.

5. Principaux jugements et estimations comptables

La préparation d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction exerce son jugement, qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur l'application des méthodes et les valeurs comptables d'actifs, de passifs, de revenus et de dépenses. Ces estimations et hypothèses sous-jacentes se fondent sur l'expérience passée et d'autres facteurs considérés pertinents dans les circonstances dont les résultats constituent la base de prise de décisions pour établir la valeur des actifs et passifs qui ne sont pas disponibles selon d'autres sources. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont révisées régulièrement. La révision des estimations comptables est comptabilisée dans les périodes au cours desquelles les estimations sont révisées, si les révisions n'ont d'incidence que sur cette période, ou dans la période de la révision et dans les périodes ultérieures, si la révision a une incidence sur les périodes considérées et sur les périodes ultérieures.

Les jugements critiques et estimations posés par la direction sont présentés dans les conventions comptables et/ou par voie de notes aux états financiers. Les éléments qui ont eu l'incidence la plus importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers sont les suivants :

(a) Dévaluation des propriétés minières et des dépenses d'exploration reportées

À la fin de chaque période de présentation, la Compagnie juge s'il y a eu une dévaluation de ses propriétés minières, ses dépenses d'exploration et de développement reportées. Si elle détermine qu'il y a eu une dévaluation, elle doit en estimer le montant net recouvrable qui se définit comme étant le montant recouvrable diminué des frais de ventes afférents. En raison de la disponibilité limitée de l'information, la direction doit faire preuve d'un jugement important lorsqu'elle détermine le montant net recouvrable.

5. Principaux jugements et estimations comptables (suite)

(b) Estimation des coûts de la rémunération et paiements à base d'actions

L'estimation des coûts de la rémunération et paiement à base d'actions nécessite la sélection d'un modèle d'évaluation approprié. Il faut aussi porter une attention particulière aux données requises par le modèle choisi. La Compagnie a établi les estimations de la volatilité de ses propres actions, la durée de vie probable des options octroyées, les taux d'intérêt et le moment de l'exercice de ces options. La Compagnie utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour calculer la juste valeur du coût de la rémunération et paiements à base d'actions.

(c) Estimation de la valeur marchande des placements

Globex a conclu des ententes d'options pour ses propriétés. En vertu de ces ententes, la Compagnie reçoit généralement une série de paiements en espèces sur une période de temps et elle reçoit fréquemment des actions de la Compagnie ayant conclu l'entente d'options. Au moment de la réception des actions, Globex tente de déterminer la juste valeur sur la base des prix publiés sur un marché actif. Toutefois, dans certains cas, les actions ne peuvent être négociées sur un marché actif lors de leur réception et Globex doit alors utiliser une technique d'évaluation pour déterminer leur juste valeur. Dans certains cas, compte tenu de la nature stratégique de la transaction ou du volume de transactions sur le marché, le prix indiqué peut ne pas être représentatif du prix que ces actions pourraient être vendues à un tiers non lié. Ces questions d'évaluation pourraient également avoir une incidence sur la mesure de la juste valeur des actifs financiers à chaque fin de période.

(d) Durée de vie utile des immobilisations corporelles

La Compagnie revoit la durée de vie utile des immobilisations corporelles à la fin de chaque exercice. Au cours de l'exercice, la direction a déterminé que la durée de vie utile de l'équipement était appropriée.

(e) Crédits d'impôts et impôts miniers remboursables

Les estimations sont fondées sur une interprétation de la législation pratiquement en vigueur et sur l'application de l'interprétation de la direction quant au traitement des divers éléments qui pourraient avoir un impact sur l'évaluation.

(f) Soldes d'impôts différés

La Compagnie utilise la méthode de l'actif et du passif fiscal pour la comptabilisation des impôts sur le revenu et impôts miniers différés. Selon cette méthode, les impôts différés sont comptabilisés pour tenir compte des incidences fiscales futures. Dans la préparation de ces estimations, la direction se doit d'interpréter les lois pratiquement en vigueur, les conditions économiques et commerciales ainsi que la structure corporative et fiscale prévue afin de déterminer quels pourraient être les impacts sur les revenus imposables des périodes futures.

(g) Estimation des actifs transférés à la valeur marchande

Afin de déterminer la juste valeur des propriétés minières transférées en vertu du Plan d'arrangement, la direction a embauché un consultant indépendant qui a identifié des transactions comparables survenues au cours des vingt-huit mois précédents, aussi similaires que possible, et couvrant des propriétés situées dans la même zone géographique et possédant un environnement géologique similaire. Les valeurs pour les propriétés Mine Bateman Bay, Lac Berrigan (Taché) et Berrigan Sud ainsi que la propriété du lac Chibougamau ont été déterminées en fonction de la rétroaction de la tierce partie indépendante. Les valeurs restantes ont été élaborées par la direction en appliquant une approche cohérente.

5. Principaux jugements et estimations comptables (suite)

Pour l'estimation de la juste valeur de l'ensemble des propriétés de Globex, qui a été utilisée pour déterminer la « proportion papillon » afin d'allouer des liquidités et des placements à MIC, la direction a estimé la juste valeur en fonction d'approches standard de l'industrie et qui sont similaires à celles appliquées par la tierce partie indépendante.

Quoique la direction croit que ces estimations sont raisonnables, les résultats futurs peuvent varier.

6. Plan d'arrangement et dividende à payer

	31 décembre 2013	31 décembre 2012	1er janvier 2012
Dividende à payer			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	- \$	503 006 \$	- \$
Placements	243 010	72 903	-
	243 010 \$	575 909 \$	- \$

Selon le Plan d'arrangement, Globex a désigné 4 860 200 actions de Mag Copper Limited à être transférées à MIC pour une valeur marchande totale de 72 903 \$. Au 31 décembre 2013, le transfert de la propriété juridique était en progression et a été complété le 27 janvier 2014. L'augmentation de la juste valeur marchande de 170 107 \$ a été reflétée dans le dividende à payer au 31 décembre 2013. Au 31 décembre 2012, le dividende à payer de 575 909 \$ représente de la trésorerie pour un montant total de 503 006 \$ et des placements pour un montant de 72 903 \$.

Au 31 décembre 2012, la Compagnie a comptabilisé la distribution liée à la scission partielle d'actifs à MIC au montant de 7 005 084 \$, tel que décrit à la note 1. Cette transaction a été comptabilisée, par la Compagnie, conformément à l'IFRIC 17 - Distribution d'actifs non monétaires aux propriétaires. Conformément aux directives de cette norme, un dividende, déterminé selon la juste valeur de la distribution, a été inscrit dans l'état de la variation des capitaux propres à titre de remboursement de capital.

Juste valeur des actifs transférés à MIC	
Propriétés minières ^(a)	6 429 175 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie ^(b)	503 006
Placements ^(c)	72 903
	7 005 084 \$

- (a) La juste valeur des dix propriétés minières a été déterminée à partir de transactions comparables survenues aux cours des vingt-huit derniers mois, aussi similaires que possible, et couvrant des propriétés situées dans la même zone géographique et possédant un environnement géologique similaire.
- (b) La juste valeur de la trésorerie transférée de Globex à MIC est de 503 006 \$ et représente la juste valeur nette (la juste valeur de la trésorerie et équivalents de trésorerie moins les passifs courants et autres ajustements) de trésorerie et équivalents de trésorerie détenus par Globex à la date de prise d'effet (le 29 décembre 2012). La juste valeur nette a été répartie à MIC basée sur la proportion que la juste valeur des propriétés minières de MIC représente sur la juste valeur totale des propriétés minières de Globex et de ses autres biens commerciaux. Cette proportion de l'allocation (la proportion de la transaction papillon est de 11,44 %) est en accord avec la décision fiscale anticipée que la Compagnie a reçue le 6 décembre 2012.

6. Plan d'arrangement et dividende (suite)

- (c) La juste valeur des placements transférés de 72 903 \$ représente la juste valeur des placements détenus par Globex à la date de prise d'effet (29 décembre 2012) répartie à MIC selon la proportion de la transaction papillon de 11,44 %.

Puisque les propriétés ont été transférées à MIC au 31 décembre 2012 et que les nouvelles actions ordinaires de Globex et les actions ordinaires de MIC ont été émises en vertu du transfert des actifs à MIC, la Compagnie a enregistré un gain sur scission partielle d'actifs dans l'état du résultat net et du résultat global :

Juste valeur des propriétés transférées	6 429 175 \$
Valeur comptable des propriétés minières transférées	(60 101)
Dépenses d'exploration reportées relatives aux propriétés transférées	(266 013)
	<hr/> 6 103 061 \$

La distribution des actifs et l'émission des actions de MIC ont été effectuées sans impact fiscal.

7. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31 décembre 2013	31 décembre 2012	1er janvier 2012
Soldes bancaires	164 380 \$	(79 357) \$	974 902 \$
Dépôts à court terme	-	600 853	1 099 999
	<hr/> 164 380 \$	<hr/> 521 496 \$	<hr/> 2 074 901 \$

8. Trésorerie réservée pour l'exploration

	31 décembre 2013	31 décembre 2012	1er janvier 2012
Soldes bancaires	90 732 \$	4 375 485 \$	910 972 \$
Dépôts à court terme	2 000 000	-	-
	<hr/> 2 090 732 \$	<hr/> 4 375 485 \$	<hr/> 910 972 \$

La Compagnie obtient des fonds pour faire de l'exploration en vertu de conventions de souscription d'actions accréditives. Ces fonds ne peuvent être utilisés pour l'exploitation courante de l'entreprise et conséquemment, ils doivent être présentés en tant que trésorerie réservée pour l'exploration. Si la Compagnie n'engage pas de dépenses d'exploration admissibles, elle sera tenue d'indemniser les détenteurs de ces actions de tous les impôts et autres frais occasionnés par le fait que la Compagnie n'ait pas engagé les dépenses d'exploration requises.

9. Placements

	31 décembre 2013	31 décembre 2012	1er janvier 2012
Autres placements en actions ^(i,ii,iii)	942 801 \$	637 267 \$	2 202 066 \$

- (i) Au 31 décembre 2013, comprennent 13,5 millions d'actions de Mag Copper Limited, évaluées à 675 000 \$; 3,7 millions d'actions de Laurion Mineral Exploration Inc. évaluées à 55 500 \$; et d'autres placements en actions reçus en vertu des contrats d'options totalisant 212 301 \$. Les 13,5 millions de Mag Copper Limited représentent 17,9 % des actions en circulation au 31 décembre 2013.

9. Placements (suite)

- (ii) Au 31 décembre 2012, comprennent 13,5 millions d'actions de Mag Copper Limited, évaluées à 202 500 \$; 3,7 millions d'actions de Laurion Mineral Exploration Inc. évaluées à 92 500 \$; 7 000 actions privilégiées de TD, évaluées à 187 950 \$; et d'autres placements en actions reçus en vertu des contrats d'options totalisant 154 317 \$. Les 13,5 millions de Mag Copper Limited représentent 24,73 % des actions en circulation au 31 décembre 2012. Globex n'a aucune représentation au conseil d'administration et n'a donc aucune influence notable et s'attend à ce que sa participation soit diluée dans un proche avenir.
- (iii) Au 1er janvier 2012, comprennent 13,5 millions d'actions de Mag Copper Limited évaluées à 1 687 500 \$; 2,7 millions d'actions de Laurion Mineral Exploration Inc. évaluées à 148 500 \$; 7 000 actions privilégiées de TD évaluées à 192 350 \$; et d'autres placements en actions reçus en vertu des contrats d'options totalisant 173 716 \$.

10. Débiteurs

	31 décembre 2013	31 décembre 2012	1er janvier 2012
			<i>(Retraité, Note 3)</i>
Comptes clients	22 758 \$	229 363 \$	398 004 \$
Mines indépendantes Chibougamau inc.	-	484 204	-
Taxes à recevoir	93 384	349 020	120 266
	116 142 \$	1 062 587 \$	518 270 \$

Les comptes clients de 22 758 \$ se composent principalement des créances recouvrables en vertu de contrats de coparticipation. Ils sont tous des créances courantes et la Compagnie anticipe le recouvrement total de ces montants.

Les taxes à recevoir de 93 384 \$ se composent des taxes de ventes harmonisées et des taxes de ventes du Québec ("TPS", "TVH", "TVQ") à recevoir des administrations fiscales canadiennes.

11. Bons de réhabilitation

	31 décembre 2013	31 décembre 2012	1er janvier 2012
Bon de la Nouvelle-Écosse - ministère des Ressources naturelles	57 974 \$	57 974 \$	57 974 \$
Remboursement selon une entente d'option	(50 000)	(50 000)	(50 000)
Bon de la Nouvelle-Écosse net	7 974	7 974	7 974
Bon de l'État de Washington - Département des Ressources naturelles	119 065	111 282	113 706
	127 039 \$	119 256 \$	121 680 \$

Des bons de réhabilitation environnementale ont été déposés en garantie par la Compagnie, tel que requis par les lois et règlements dans les diverses juridictions, pour assurer la couverture d'éventuels frais de restauration de propriétés minières, dans l'éventualité d'une fermeture de mine ou d'un abandon de propriété. Les bons de réhabilitation environnementale sont comptabilisés au coût amorti et représentent leur droit de remboursement estimé par la direction. Les changements dans la valeur comptable de ces droits sont comptabilisés au résultat net dans la période au cours de laquelle ils surviennent.

12. Participation dans une coentreprise

La Compagnie détient une participation de 50 % dans DAL, une entité légale distincte. L'investissement dans DAL est classé comme une coentreprise en vertu de IFRS 11, *Partenariats*. En conséquence, la norme exige que la Compagnie comptabilise sa participation dans DAL selon la méthode de mise en équivalence, comparativement à la consolidation proportionnelle utilisée précédemment. L'investissement dans la coentreprise a été évalué à 174 676 \$ au 1er janvier 2012, ce qui représente la portion de Globex dans l'actif net de la coentreprise à cette date.

12. Participation dans une coentreprise (suite)

Le tableau suivant résume les mouvements de la participation dans la coentreprise de la Compagnie, suite à la mise en place de IFRS 11, relativement à la présentation de sa participation dans DAL du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2013 (note 3(a)) :

	Investissement dans une coentreprise
Participation réputée au 1er janvier 2012	174 676 \$
Plus :	
La portion de 50 % de Globex sur le revenu net de DAL au 31 décembre 2012	246 764
Moins :	
Dividendes reçus	(280 000)
Solde au 31 décembre 2012	141 440 \$
Ajout :	
La portion de 50 % de Globex sur le revenu net de DAL au 31 décembre 2013	1 379
Solde au 31 décembre 2013	142 819 \$

13. Immobilisations corporelles

	Terrains et bâtiments	Équipement minier	Matériel de bureau	Matériel roulant	Systèmes informatiques	Total
Coût						
2012						
1er janvier	415 112 \$	81 310 \$	146 274 \$	56 177 \$	213 880 \$	912 753 \$
Acquisitions	82 515	-	-	-	6 922	89 437
31 décembre	497 627 \$	81 310 \$	146 274 \$	56 177 \$	220 802 \$	1 002 190 \$
2013						
Acquisitions	-	-	-	-	10 001	10 001
31 décembre	497 627 \$	81 310 \$	146 274 \$	56 177 \$	230 803 \$	1 012 191 \$
Amortissement accumulé						
2012						
1er janvier	(47 980) \$	(35 180) \$	(96 414) \$	(21 751) \$	(185 760) \$	(387 085) \$
Acquisitions	(12 520)	(9 228)	(9 972)	(6 884)	(11 448)	(50 052)
31 décembre	(60 500) \$	(44 408) \$	(106 386) \$	(28 635) \$	(197 208) \$	(437 137) \$
2013						
Acquisitions	(13 838)	(11 438)	(14 650)	(8 148)	(18 986)	(67 061)
31 décembre	(74 338)	(55 846)	(121 036)	(36 783)	(216 194)	(504 198)
Valeur comptable						
2012						
1er janvier	367 132 \$	46 130 \$	49 860 \$	34 426 \$	28 120 \$	525 668 \$
31 décembre	437 127 \$	36 902 \$	39 888 \$	27 542 \$	23 594 \$	565 053 \$
2013						
31 décembre	423 289 \$	25 464 \$	25 238 \$	19 394 \$	14 609 \$	507 993 \$

14. Propriétés minières

	Nouvelle- Écosse	Ontario	Québec	Autres	Total
Solde au début de l'exercice	30 414 \$	62 171 \$	2 956 930 \$	- \$	3 049 515 \$
Acquisitions	-	-	136 844	-	136 844
Provisions pour dévaluation	-	-	(35 970)	-	(35 970)
Propriétés transférées par scission partielle			(60 101)		(60 101)
Recouvrement	(11 557)	(14 400)	(18 400)	-	(44 357)
31 décembre 2012	18 857 \$	47 771 \$	2 979 303 \$	- \$	3 045 931 \$
Acquisitions	-	-	41 581	-	41 581
Provisions pour dévaluation	-	-	(69 779)	-	(69 779)
Recouvrement	-	-	(22 855)	-	(22 855)
31 décembre 2013	18 857 \$	47 771 \$	2 928 250 \$	- \$	2 994 878 \$

15. Dépenses d'exploration reportées

	Nouveau- Brunswick	Nouvelle- Écosse	Ontario	Québec	Autres	Total
Solde au début de l'exercice	130 175 \$	259 013 \$	4 014 155 \$	7 504 141 \$	- \$	11 907 484 \$
Acquisitions	9 776	15 054	1 089 416	1 933 363	10 636	3 058 245
Propriétés transférées par scission partielle	-	-	-	(266 013)	-	(266 013)
Provisions pour dévaluation	(856)	(149 177)	(8 521)	(770 023)	(10 636)	(939 213)
Recouvrement	-	-	-	(95 984)	-	(95 984)
31 décembre 2012	139 095	124 890	5 095 050	8 305 484	-	13 664 519
Acquisitions	-	2 799	1 493 262	3 303 567	8 628	4 808 256
Provision pour dévaluation	-	(1 083)	(6 000)	(997 479)	(8 628)	(1 013 190)
Recouvrement	-	-	-	(76 958)	-	(76 958)
31 décembre 2013	139 095 \$	126 606 \$	6 582 312 \$	10 534 614 \$	- \$	17 382 627 \$

La provision pour dévaluation reflète la révision des propriétés en exploration et des activités futures qui sont planifiées par la direction.

15. Dépenses d'exploration reportées (suite)

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Solde au début de l'exercice	13 664 519 \$	11 907 484 \$
Dépenses d'exploration courantes		
Consultants	258 535	421 196
Carothèque, entreposage et location d'équipement	91 667	27 961
Forage	1 855 208	664 200
Environnement	172 242	67 323
Géologie	445 909	448 099
Géophysique	(52 691)	466 672
Analyse de laboratoire et échantillonnage	476 699	190 768
Main-d'œuvre	818 944	407 178
Coupe de ligne	127 933	81 723
Cartographie	41 337	-
Droits sur titres miniers et permis	82 587	53 454
Prospection et sondage	72 693	26 941
Rapports, cartes et fournitures	49 897	31 353
Transport et accès aux chemins	367 296	171 377
Total des dépenses d'exploration courantes	4 808 256	3 058 245
Provisions pour dévaluation	(1 013 190)	(939 213)
Dépenses d'exploration reportées transférées par scission partielle	-	(266 013)
Revenus d'options	(76 958)	(95 984)
	(1 090 148)	(1 301 210)
Dépenses d'exploration reportées courantes nettes	3 718 108	1 757 035
Solde à la fin de l'exercice	17 382 627 \$	13 664 519 \$

16. Crédoeurs et charges à payer

	31 décembre 2013	31 décembre 2012	1er janvier 2012
		<i>(Retraité, Note 3)</i>	<i>(Retraité, Note 3)</i>
Créditeurs et charges à payer	332 317 \$	1 067 453 \$	490 454 \$
Passifs divers	69 298	73 847	73 847
	401 615 \$	1 141 300 \$	564 301 \$

17. Autres passifs

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Solde au début de l'exercice	836 144 \$	234 693 \$
Additions au cours de l'exercice ⁽ⁱ⁾	230 546	1 145 248
Réduction liée à l'engagement de dépenses d'exploration admissibles	(857 615)	(543 797)
Solde à la fin de l'exercice	209 075 \$	836 144 \$

(i) Représente l'excédent du produit de l'émission d'actions accréditives sur la juste valeur marchande des actions émises. Plus de détails sont présentés à la note 22, section du capital émis.

18. Impôts sur le revenu

Impôts sur le revenu et impôts miniers (recouvrement)

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
		<i>(Retraité, Note 3)</i>
Impôts exigibles (recouvrement)		
Charges (économie) d'impôts exigibles de l'exercice	(287 438) \$	323 540 \$
Impôts sur le revenu et impôts miniers différés (recouvrement)	670 674	(108 377)
Recouvrement d'impôts et d'impôts miniers relatifs à la vente d'avantages fiscaux (actions accréditives)	(857 615)	(543 797)
	(186 941)	(652 174)
	(474 379) \$	(328 634) \$

Crédits d'impôts et impôts miniers remboursables

	31 décembre 2013	31 décembre 2012	1er janvier 2012
Crédit d'impôts du Québec remboursables	- \$	- \$	59 617 \$
Impôts miniers recouvrables	-	-	22 177
	- \$	- \$	81 794 \$

18. Impôts sur le revenu (suite)

Conciliation de la charge d'impôts de l'exercice

Le rapprochement entre l'impôt sur le revenu, calculé selon les taux d'impôts marginaux combinés du gouvernement Fédéral et de la province de Québec, et la dépense d'impôts sur le revenu selon les états financiers, est comme suit :

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Résultat net avant impôts	(1 319 185) \$	2 614 043 \$
Taux d'impôts combinés	26,9 %	26,9 %
Charge d'impôts et impôts miniers calculés au taux combiné	(354 861) \$	703 178 \$
Ajustements pour la rémunération et les paiements à base d'actions	68 647	26 615
Dépenses d'impôts différés relatives aux actions accréditatives	1 452 104	847 838
Dépenses non déductibles et autres	40 026	231 746
Gain non imposable sur scission partielle d'actifs	-	(1 729 448)
Recouvrement des impôts miniers	(156 677)	(138 255)
Variation de la provision pour moins-value	(291 067)	300 522
Ajustements relatifs aux exercices antérieurs	(471 250)	-
Retenue d'impôt sur des revenus de redevances de métaux liés à des exercices antérieurs	103 743	264 455
Dépenses d'impôts différés relatives à la retenue d'impôts étrangers	-	(251 700)
Autres	(7 429)	(39 788)
Charge d'impôts et impôts miniers	383 236	215 163
Autres passifs relatifs à l'émission d'actions accréditatives	(857 615)	(543 797)
Charge d'impôts et impôts miniers (recouvrement) liés aux activités poursuivies	(474 379) \$	(328 634) \$

Au 31 décembre 2013, la Compagnie a des pertes autres qu'en capital de 4 331 391\$ qui peuvent servir à réduire le revenu imposable des exercices ultérieurs. Ces pertes autres qu'en capital viennent à échéance comme suit :

2027	432 071 \$
2029	847 258
2030	509 360
2031	379 742
2032	2 017 074
2033	145 886
	4 331 391 \$

18. Impôts sur le revenu (suite)

Soldes d'impôts différés					
	31 décembre 2012	Comptabilisé au résultat ou perte	Comptabilisé aux capitaux propres	Autres	31 décembre 2013
Différences temporelles					
Actifs d'impôts différés					
Pertes autres qu'en capital reportées	1 082 880 \$	(26 285) \$	- \$	- \$	1 056 595 \$
Frais d'émission d'actions	116 881	(44 291)	51 047	-	123 637
Immobilisations corporelles	38 144	15 634	-	-	53 778
Actifs financiers à la JVBRN	396 202	(56 927)	-	-	339 275
	1 634 107	(111 869)	51 047	-	1 573 285
Moins provision pour moins-value	(630 342)	291 067	-	-	(339 275)
	1 003 765	179 198	51 047	-	1 234 010
Passifs d'impôts différés					
Propriétés minières et dépenses d'exploration reportées					
	(4 350 188)	(849 872)	-	-	(5 200 060)
Passifs d'impôts différés	(3 346 423) \$	(670 674) \$	51 047 \$	- \$	(3 966 050) \$
<hr/>					
	1er janvier 2012	Comptabilisé au résultat ou perte	Comptabilisé aux capitaux propres	Autres	31 décembre 2012
Différences temporelles					
Actifs d'impôts différés					
Pertes autres qu'en capital reportées	480 764 \$	602 116 \$	- \$	- \$	1 082 880 \$
Frais d'émission d'actions	32 539	(38 807)	123 149	-	116 881
Immobilisations corporelles	24 680	13 464	-	-	38 144
Actifs financiers à la JVBRN	402 883	(6 681)	-	-	396 202
	940 866	570 092	123 149	-	1 634 107
Moins provision pour moins-value	(329 820)	(300 522)	-	-	(630 342)
	611 046	269 570	123 149	-	1 003 765
Passifs d'impôts différés					
Propriétés minières et dépenses d'exploration reportées					
	(4 130 773)	(219 415)	-	-	(4 350 188)
Passifs d'impôts différés	(3 519 727) \$	50 155 \$	123 149 \$	- \$	(3 346 423) \$

19. Revenus

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
		<i>(Retraité, Note 3)</i>
Revenus d'options nets	680 687 \$	481 388 \$
Revenus de redevances de métaux	69 522	403 266
	750 209 \$	884 654 \$

En 2013, les revenus d'options nets incluent la vente de propriétés minières à MIC, une société apparentée, pour un montant de 350 000 \$ (2012, néant). Voir note 23.

20. Dépenses par nature

Le tableau suivant représente la ventilation des dépenses par nature incluses dans les frais d'administration et les honoraires professionnels et services contractuels :

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
		<i>(Retraité, Note 3)</i>
Administration		
Frais de bureau	185 886 \$	253 951 \$
Conventions et réunions	95 721	172 652
Publicité et informations aux actionnaires	47 437	73 242
Autres frais administratifs	51 807	41 048
	380 851 \$	540 893 \$
Honoraires et services contractuels		
Relations avec les investisseurs et promoteurs	139 721 \$	185 301 \$
Frais légaux	63 725	113 660
Frais d'audit et de comptabilité	111 357	125 209
Autres honoraires	80 107	74 370
	394 910 \$	498 540 \$

21. Résultat (perte) par action

Le résultat (perte) par action ordinaire est calculé(e) en divisant le résultat net (perte nette) par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice. Le résultat (perte) dilué(e) par action ordinaire est calculé(e) en divisant le résultat net (perte nette) applicable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice, plus l'effet dilutif des équivalents d'actions ordinaires tel que les options d'achat d'actions. Le résultat net (perte nette) dilué(e) par action est calculé(e) en utilisant la méthode du rachat. Selon cette méthode, l'exercice des options est présumé avoir lieu au début de la période. De plus, les produits présumés ainsi que le coût de la rémunération présumé sont considérés comme ayant été perçus lors de l'émission d'actions ordinaires de la Compagnie au cours moyen du marché des actions ordinaires pendant la période.

21. Résultat (perte) par action (suite)

Résultat net (perte nette) de base et dilué(e) par action

Le tableau suivant présente le calcul du résultat net (perte nette) de base et dilué(e) par action :

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Numérateur		
Résultat net (perte nette) pour l'exercice	(844 806) \$	2 942 677 \$
Dénominateur		
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires - de base	28 927 893	24 013 516
Effet des actions dilutives		
Options d'achat d'actions ("dans la monnaie") ^{(i) (ii)}	-	334 369
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires - dilué	28 927 893	24 347 885
Résultat net (perte nette) par action		
De base	(0.03) \$	0.12 \$
Dilué(e)	(0.03) \$	0.12 \$

(i) Au 31 décembre 2012, le calcul du résultat dilué par action n'inclut pas les 977 900 options d'achat d'actions puisque leur inclusion aurait un effet antidilutif.

(ii) Au 31 décembre 2013, les options d'achat d'actions n'ont pas été incluses dans le résultat dilué par actions, puisque leur inclusion aurait un effet antidilutif.

22. Capital émis

Actions ordinaires

Autorisé, nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale

Modification du capital émis

Dans le cadre du Plan d'arrangement, tel que décrit aux notes 1 et 6, les Statuts de Globex ont été modifiés afin d'autoriser Globex à créer et émettre un nombre illimité de titres de Globex, notamment :

- i) de nouvelles actions ordinaires;
- ii) des actions papillons; et
- iii) des actions privilégiées, pouvant être émises en série.

Les actions papillons possèdent les caractéristiques suivantes :

- (a) rachetables en tout temps au gré du détenteur à un montant correspondant à la valeur de rachat des actions papillons;
- (b) rachetables en tout temps au gré de l'émetteur à un montant correspondant à la valeur de rachat des actions papillons;
- (c) le détenteur d'actions papillons ne sera pas en droit de recevoir de dividendes;
- (d) pour chaque action papillon devant être rachetée, acquise ou annulée, le montant sera indiqué par un administrateur ou un dirigeant de Globex à la date de prise d'effet d'émission des actions papillons, lequel ne sera pas sujet à changement par la suite et sera égal à la juste valeur marchande de la contrepartie pour laquelle l'action papillon est émise.

Le montant de rachat des actions papillons correspond à la juste valeur marchande totale de l'ensemble des actions ordinaires de Globex en circulation immédiatement avant l'échange des actions ordinaires de Globex pour une nouvelle action ordinaire de Globex et une action papillon de Globex multipliée par la proportion papillon.

22. Capital émis (suite)

Transactions du Plan d'arrangement, du transfert d'actifs et de la réorganisation du capital

Au 31 décembre 2012, Globex avait 27 896 018 actions ordinaires en circulation et en vertu du Plan d'arrangement, chaque actionnaire de Globex était en droit de recevoir une nouvelle action ordinaire de Globex et une action papillon pour chaque action de Globex détenue. Les actionnaires détenant des actions papillons de Globex les ont transférées à MIC et ont reçu en contrepartie une action ordinaire de MIC, ce qui a entraîné l'émission de 27 896 018 actions ordinaires de MIC ayant une juste valeur totale de 7 005 084 \$.

Les actions papillons de Globex sont devenues des actifs de MIC et ont ensuite été rachetées en échange d'un billet de rachat de Globex de même valeur.

Comme il est mentionné à la note 1, Globex a transféré des actifs d'une juste valeur marchande de 7 005 084 \$ (espèces ou quasi-espèces – 503 006 \$; placements – 72 903 \$; et propriétés minières – 6 429 175 \$) à MIC contre des actions de rachat de MIC. La valeur de rachat des actions de rachat de MIC représente la juste valeur marchande totale de l'ensemble des actifs transférés par Globex à MIC, moins la juste valeur marchande totale, à la date de prise d'effet, des options d'achat d'actions de MIC, et divisée par le nombre d'actions rachetées de MIC émises en contrepartie. Ce montant représente 0,25 \$ par action.

Les actions de rachat ont ensuite été échangées contre un billet de rachat de MIC de même valeur.

Finalement, les obligations de Globex aux termes du billet de rachat de Globex ont été acquittées par le transfert du billet de rachat de MIC à MIC et l'acceptation du billet de rachat par MIC de manière à acquitter entièrement les obligations de Globex aux termes du billet de rachat de Globex. De même, MIC s'est acquittée de ses obligations aux termes du billet de rachat de MIC en transférant le billet de rachat de Globex à Globex, suivi de l'acceptation du billet de rachat de Globex par Globex de manière à acquitter entièrement les obligations de MIC aux termes du billet de rachat de MIC.

	31 décembre 2013		31 décembre 2012	
	Nombre d'actions	Capital émis	Nombre d'actions	Capital émis
Actions ordinaires entièrement payées				
Solde au début de l'exercice	27 896 018	48 278 353 \$	22 726 241	50 288 153 \$
Options d'achat d'actions exercées	-	-	325 000	207 500
Placements privés ^{(i), (ii)}	5 640 594	2 538 270	4 844 777	5 122 437
Scission partielle des actifs	-	-	-	(7 005 084)
Frais d'émission d'actions ⁽ⁱⁱⁱ⁾	-	(138 718)	-	(334 653)
Solde à la fin de l'exercice	33 536 612	50 677 905 \$	27 896 018	48 278 353 \$

2013 émissions d'actions

(i) La Compagnie a émis 4 610 930 actions accréditatives en vertu d'un placement privé avec dates de clôture le 21 octobre, le 31 octobre et le 11 décembre 2013. Les actions ont été émises à un prix de 0,50 \$ par action pour un produit total de 2 305 465 \$ (juste valeur marchande, 2 074 919 \$).

De plus, 1 029 664 actions ordinaires ont été émises au prix de 0,45 \$ par action pour un produit total de 463 351 \$.

2012 Émissions d'actions

(ii) Le 8 juin 2012, 998 538 actions ordinaires accréditatives ont été émises à un prix de 1,30 \$ par action pour un produit total de 1 298 099 \$ (juste valeur marchande, 1 073 428 \$).

Le 3 juillet 2012, 348 599 actions ordinaires accréditatives ont été émises à un prix de 1,30 \$ par action pour un produit total de 453 179 \$ (juste valeur marchande, 376 487 \$).

22. Capital émis (suite)

Le 9 novembre 2012, 2 550 500 actions ordinaires accréditatives ont été émises à un prix de 1,30 \$ par action pour un produit total de 3 315 650 \$ (juste valeur marchande, 2 678 025 \$) et 20 000 actions ordinaires ont été émises à un prix de 1,05 \$ par action pour un produit total de 21 000 \$.

Le 20 novembre 2012, 663 500 actions ordinaires accréditatives ont été émises à un prix de 1,30 \$ par action pour un produit total de 862 550 \$ (juste valeur marchande, 696 675 \$) et 72 000 actions ordinaires ont été émises à un prix de 1,05 \$ par action pour un produit total de 75 600 \$.

Le 28 décembre 2012, 161 540 actions ordinaires accréditatives ont été émises à un prix de 1,30 \$ par action pour un produit total de 210 002 \$ (juste valeur marchande, 169 617 \$) et 30 100 actions ordinaires ont été émises à un prix de 1,05 \$ par action pour un produit total de 31 605 \$.

Frais d'émission d'actions

(iii) Net d'impôts de 51 046 \$ (123 149 \$ en 2012).

Au 31 décembre 2013, 36 100 (36 100 en 2012) actions ordinaires sont entières. Ces actions ordinaires ont été émises en contrepartie d'une propriété qui a été abandonnée depuis. Lesdites actions demeureront donc entières.

Actions papillons

	31 décembre 2013		31 décembre 2012	
Actions papillons émises	Nombre d'actions	Capital émis	Nombre d'actions	Capital émis
Solde au début de l'exercice	-	- \$	-	- \$
Émises en vertu du Plan d'arrangement ⁽ⁱ⁾	-	-	27 896 018	7 005 084
Échangées pour des billets de rachat de Globex ⁽ⁱⁱ⁾			(27 896 018)	(7 005 084)
Solde à la fin de l'exercice	-	- \$	-	- \$

(i) Les 27 896 018 actions papillons ont été émises aux actionnaires ordinaires de Globex le 31 décembre 2012. Chaque actionnaire papillon de Globex a transféré ses actions papillons à MIC et a reçu une action ordinaire de MIC pour chaque action papillon.

(ii) Les actions papillons de Globex sont devenues des actifs de MIC et ont ensuite été rachetées en échange d'un billet de rachat de Globex d'un montant en principal et d'une juste valeur marchande égale à celle des actions papillons de Globex.

Régime de protection des droits des actionnaires

Le 2 mai 2011, les actionnaires ont approuvé le régime de protection des droits des actionnaires (« le Régime »). Le Régime de 2011 remplace celui de 2008, lequel a pris fin le 19 mars 2011. Le nouveau régime sera en place pour une période de trois ans.

Le Régime de 2011 vise à accorder aux actionnaires et au conseil d'administration un délai suffisant pour considérer et évaluer toute offre publique d'achat non sollicitée des actions ordinaires de Globex; accordera au conseil d'administration un délai suffisant pour identifier, développer et négocier des alternatives de création de valeur; favorisera le traitement juste et équitable des actionnaires dans le cadre de toute offre publique d'achat pour des actions ordinaires de Globex; et, de façon générale, il empêchera toute personne d'acquérir la propriété ou le droit de vote de plus de 20 % des actions ordinaires de Globex au moment où le processus entrepris par le conseil d'administration est en cours.

22. Capital émis (suite)

Conformément aux dispositions du Régime de 2011, les droits ont été émis et rattachés à toutes les actions ordinaires en circulation. Aucun certificat de droits distinct ne sera émis tant que les droits ne pourront être exercés. Advenant qu'une personne acquiert des actions ordinaires en enfreignant les règles du Régime, chacun des droits détenus par un actionnaire, autre que l'acquéreur, les personnes qui lui sont affiliées, associées ou coassociées, lui permettra, au moment de l'exercice et du paiement du prix d'exercice, d'obtenir un droit de rachat sur les actions ordinaires de Globex d'une valeur marchande totale égale à deux fois le prix d'exercice des droits.

Le Régime de 2011 prévoit des offres autorisées qui doivent être faites à partir d'une circulaire d'offre public d'achat et qui, en plus de certaines conditions spécifiques, doivent porter sur l'ensemble des actions ordinaires en circulation, autres que les actions ordinaires détenues par l'acquéreur, les personnes qui lui sont affiliées, associées et coassociées. Ces offres doivent être soumises à l'approbation des actionnaires pour une période d'au moins 60 jours à compter de la date à laquelle elles sont faites.

Options d'achat d'actions

En vertu du Régime d'options d'achat d'actions de la Compagnie (le « Régime »), les membres du conseil d'administration peuvent, de temps à autre, octroyer des options aux administrateurs, aux dirigeants, aux employés ainsi qu'aux fournisseurs de services de la Compagnie et de ses filiales. Les options d'achat d'actions octroyées en vertu du régime peuvent avoir une échéance jusqu'à dix ans, selon la décision du conseil d'administration à la date de l'octroi des options.

Au 31 décembre 2013, 1 767 500 options sont disponibles pour des octrois futurs en plus des options d'achat d'actions déjà en circulation (1 139 600 le 31 décembre 2012).

Le tableau ci-dessous résume les transactions sur options selon les termes du régime pour les périodes pertinentes :

	31 décembre 2013		Amendé 31 décembre 2012	
	Nombre d'actions	Prix de levée moyen pondéré	Nombre d'actions	Prix de levée moyen pondéré
Solde au début de l'exercice	1 927 900	1.22 \$	2 112 900	1.09 \$
Annulées	(1 392 900)	1.44	-	-
Expirées	(35 000)	1.07	-	-
Exercées	-	-	(325 000)	0.33
Octroyées - Administrateurs et salariés	750 000	0.52	90 000	0.81
Octroyées - Non-salariés	50 000	1.40	50 000	1.09
Solde à la fin de l'exercice	1 300 000	0.59 \$	1 927 900	1.22 \$
Options pouvant être levées	1 210 000	0.61 \$	1 837 900	1.23 \$

Conformément au Plan d'arrangement, tous les détenteurs d'options d'achats d'actions en circulation de Globex à la date de prise d'effet (29 décembre 2012) ont disposé de leurs options en contrepartie d'une nouvelle option d'achat d'actions de Globex et d'une option d'achat d'actions de MIC où le titulaire d'options a été qualifié (dirigeant, employé, consultant ou directeur) du plan d'options d'achat d'actions de MIC. Toutes les clauses, à l'exception du prix d'exercice, demeurent inchangées.

22. Capital émis (suite)

Les prix d'exercice modifiés reflètent le prix initial par action ajusté en fonction du prix moyen pondéré en fonction du volume des actions de MIC au cours des cinq premiers jours qui ont suivi l'inscription à la Bourse de croissance TSX (du 25 janvier 2013 au 31 janvier 2013) et du prix moyen pondéré des nouvelles actions ordinaires de Globex au cours de la même période. La proportion du prix d'exercice des nouvelles options d'achat d'actions de Globex est de 78,43 % du prix d'exercice initial ou de 1,22 \$ par action sur une base modifiée.

Le tableau suivant résume les informations concernant les options d'achat d'actions en circulation et pouvant être levées en date du 31 décembre 2013 :

Échelle de prix	Nombre d'options en circulation	Nombre d'options en circulation et pouvant être levées	Durée de vie moyenne pondérée à courir (ans)	Prix de levée moyen pondéré
0,40 - 0,59 \$	850 000	760 000	4.24	0.55 \$
0,63 - 0,92	400 000	400 000	1.85	0.63
1,09 - 1,50	50 000	50 000	9.09	1.40
	1 300 000	1 210 000	3.65	0.61 \$

Rémunération et paiements à base d'actions

La Compagnie utilise la méthode basée sur la juste valeur pour comptabiliser les options d'achat d'actions consenties aux administrateurs, dirigeants, salariés et non-salariés. Par conséquent, la juste valeur des options à la date d'attribution est comptabilisée au résultat net de l'exercice et le crédit correspondant est comptabilisé aux réserves, durant la période d'acquisition des droits (laquelle varie d'une acquisition immédiate à trois ans). Lors de la levée de l'option, la valeur initialement attribuée aux réserves est transférée au capital-actions. La Compagnie a octroyé 750 000 options d'achat d'actions à des directeurs et 50 000 options d'achat d'actions à un fournisseur durant l'exercice se terminant le 31 décembre 2013. Durant cette période, 1 427 900 options ont expiré.

Globex utilise le modèle d'évaluation de Black-Scholes pour établir la juste valeur en utilisant les hypothèses pondérées suivantes :

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Taux annuel des dividendes	Néant	Néant
Volatilité prévue	64,4 %	66,1 %
Taux d'intérêt sans risque	1,66 %	1,2 %
Durée estimative	5,32 ans	5 ans
Juste valeur moyenne pondérée des options émises	0,30 \$	0,60 \$

Au cours de l'exercice se terminant le 31 décembre 2013, la dépense totale de la rémunération et paiements à base d'actions s'est élevée à 255 195 \$ et a été présentée distinctement à l'état du résultat net et du résultat global (98 939 \$ au 31 décembre 2012).

22. Capital émis (suite)

Régime d'unités d'actions à négociation restreinte

Le 11 avril 2012, le conseil d'administration a adopté un régime d'unités d'actions à négociation restreinte (le « régime d'UANR ») pour les dirigeants et employés clés de la Compagnie, sous réserve de l'approbation des autorités réglementaires. Le régime d'UANR est conçu dans le but d'attirer et de retenir les personnes qualifiées afin qu'elles deviennent des cadres et employés clés à l'emploi de la Compagnie et de ses filiales, mais aussi dans le but de favoriser l'alignement des intérêts des dirigeants et employés clés, d'une part, avec ceux des actionnaires de la Compagnie, d'autre part. Un maximum de 600 000 actions ordinaires peut être émis à partir de la trésorerie en vertu du régime d'UANR.

Dans le cadre du régime d'UANR, de temps à autre, le conseil d'administration peut, à sa seule discrétion, sur la recommandation du Comité de rémunération, et après consultation avec le chef de la direction de la Compagnie, accorder aux dirigeants et aux employés clés des UANR au lieu d'un boni ou d'autres arrangements similaires.

Le régime d'UANR a été approuvé par les actionnaires le 1er juin 2012 et subséquemment, le 19 juin 2012, la TSX a confirmé qu'elle avait inscrit et réservé 600 000 actions ordinaires de la Compagnie aux fins d'émission en vertu de ce régime.

Aucune action n'a été émise en vertu du régime d'UANR jusqu'à maintenant.

23. Information relatives aux parties liées

	31 décembre 2013	31 décembre 2012	1er janvier 2012
Sommes dues à des parties liées			
		<i>(Retraité, Note 3)</i>	<i>(Retraité, Note 3)</i>
Géconseil Jack Stoch limitée	(6 700) \$	- \$	- \$
Solutions réfractaires Eco inc.	748	-	-
Corporation de magnésium mondiale	453	-	-
Duparquet Assets limitée	282 700	405 621	345 650
	277 201 \$	405 621 \$	345 650 \$

Mines indépendantes Chibougamau inc.

La Compagnie est considérée comme étant une partie liée à MIC puisque la direction (président et chef de la direction, le vice-président exécutif et le chef des finances) est la même pour les deux entités. De plus, le président et chef de la direction détient un nombre important d'actions des deux entités et peut donc influencer de façon significative les opérations des deux entités.

Services de gestion

Le 29 décembre 2012, Globex a conclu une entente de services de gestion avec MIC pour l'exercice 2013 sous laquelle la Compagnie rend des services de gestion incluant : administration, conformité, secrétariat corporatif, gestion des risques et services conseils.

Les revenus de services de gestion de 342 716 \$ (2012, néant) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 représentent l'estimé de Globex des coûts spécifiques des services rendus plus une majoration, tel que stipulé dans l'entente de services de gestion.

23. Information relatives aux parties liées (suite)

Vente des propriétés

Le 9 mai 2013, Globex a vendu trois blocs majeurs de claims à MIC en considération d'un paiement comptant de 350 000 \$ et d'une royauté de 2 %. Les blocs de claims sont situés dans le camp minier de Chibougamau ((a) gisement Grandroy et (b) dépôt Berrigan). Les claims ont été acquis par Globex une fois le Plan d'arrangement terminé et par conséquent n'avaient pas été inclus dans celui-ci. Ces propriétés ont été acquises à la juste valeur basée sur des propriétés de taille similaire au stade d'exploration et ont donc été réalisées à des conditions équivalentes à celles qui prévaudraient dans des conditions de pleine concurrence. La transaction a été approuvée par le conseil d'administration indépendant de MIC.

Duparquet Assets Ltd. - Coentreprise

Le 18 février 2010, une convention d'options a été signée entre les vendeurs, Globex et Géoconseils Jack Stoch Ltée (« GJSL »), (compagnie détenue par Jack Stoch, président, chef de la direction et administrateur de Globex) et Duparquet Assets Ltd. (« DAL ») et Xmet Inc. (« Xmet » et/ou « acquéreur »). L'accord porte sur la propriété Duquesne West Gold (20 titres miniers) située dans les cantons de Duparquet et de Destor, au Québec, détenue à 50 % par Globex et à 50 % par GJSL (acquise avant l'inscription en bourse de Globex en 1987). L'accord porte également sur la propriété faille Ottoman détenue à 100 % par GJSL (40 titres miniers). Le 17 décembre 2012, la convention d'options a été modifiée. Le 16 février 2010, DAL a conclu une entente de coentreprise avec GJSL et Globex. Les produits de la convention d'options sont ainsi partagés également entre les vendeurs.

Le 3 juillet 2013, Xmet a informé Globex et GJSL qu'elle abandonnait son intérêt dans la propriété Duquesne Ouest. Celui-ci a été retourné à DAL.

Rémunération des dirigeants

Le tableau ci-dessous résume, pour les périodes respectives, la rémunération totale versée aux administrateurs et aux principaux dirigeants ayant l'autorité et la responsabilité de planifier, diriger et contrôler les activités de la Compagnie (le personnel de direction comprend le président et chef de la direction, la vice-présidente directrice ainsi que le chef des finances, trésorier et secrétaire général) :

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Dépense salariale		
Salaires et autres avantages	373 000 \$	444 295 \$

24. Renseignements complémentaires aux flux de trésorerie

Variation des éléments hors-caisse du fonds de roulement

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Débiteurs	946 445 \$	(544 918) \$
Crédits d'impôts et impôts miniers remboursables	-	81 794
Frais payés d'avance et dépôts	6 544	27 792
Créditeurs et charges à payer	(596 122)	269 083
Impôts exigibles		(35 376)
	356 867 \$	(201 625) \$

24. Renseignements complémentaires aux flux de trésorerie (suite)

Activités d'investissement et de financement hors-caisse

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Transfert des réserves au capital émis suite à l'exercice d'options d'achats d'actions	- \$	99 250 \$

25. Instruments financiers

Gestion des risques du capital

La Compagnie gère ses actions ordinaires, options d'achat d'actions et son déficit en tant que capital. Les objectifs de la Compagnie en matière de gestion du capital sont de préserver la capacité de la Compagnie à poursuivre son exploitation et à poursuivre la mise en valeur de projets, de propriétés ou le développement de propriétés au profit de toutes les parties prenantes. En tant que compagnie canadienne d'exploration, ses principales sources de fonds se composent de a) revenus d'options sur les propriétés, b) de produits tirés de redevances sur métaux, c) de revenus de placements, d) de produits d'émission d'actions ordinaires et accréditives et e) d'autres éléments du fonds de roulement.

La Compagnie gère la structure de son capital et la modifie en tenant compte de l'évolution de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Dans le but de maintenir ou de modifier sa structure du capital, la Compagnie émet des actions, conclut des ententes de copropriétés ou vend des propriétés.

En matière de placement, la Compagnie a pour politique d'investir ses liquidités dans des placements à court terme à faible risque portant intérêt, qui sont très liquides et qu'elle choisit en fonction du calendrier de dépenses prévues.

Afin de faciliter la gestion de ses besoins en capitaux, la Compagnie établit des budgets annuels de dépenses qui sont mis à jour au besoin. Les budgets annuels ainsi que les mises à jour sont approuvés par le conseil d'administration. À des fins de gestion du capital, la Compagnie a développé deux objectifs comme suit :

- maintenir la trésorerie et les équivalents de trésorerie, la trésorerie réservée pour l'exploration pour dépenses d'exploration liées aux actions accréditives et débiteurs, qui sont égaux ou supérieurs aux dépenses d'exploration engagées;
- maintenir les investissements en capitaux propres et instruments de dettes ayant une juste valeur marchande combinée supérieure à douze mois des dépenses d'opération et d'administration prévues.

La Compagnie pourrait avoir besoin de ressources en capital supplémentaires pour compléter ou poursuivre ses plans d'exploration et de développement pour les douze prochains mois.

La Compagnie n'est assujettie à aucune exigence externe en matière de gestion du capital. La stratégie globale de la Compagnie demeure inchangée par rapport à 2012.

Les justes valeurs de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, de la trésorerie réservée pour l'exploration, des débiteurs et des créditeurs et charges à payer correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme. Les placements en titres de capitaux propres ont été ajustés pour refléter la juste valeur marchande, à la fin de la période, en fonction des taux du marché.

25. Instruments financiers (suite)

Objectifs de gestion des risques financiers

Les instruments financiers de la Compagnie sont exposés à certains risques financiers, y compris le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

(a) Risque de crédit

Au 31 décembre 2013, la Compagnie dispose de trésorerie et d'équivalents de trésorerie ainsi que de trésorerie réservée pour l'exploration qui s'élèvent à 2 255 112 \$ (4 896 981 \$ en 2012). Ces fonds sont soumis à une combinaison de la garantie maximale de 100 000 \$ par établissement individuel tel que prévu par la Société d'assurance-dépôts du Canada (« SADC »), une société d'État fédérale, en plus d'une garantie de 1 000 000 \$ fournie par les Fonds Canadiens de protection des épargnants (« FCPE »).

La Compagnie ne croit pas être exposée à une concentration importante de risque de crédit. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détenus dans de grandes institutions financières.

L'exposition maximale au risque de crédit s'établit comme suit :

	31 décembre 2013	31 décembre 2012	1er janvier 2012
Trésorerie et équivalents de trésorerie	164 380 \$	521 496 \$	2 074 901 \$
Trésorerie réservée pour l'exploration	2 090 732	4 375 485	910 972
Placements	942 801	637 267	2 202 066
Débiteurs ⁽ⁱ⁾	116 142	1 062 587	518 270
Crédit d'impôts et impôts miniers remboursables	-	-	81 794
	3 314 055 \$	6 596 835 \$	5 788 003 \$

(i) Les débiteurs de 166 142 \$ (31 décembre 2012 - 1 062 587 \$; 1er janvier 2012 – 518 270 \$) se composent de comptes clients de 22 758 \$ (31 décembre 2012 - 229 363 \$; 1er janvier 2012 – 398 004 \$), de 0 \$ à recevoir de MIC (31 décembre 2012 – 484 204 \$; 1er janvier 2012 - néant) et d'impôts recouvrables de 93 384 \$ (31 décembre 2012 - 349 020 \$; 1er janvier 2012 – 120 266 \$). Les créances commerciales sont garanties par les ententes de propriété.

(b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la Compagnie ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations financières au moment où celles-ci deviennent exigibles. La Compagnie gère le risque de liquidité en surveillant continuellement les flux de trésorerie réels et projetés. La Compagnie finance ses activités d'exploration et d'exploitation minière au moyen d'actions accréditives, de ses flux de trésorerie d'exploitation et de ses réserves de liquidités.

Le conseil d'administration révisé et approuve les budgets d'exploitation et d'investissement de la Compagnie ainsi que toutes les opérations importantes menées hors du cours normal des affaires.

Les échéances contractuelles des passifs financiers sont toutes en deçà d'un an.

25. Instruments financiers (suite)

(c) Risque du marché des actions

Le risque du marché des actions s'entend de l'effet potentiel que peuvent avoir les variations des cours des titres individuels ou les variations générales du marché sur le résultat de la Compagnie. La Compagnie surveille de près les tendances générales sur les marchés des actions et les variations des titres individuels, et détermine les mesures appropriées à prendre dans les circonstances.

La Compagnie détient des placements pour un montant de 942 801 \$ (637 267 \$ au 31 décembre 2012) dans diverses entreprises titulaires d'options lesquels sont sujets à une fluctuation de la juste valeur découlant des changements dans le secteur minier canadien et dans les marchés des actions. Selon le solde en cours au 31 décembre 2013, une augmentation ou une diminution de 10 % aurait un effet de 94 280 \$ (63 000 \$ en 2012) sur le résultat net (perte nette).

(d) Évaluations à la juste valeur comptabilisées dans l'état de la situation financière

Le tableau suivant fournit une analyse des instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur subséquemment à l'évaluation initiale. Les instruments financiers sont regroupés en niveaux de 1 à 3 selon le degré dans lequel la juste valeur est observable.

- Niveau 1 : évaluation à la juste valeur fondée sur les prix cotés (non rajustés) dans des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 : évaluation à la juste valeur fondée sur des données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 : évaluation à la juste valeur fondée sur des techniques d'évaluation incluant une part importante de données relatives à l'actif ou au passif et qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total des actifs financiers à la juste valeur
31 décembre 2013				
Actifs financiers				
Placements dans des titres de capitaux propres	267 801 \$	675 000 \$	- \$	942 801 \$
Bons de réhabilitation	-	127 039	-	127 039
Total des actifs financiers	267 801 \$	802 039 \$	- \$	1 069 840 \$

Il n'y a eu aucun transfert entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours de l'exercice.

Le niveau 2 des actifs financiers a été calculé à l'aide du prix du marché des actions liées non actives.

Pour les autres actifs financiers et passifs financiers, la juste valeur correspond à la valeur comptable.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total des actifs financiers à la juste valeur
31 décembre 2012				
Actifs financiers				
Placements dans des titres de capitaux propres	434 767 \$	202 500 \$	- \$	637 267 \$
Bons de réhabilitation	-	119 256	-	119 256
Total des actifs financiers	434 767 \$	321 756 \$	- \$	756 523 \$

Il n'y a eu aucun transfert entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours de l'exercice.

25. Instruments financiers (suite)

1er janvier 2012	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total des actifs financiers à la juste valeur
Actifs financiers				
Placements dans des titres de capitaux propres	514 566 \$	1 687 500 \$	- \$	2 202 066 \$
Bons de réhabilitation	-	121 680	-	121 680
Total des actifs financiers	514 566 \$	1 809 180 \$	- \$	2 323 746 \$

Il n'y a eu aucun transfert entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours de l'exercice.

26. Engagements et éventualités

À l'exception de ses engagements convenus dans le cours normal de ses activités, c'est-à-dire d'engager des dépenses d'exploration admissibles pour répondre aux obligations liées à ses actions accréditives, tel que décrit dans la note 8, la Compagnie n'a aucun autre engagement. En ce moment, la direction croit pouvoir respecter ses engagements et aucune provision supplémentaire n'est nécessaire.

Annexe A - Propriétés minières et dépenses d'exploration reportées

Canton		2012			2013			
		Solde au 1er janvier 2012	Additions	Dispositions, dépréciations et recouvrements	Solde au 31 décembre 2012	Additions	Dispositions, dépréciations et recouvrements	Solde au 31 décembre 2013
Nouvelle-Écosse								
Autres propriétés	Propriété minière	30 414 \$	- \$	(11 557) \$	18 857 \$	- \$	- \$	18 857 \$
	Frais d'exploration	259 013	15 054	(149 177)	124 890	2 799	(1 083)	126 606
Ontario								
Deloro	Propriété minière	46 924	-	-	46 924	-	-	46 924
	Frais d'exploration	3 992 277	1 080 672	-	5 072 949	1 485 022	-	6 557 971
Autres propriétés	Propriété minière	15 247	-	(14 400)	847	-	-	847
	Frais d'exploration	21 878	8 744	(8 521)	22 101	8 240	(6 000)	24 341
	Propriété minière	62 171	-	(14 400)	47 771	-	-	47 771
	Frais d'exploration	4 014 155	1 089 416	(8 521)	5 095 050	1 493 262	(6 000)	6 582 312
Quebec								
Atwatter	Propriété minière	156	34 963	-	35 119	2 226	(22 892)	14 453
	Frais d'exploration	1 050 822	425 751	-	1 476 573	557 163	(483 811)	1 549 925
Beauchastel & Rouyn	Propriété minière	18 833	246	(490)	18 589	-	-	18 589
	Frais d'exploration	630 124	17 196	(18 723)	628 597	29 879	-	658 476
Cadillac	Propriété minière	2 693 678	-	-	2 693 678	-	(10 026)	2 683 652
	Frais d'exploration	1 967 756	329 021	-	2 296 777	612 843	(701)	2 908 919
Chibougamau	Propriété minière	63 232	(3 131)	(60 101)	-	6 600	(6 600)	-
	Frais d'exploration	44 398	221 615	(266 013)	-	-	-	-
Destor & Poularies	Propriété minière	1 544	-	-	1 544	-	-	1 544
	Frais d'exploration	1 627 736	156 468	(24 127)	1 760 077	128 615	-	1 888 692
Dufresnoy, Vauze	Propriété minière	972	-	-	972	-	-	972
	Frais d'exploration	406 839	54	(406 893)	-	578	-	578
Louvicourt	Propriété minière	-	-	-	-	-	-	-
	Frais d'exploration	68 586	92 988	-	161 574	536	-	162 110
Malartic	Propriété minière	192	-	-	192	-	-	192
	Frais d'exploration	448 434	5 491	-	453 925	3 405	-	457 330
Poirier & Joutel	Propriété minière	4 208	-	(2 208)	2 000	-	-	2 000
	Frais d'exploration	224 302	2 124	-	226 426	213 726	(53 909)	386 243
Tavernier	Propriété minière	4 115	-	-	4 115	-	-	4 115
	Frais d'exploration	495 397	157 054	-	652 451	527 526	-	1 179 977
Tiblemont	Propriété minière	2 775	11 731	(104)	14 402	900	-	15 302
	Frais d'exploration	258 355	3 516	-	261 871	143 417	(217)	405 071
Tonnancour	Propriété minière	3 042	2 704	-	5 746	-	-	5 746
	Frais d'exploration	937 242	97 988	-	1 035 230	25 063	-	1 060 293
Baie Ungava	Propriété minière	-	-	-	-	-	-	-
	Frais d'exploration	-	148 951	-	148 951	(131 496)	(17 455)	-
Autres propriétés	Propriété minière	164 183	90 331	(51 568)	202 946	31 855	(53 116)	181 685
	Frais d'exploration	787 457	275 146	(416 264)	646 339	1 192 312	(518 344)	1 320 307
Moins : crédits d'impôts du Québec remboursables								
	Frais d'exploration	(1 443 307)	-	-	(1 443 307)	-	-	(1 443 307)
	Propriété minière	2 956 930	136 844	(114 471)	2 979 303	41 581	(92 634)	2 928 250
	Frais d'exploration	7 504 141	1 933 363	(1 132 020)	8 305 484	3 303 567	(1 074 437)	10 534 614
Autres régions								
	Propriété minière	-	-	-	-	-	-	-
	Frais d'exploration	130 175	20 412	(11 492)	139 095	8 628	(8 628)	139 095
Total propriétés minières		3 049 515 \$	136 844 \$	(140 428) \$	3 045 931 \$	41 581 \$	(92 634) \$	2 994 878 \$
Total frais d'exploration		11 907 484 \$	3 058 245 \$	(1 301 210) \$	13 664 519 \$	4 808 256 \$	(1 090 148) \$	17 382 627 \$

RENSEIGNEMENTS SUR LA COMPAGNIE

Conseil d'administration

Jack Stoch
Administrateur
Toronto, Ontario Canada

Dianne Stoch
Administratrice
Toronto, Ontario Canada

Administrateurs indépendants

Ian Atkinson ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾
Administrateur
Toronto, Ontario Canada

Chris Bryan ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾
Administrateur
Cambridge, Ontario Canada

Joel D. Schneyer ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾
Administrateur
Parker, Colorado États-Unis

- ⁽¹⁾ Membre du comité de vérification
⁽²⁾ Membre du comité de la gouvernance d'entreprise
⁽³⁾ Membre du comité de la rémunération

Inscriptions en bourse

Canada - Symbole : **GMX**
Bourse de Toronto

Allemagne - Symbole : **G1M**
Bourse de Francfort
Bourse de Berlin
Bourse de Munich
Bourse de Stuttgart
Bourse de Xetra

États Unis - Symbole : **GLBXF**
« OTCQX – International »

SEC - Règlement 12g3 - 2(b)
Émetteur privé étranger

Numéro CUSIP 379900 10 3

Dirigeants

Jack Stoch
Président et chef de la direction

James Wilson
Chef des finances, trésorier et secrétaire
général

Dianne Stoch
Vice présidente directrice

Auditeurs

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Comptables professionnels agréés
Rouyn-Noranda, Québec Canada

Conseillers juridiques

Fasken Martineau DuMoulin s.e.n.c.r.l.
Montréal, Québec Canada

Agent des transferts et agent comptable des registres

Société de fiducie Computershare du Canada
Montréal, Québec Canada

Siège social

Entreprises minières Globex inc.
86, 14^e Rue
Rouyn-Noranda, Québec
J9X 2J1 Canada
Téléphone : 819.797.5242
Télécopieur : 819.797.1470
info@globexmining.com
www.globexmining.com

Assemblée annuelle des actionnaires

Le 12 juin 2014, à 9 h 30
Les bureaux de la Compagnie
86, 14^e Rue
Rouyn-Noranda, Québec Canada